

# ETUDE SUR LE FINANCEMENT DURABLE DES AIRES MARINES PROTEGEES EN MEDITERRANEE : ANALYSE FINANCIERE

Janvier 2016

Etude menée par:



© 2015 - MedPAN

La reproduction de cette publication pour un but éducatif ou tout autre but non commercial est autorisée sans permission écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication pour la revente ou tout autre but commercial est interdite sans la permission écrite préalable du détenteur des droits d'auteur

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent que ses auteurs.

**Citation :** Binet, T., Diazabakana, A., Hernandez, S. 2015. Financement durable des Aires Marines Protégées en Méditerranée : analyse financière. Vertigo Lab, MedPAN, RAC/SPA, WWF Méditerranée. 118 pp.

Etude réalisée par Vertigo Lab pour l'association MedPAN, le CAR/ASP et le WWF Méditerranée.



#### Vertigo Lab

Darwin Eco-system  
87 Quai des Queyries - 33000 BORDEAUX - FRANCE  
Tél. : +33 (0)6 84 77 36 05 – +33 (0)6 89 54 05 62  
[contact@vertigolab.eu](mailto:contact@vertigolab.eu)

#### Disponible auprès de:



MedPAN - 48 rue St Suffren - 13006 Marseille - France

[www.medpan.org](http://www.medpan.org)  
[medpan@medpan.org](mailto:medpan@medpan.org)

Cette étude a été financée par la fondation MAVA, le FFEM, le CAR/ASP, le WWF Méditerranée et l'Agence Française des Aires Marines Protégées:



La contribution du CAR/ASP a été faite grâce au projet MedMPAnet mis en œuvre dans le cadre du PNUE/PAM-FEM MedPartnership avec le soutien financier de: CE, AECID et FFEM.



## REMERCIEMENTS

Ce document a pu être rédigé grâce à la contribution de nombreuses personnes et organisations :

**L'association MedPAN, le CAR/ASP et le WWF Méditerranée.**

**Les membres du Comité de Pilotage:**

- Marie ROMANI                      MedPAN
- Jean-Pierre DE PALMA              MedPAN
- Souha El ASMI                      CAR/ASP
- Giuseppe DI CARLO                  WWF Méditerranée

- **Les personnes ayant participé au recueil des données et qui ont partagé leurs connaissances, notamment :**

- Chloé WEBSTER                      MedPAN
- Bruno MEOLA                      MedPAN
- Catherine PIANTE                      WWF France
- Constance CORBIER-  
BARTHAUX                      Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- Romain DISSAUX                      Ministère français de l'Environnement
- Raphael CUVELIER                      Fondation Prince Albert II de Monaco

- **Les gestionnaires d'AMP et les référents qui ont pris le temps de répondre aux enquêtes locales, notamment :**

- Abdenadi ABARKACH      Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification      Maroc
- Alessandra ACCORNERO-PICON      Parc national des Calanques      France
- Anis ZARROUK      Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral      Tunisie
- Marina RAMOV      Telascica Nature Park Public Institution      Croatie
- Bozidar SOSTARIC
- Bruno FERRARI      Agence des Aires Marines Protégées      France
- Elodie DURAND      Parc national de Port-Cros      France
- Fabio VALLAROLA      Management Consortium of the Torre del Cerrano Marine Protected Area      Italie
- Francesco DI FRANCO      Management Consortium Torre Guaceto      Italie
- Graziano ARETUSI      Torre del Cerrano Marine Protected Area      Italie

|                                |                                                             |          |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------|
| - Grégory SYLLA                | Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez             | France   |
| - Jean-Marie DOMINICI          | Réserve naturelle de Scandola                               | France   |
| - Jérôme PAYROT                | Conseil général des Pyrénées Orientales                     | France   |
| - Jorge MORENO PEREZ           | National Park of Cabrera                                    | Espagne  |
| - Laurent SOURBES              | National Marine Park of Zakynthos                           | Grèce    |
| - Marko Starman                | Strunjan Landscape Park Public Institute                    | Slovénie |
| - Andrej SOVINC                | Sečovlje Saline Nature Park                                 | Slovénie |
| - Maurizio SPOTO               | WWF Italy                                                   | Italie   |
| - Milena TEMPESTA              | WWF Italy                                                   | Italie   |
| - Mohammad ZAHER               | TyreCoast Nature Reserve                                    | Liban    |
| - Nadia RAMDANE                | Parc National Taza Jijel                                    | Algérie  |
| - Eray CAGLAYAN                | WWF Turkey                                                  | Turquie  |
| - Fabio VALLAROLA              | Torre del Cerrano Marine Protected Area                     | Italie   |
| - Raphael CUVELIER             | Prince Albert II of Monaco                                  | Monaco   |
| - Romain DISSAUX               | Ministry of Ecology, Sustainable Development and Energy     | France   |
| - Renaud DUPUY DE LA GRANDRIVE | Ville d'Agde                                                | France   |
| - Ruthy YAHIEL                 | Israel Nature and Parks Authority                           | Israel   |
| - Sandro DUJMOVIC              | Brijuni National Park                                       | Croatie  |
| - Saba GUELLOUZ                | Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral           | Tunisie  |
| - Sami DHOUIB                  | WWF Mediterranean - Tunis                                   | Tunisie  |
| - Stefano DONATI               | Municipality of Favignana managing body of Egadi Island MPA | Italie   |
| - Shpresa HARASANI             | Ministry of the Environment                                 | Albanie  |
| - Tayeb KERRIS                 | Parc National de Gouraya                                    | Algérie  |
| - Victoria RIERA ARAGO         | Generalitat de la Catalogne                                 | Espagne  |
| - Violeta ZUNA                 | UNDP in Albania                                             | Albanie  |
| - Vittorio ALESSANDRO          | Parconazionale delle Cinque Terre                           | Italie   |
| - Zafer KIZILKAYA              | Mediterranean Conservation Society                          | Turquie  |

- **Autorités nationales**

### **Albanie**

|                                                            |                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mr. Zamir DEDEJ                                            | Directeur Général de l'Agence Nationale pour les Aires Protégées, Direction générale du Ministère de l'Environnement |
| Prof. Dr. PELLUMB ABESHI<br>(Point focal opérationnel FEM) | Directeur Environnement, Ministère de l'Environnement                                                                |

### **Croatie**

|                                                   |                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mme Gordana RUKLIC (Point focal opérationnel FEM) | Chef du Service des Relations Internationales, Ministère de la Protection de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Construction |
| Mr. Daniel SPRINGER                               | Chef du Service des Aires Protégées, de la Géodiversité et du Réseau écologique – Ministère de l'Environnement et de la Conservation de la Nature  |
| Mme Zeljka RAJKOVIC                               | Responsable programme marin, Programme Méditerranéen, WWF                                                                                          |

### **Chypre**

|                   |                                                                                                                                                                                       |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mme Melina MARCOU | Responsable des Pêches et de la Recherche Marine – Département des Pêches et de la Recherche Marine (DFMR) – Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### **Égypte**

|                                |                                                                                                                              |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mr. Mohamed SAID ABD EL WARITH | Chercheur sur le Milieu Marin, Secteur de la Conservation de la Nature, Ministère d'État pour les Affaires Environnementales |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### **France**

|                     |                                    |
|---------------------|------------------------------------|
| Mr. Pascal BLANQUET | Ministère de l'Environnement       |
| Mme Céline MAURER   | Agence des Aires Marines Protégées |
| Mme Nora SUSBIELLE  | Ministère de l'Environnement       |

### **Grèce**

|                  |                                                                        |
|------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Mme Eleni TRYFON | Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et du Changement Climatique |
|------------------|------------------------------------------------------------------------|

### **Israël**

|                    |                                                                                         |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| Mr. Yigael BEN ARI | Directeur des activités et projets marins – Autorité de la Nature et des Parcs d'Israël |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|

### **Italie**

|                     |                                                       |
|---------------------|-------------------------------------------------------|
| Mr. Corrado TEOFILI | Département Biodiversité et Conservation, Federparchi |
|---------------------|-------------------------------------------------------|

### **Liban**

|                 |                              |
|-----------------|------------------------------|
| Mme Samaha LARA | Ministère de l'Environnement |
|-----------------|------------------------------|

### **Monaco**

|                        |                                                        |
|------------------------|--------------------------------------------------------|
| Mr. Simonet RAPHAËL    | Direction Environnement                                |
| Mme Jacqueline GAUTIER | Association monégasque pour la Protection de la Nature |

**Monténégro**

Mr. Varda DUSAN                      ONG MEDCEM

**République de Slovénie**

Mr. Robert TURK                      Institut de la République de Slovénie pour la tutelle de la Nature

**Espagne**

Mme Ainhoa PEREZ PUYOL           Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement

Mme Silvia REVENGA  
MARTINEZ DE PAZOS                  Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement

Mr. Pep AMENGUA                      Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement

**Tunisie**

Mr. Mahmoud CHIHAOUI              Agence Nationale de Protection du littoral

## LISTE DES ACRONYMES

|          |                                                                                                               |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AAMP     | Agence des Aires Marines Protégées                                                                            |
| ACCOBAMS | Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente |
| AMP      | Aire Marine Protégée                                                                                          |
| AP       | Aire Protégée                                                                                                 |
| APD      | Aide Publique au Développement                                                                                |
| ASP/DB   | Aires Spécialement Protégées et Diversité Biologique                                                          |
| CAMPAM   | Réseau des Aires Marines Protégées des Caraïbes                                                               |
| CAR/ASP  | Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées                                           |
| CDB      | Convention sur la Diversité Biologique                                                                        |
| CDDA     | Base de données des Aires Protégées européennes                                                               |
| CdL      | Conservatoire du Littoral                                                                                     |
| CE       | Commission Européenne                                                                                         |
| CGPM     | Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée                                                           |
| CIESM    | Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Méditerranée                                  |
| CoP      | Conférence des Parties                                                                                        |
| DCSMM    | Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin                                                                |
| FAO      | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture                                           |
| FEM      | Fonds pour l'Environnement Mondial                                                                            |
| FFEM     | Fonds Français pour l'Environnement Mondial                                                                   |
| GIZC     | Gestion Intégrée de la Zone Côtière                                                                           |
| LAC      | Région Amérique Latine et Caraïbes                                                                            |
| MAIA     | Réseau des Aires Marines Protégées de l'Arc Atlantique                                                        |
| MedPAN   | Réseau des Gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée                                            |
| NR       | Données non recueillies lors de l'étude                                                                       |
| ONG      | Organisation non gouvernementale                                                                              |
| PAM      | Plan d'Action pour la Méditerranée                                                                            |
| PIB      | Produit Intérieur Brut                                                                                        |
| PNUD     | Programme des Nations Unies pour le Développement                                                             |
| PNUE     | Programme des Nations Unies pour l'Environnement                                                              |
| PPA      | Parité de Pouvoir d'Achat                                                                                     |
| RAMPAO   | Réseau des AMP en Afrique de l'Ouest                                                                          |
| R&D      | Recherche & Développement                                                                                     |
| S/O      | Sans objet                                                                                                    |
| UE       | Union Européenne                                                                                              |
| UICN     | Union Internationale pour la Conservation de la Nature                                                        |
| WCPA     | Commission Mondiale des Aires Protégées                                                                       |
| WDPA     | Base de Données mondiale sur les Aires Protégées                                                              |
| WWF      | Fonds Mondial pour la Nature                                                                                  |
| ZEE      | Zone Économique Exclusive                                                                                     |

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                         |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Résumé de l'étude .....</b>                                                                                       | <b>12</b> |
| 1.1 Analyse budgétaire .....                                                                                            | 12        |
| 1.2 Conclusions principales .....                                                                                       | 13        |
| 1.3 Recommandations .....                                                                                               | 15        |
| 1.4 Perspective .....                                                                                                   | 16        |
| <b>2. Introduction.....</b>                                                                                             | <b>17</b> |
| 2.1 Contexte de l'étude .....                                                                                           | 18        |
| 2.1.1 Contexte international : le plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et les objectifs d'Aichi<br>18        |           |
| 2.1.2 Systèmes d'aires marines protégées en Méditerranée.....                                                           | 19        |
| 2.1.3 Durabilité financière des AMP en Méditerranée .....                                                               | 22        |
| 2.2 Objectifs de l'étude.....                                                                                           | 23        |
| 2.3 Approche de l'étude .....                                                                                           | 24        |
| 2.3.1 Approche générale .....                                                                                           | 24        |
| 2.3.2 Méthodologie pour l'évaluation de la situation financière au niveau du site .....                                 | 26        |
| 2.3.3 Méthodologie pour l'évaluation de l'attribution des ressources au niveau national .....                           | 33        |
| <b>3. Evaluation des besoins financiers des AMP au niveau local ..</b>                                                  | <b>40</b> |
| 3.1 Coût lié à la gestion de base des AMP en Méditerranée .....                                                         | 41        |
| 3.1.1 Budget des AMP existantes.....                                                                                    | 41        |
| 3.1.2 Utilisation des ressources.....                                                                                   | 45        |
| 3.2 Besoins pour une gestion optimale des AMP .....                                                                     | 48        |
| 3.2.1 Ressources de fonctionnement nécessaires pour une gestion optimale.....                                           | 48        |
| 3.2.2 Prédiction des variations en fonction des ressources.....                                                         | 50        |
| 3.2.3 Besoins financiers pour une gestion optimale .....                                                                | 52        |
| 3.3 Coûts liés à la création des AMP.....                                                                               | 53        |
| <b>4. Mobilisation des ressources au niveau national pour les AMP<br/>en Méditerranée.....</b>                          | <b>55</b> |
| 4.1 Tendances régionale du financement international pour les aires marines protégées<br>sur la période 2010-2014 ..... | 56        |
| 4.1.1 Aide Publique au Développement.....                                                                               | 58        |
| 4.1.2 Le Fonds pour l'Environnement Mondial.....                                                                        | 60        |
| 4.1.3 Instruments financiers européens .....                                                                            | 63        |
| 4.2 Tendances régionale des dépenses nationales pour les aires marines protégées sur la<br>période 2012-2014.....       | 66        |
| <b>5. Ecart financier pour les AMP en Méditerranée .....</b>                                                            | <b>70</b> |
| 5.1 Ecart financier pour une gestion optimale .....                                                                     | 71        |



|            |                                                                                        |            |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 5.1.1      | Besoins financiers pour une gestion optimale .....                                     | 71         |
| 5.1.2      | Discussion sur les résultats.....                                                      | 75         |
| 5.1.3      | Ecart financier pour le scénario de gestion optimale.....                              | 75         |
| 5.2        | Ecart financier pour une gestion idéale .....                                          | 77         |
| 5.2.1      | Besoins financiers pour la réalisation de l'objectif 11 d'Aichi .....                  | 77         |
| 5.2.2      | Prévision des revenus d'ici 2020 .....                                                 | 81         |
| 5.2.3      | Ecart financier pour le scénario de gestion idéale .....                               | 84         |
| <b>6.</b>  | <b>Principales conclusions et recommandations .....</b>                                | <b>87</b>  |
| 6.1        | Principales conclusions .....                                                          | 87         |
| 6.2        | Recommandations pour les décideurs .....                                               | 89         |
| <b>7.</b>  | <b>References .....</b>                                                                | <b>92</b>  |
| <b>8.</b>  | <b>Annexe 1 : Sélection de l'échantillon d'AMP .....</b>                               | <b>95</b>  |
| <b>9.</b>  | <b>Annexe 2 : Recueil de données locales .....</b>                                     | <b>97</b>  |
| <b>10.</b> | <b>Annexe 3 : Questionnaire d'étude locale .....</b>                                   | <b>99</b>  |
| <b>11.</b> | <b>Liste des AMP sélectionnées pour l'étude locale.....</b>                            | <b>114</b> |
| <b>12.</b> | <b>Versements provenant de l'APD bilatérale (prix courants, euros, 2010-2014).....</b> | <b>116</b> |

## LISTES DES FIGURES

|             |                                                                                                                                                   |    |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1:   | Répartition géographique des AMP de Méditerranée .....                                                                                            | 20 |
| Figure 2:   | Aire marine côtière bénéficiant d'une protection, présentée en pourcentage de la surface marine côtière totale de chaque pays méditerranéen ..... | 21 |
| Figure 3:   | Analyse des écarts - Approche générale .....                                                                                                      | 25 |
| Figure 4:   | Structure du questionnaire d'analyse du budget local.....                                                                                         | 26 |
| Figure 5:   | Typology des coûts .....                                                                                                                          | 27 |
| Figure 6:   | Composantes de gestion des AMP .....                                                                                                              | 28 |
| Figure 7:   | Phases du développement de l'AMP .....                                                                                                            | 30 |
| Figure 8:   | Sources de revenus pour le budget national .....                                                                                                  | 33 |
| Figure 9:   | Répartition moyenne des coûts annuels.....                                                                                                        | 42 |
| Figure 10:  | Variation des coûts de fonctionnement et d'investissement.....                                                                                    | 43 |
| Figure 11:  | Contribution au revenu total, selon le type de sources de financement, par sous-région .....                                                      | 44 |
| Figure 12:  | Utilisation moyenne des ressources humaines en Méditerranée .....                                                                                 | 46 |
| Figure 13 : | Répartition des coûts de fonctionnement hors personnel.....                                                                                       | 47 |
| Figure 14 : | Répartition des investissements à long terme pour les AMP .....                                                                                   | 48 |
| Figure 15 : | Mobilisation des ressources issues de la coopération internationale sur la période 2010-2014 .....                                                | 58 |
| Figure 16 : | Tendance de l'APD bilatérale en 2012-2014 .....                                                                                                   | 59 |
| Figure 17 : | Projets du FEM et structure du cofinancement.....                                                                                                 | 61 |

|                                                                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 18: Tendance des dépenses nationales des pays membres de l'UE sur la période 2012-2014.....                                          | 66 |
| Figure 19: Tendance des dépenses nationales des pays hors UE sur la période 2012-2014 .....                                                 | 67 |
| Figure 20 : Part de la mobilisation des ressources dans le budget national sur la période 2012-2014.....                                    | 68 |
| Figure 21 : Mobilisation des ressources pour les pays UE .....                                                                              | 68 |
| Figure 22 : Mobilisation des ressources pour les pays hors UE.....                                                                          | 69 |
| Figure 23 : Ecart financiers pour une gestion optimale dans les pays de l'Union Européenne .....                                            | 76 |
| Figure 24 : Ecart financiers pour un scénario de gestion optimale dans les pays hors Union Européenne .....                                 | 77 |
| Figure 25 : Détail des prévisions des ressources d'ici 2020 pour les pays hors UE.....                                                      | 83 |
| Figure 26 : Détail des prévisions des ressources d'ici 2020 pour les pays de l'UE .....                                                     | 83 |
| Figure 27 : Prévision des écarts financiers dans le cadre d'un scénario de gestion idéale pour les pays méditerranéens hors UE (en €).....  | 85 |
| Figure 28 : Prévision des écarts financiers dans le cadre d'un scénario de gestion idéale pour les pays méditerranéens de l'UE (en €) ..... | 86 |

## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Représentativité de l'échantillon d'AMP .....                                                                           | 31 |
| Tableau 2 : Degré de fiabilité indiquant le niveau d'intégrité des données financières .....                                        | 36 |
| Tableau 3 : Financement total moyen disponible pour les AMP étudiées en 2014.....                                                   | 41 |
| Tableau 4 : Coûts de fonctionnement annuels moyens, par unité de surface, pour les AMP étudiées en 2014 .....                       | 42 |
| Tableau 5 : Dépenses d'investissements annuelles moyennes, par unité de surface, pour les AMP étudiées en 2014 .....                | 42 |
| Tableau 6 : Besoins annuels en ressources humaines pour une gestion optimale .....                                                  | 49 |
| Tableau 7 : Besoins annuels hors personnel pour une gestion optimale .....                                                          | 49 |
| Tableau 8 : Estimation des ressources de fonctionnement annuelles pour la gestion optimale des AMP .....                            | 51 |
| Tableau 9 : Estimation des investissements pour la gestion optimale des AMP .....                                                   | 52 |
| Tableau 10 : Besoins de fonctionnement financiers moyens pour une gestion optimale.....                                             | 52 |
| Tableau 11 : Ecart à combler pour une gestion optimale .....                                                                        | 53 |
| Tableau 12: Coûts de création moyen pour un échantillon d'AMP.....                                                                  | 55 |
| Tableau 13 : Projets financés par l'Aide Publique au Développement bilatérale pour la période 2010-2014 .....                       | 59 |
| Tableau 14 : Allocation du fonds fiduciaire du FEM aux aires marines protégées en Méditerranée sur 2008-2014 .....                  | 60 |
| Tableau 15 : Projets du FEM en Méditerranée sur la période 2008-2014 .....                                                          | 63 |
| Tableau 16 : Détails des projets LIFE.....                                                                                          | 65 |
| Tableau 17 : Composition des systèmes d'AMP nationaux par catégorie de taille (en pourcentage) .....                                | 73 |
| Tableau 18 : Besoins financiers pour un scénario de gestion optimale par pays (en €) .....                                          | 74 |
| Tableau 19 : Ecart financiers dans le cadre d'un scénario de gestion optimale pour les pays de l'Union Européenne (en €, 2014)..... | 76 |

|                                                                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 20 : Ecart financiers dans le cadre d'un scénario de gestion optimale pour les pays hors Union Européenne (en €, 2014)..... | 77 |
| Tableau 21 : MPA Surface d'AMP à créer pour atteindre l'objectif 11 d'Aichi .....                                                   | 79 |
| Tableau 22 : Besoins financiers pour la gestion optimale des AMP existantes (en €).....                                             | 80 |
| Tableau 23 : Besoins financiers pour la gestion optimale des AMP à créer (en €).....                                                | 80 |
| Tableau 24 : Ressources du FEM-6 attribuées à la biodiversité .....                                                                 | 81 |
| Tableau 25 : Prévision des revenus d'ici 2020 pour les pays hors UE .....                                                           | 82 |
| Tableau 26 : Prévision des ressources d'ici 2020 pour les pays de l'UE.....                                                         | 83 |
| Tableau 27 : Prévision des écarts financiers dans le cadre d'un scénario idéal pour les pays méditerranéens hors UE (en €) .....    | 85 |
| Tableau 28 : Ecart financiers pour une gestion idéale dans les pays de l'UE.....                                                    | 86 |

## 1. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Ce rapport présente la première évaluation des écarts et des besoins de financement pour permettre une gestion effective des Aires Marines Protégées (AMP) en Méditerranée, mais aussi pour atteindre l'objectif d'Aichi de 10% d'aire marine protégée en Méditerranée. L'approche utilisée dans le cadre de cette étude est la première du genre à être appliquée dans la région : basée sur le recueil de données au sein d'un échantillon représentatif d'AMP et grâce à des entretiens menés avec les autorités nationales, cette étude a permis de recueillir et compiler un ensemble de données locales sur le financement des AMP, et de données nationales sur la mobilisation des ressources pour les AMP, dans 17 pays de Méditerranée. Cette étude révèle l'importance des écarts de financement à combler pour assurer la gestion effective des AMP dans la région et atteindre l'objectif d'Aichi.

### 1.1 Analyse budgétaire

L'étude est fondée sur une double enquête menée au niveau local et au niveau national. Au niveau local, une analyse budgétaire détaillée a été réalisée avec l'évaluation de la structure des coûts pour un échantillon de 20 AMP méditerranéennes. L'enquête locale, adressée aux gestionnaires d'AMP, permet d'obtenir une évaluation de la situation financière actuelle des AMP (« scénario de base ») ainsi qu'une estimation des besoins financiers d'une AMP individuelle pour des scénarios de gestion « optimale » et « idéale » (voir encadrés à droite).

L'enquête nationale, adressée aux autorités officielles, a permis d'obtenir une estimation annuelle de la mobilisation des ressources, notamment les ressources financières issues des actions de coopération internationale et consacrées spécifiquement aux AMP.

L'écart entre les ressources financières actuellement disponibles au niveau national et les besoins financiers des AMP permet d'estimer l'écart financier à combler afin d'atteindre des scénarios de gestion « optimale » et « idéale ».

Le **SCÉNARIO DE BASE** est défini comme le niveau de financement minimum requis pour la mise en œuvre de programmes de conservation clés tout en répondant aux exigences des programmes de base pour le maintien des fonctions écosystémiques de chaque AMP (Flores et al., 2008). La situation financière actuelle des AMP de l'échantillon est une bonne approximation d'un scénario de base.

Le **SCÉNARIO DE GESTION OPTIMALE** est défini comme le niveau de financement requis pour la mise en œuvre de tous les programmes permettant d'atteindre et de maintenir le fonctionnement optimal de l'écosystème dans les AMP. Le scénario optimal est une représentation de l'effectivité au sein des AMP. L'effectivité indique dans quelle mesure les activités, mises en œuvre pendant le développement de l'AMP, permettent d'atteindre ses objectifs de conservation (Hockings et al. 2000).

Le **SCÉNARIO DE GESTION IDEALE** est défini comme le niveau de financement requis pour atteindre l'objectif 11 d'Aichi. La gestion idéale correspond donc à la somme des coûts liés à la gestion effective des AMP existantes (scénario optimal) et des coûts liés à la création et la gestion effective d'AMP supplémentaires, pour atteindre 10% de la mer Méditerranée couverte par des AMP.

## 1.2 Conclusions principales

### **Le financement des AMP en Méditerranée est insuffisant, ce qui entraîne l'ineffectivité de la gestion des AMP existantes**

Les AMP méditerranéennes ayant fait l'objet de notre étude disposent en moyenne d'un financement de **18 500 € par km<sup>2</sup>** par an, les ressources humaines étant le principal poste de dépense.

Toutefois, les AMP de Méditerranée font face à un large sous-financement. Les données officielles provenant de 14 pays étudiés indiquent que les ressources totales disponibles pour les systèmes d'AMP dans la région s'élèvent à près de **52,8 millions d'euros par an**. Ce chiffre doit être mis en regard des ressources financières nécessaires pour assurer la gestion effective des AMP existantes. **Dans le cadre du scénario de gestion optimale**, les estimations des besoins pour une gestion effective des AMP existantes au niveau national révèlent **un écart financier total de 700 millions d'euros par an (coûts d'investissement inclus)**.

Il est donc urgent d'envisager l'augmentation du financement des AMP existantes en région Méditerranéenne, puisque **seulement 8% des besoins financiers visant à assurer l'effectivité de la gestion des AMP sont couverts par les ressources actuelles**.

### **Sans engagement politique durable et plus solide, les objectifs d'Aichi ne seront pas atteints**

La superficie d'AMP à créer d'ici 2020 dans la zone des 12 milles nautiques (m.n.) pour atteindre l'objectif d'Aichi de 10% d'aire côtière protégée est estimée à près de **49 000 km<sup>2</sup>**<sup>1</sup>. Compte tenu des ressources actuelles et prévues pour la période 2015-2020, et le besoin de gérer de façon effective les AMP existantes et celles à créer, **l'écart financier à combler pour atteindre le scénario de gestion idéale s'élève à plus de 7 milliards d'euros d'ici 2020**.

Ainsi, sans un soutien politique solide, l'objectif d'Aichi ne pourra pas être atteint d'ici 2020, ni les années suivantes.

Il s'agit certes d'un budget important pour le financement d'AMP, mais cet écart financier s'avère relativement faible, si l'on considère le rôle fondamental des AMP dans les activités touristiques internationales en Méditerranée, et sachant qu'il représente moins de **4% des revenus annuels du tourisme** en Méditerranée.

### **Risque d'aggravation du niveau actuel de sous-financement des AMP**

La situation financière des AMP en Méditerranée s'aggrave puisque les **sources de financement** des AMP les plus récentes (nommées **AMP pionnières**) sont **moins variées et les ressources pour les AMP des pays hors UE sont limitées**.

Les pressions croissantes sur les AMP, liées aux facteurs anthropiques et naturels, risquent aussi d'augmenter les besoins financiers, pour adapter la gestion à de telles pressions. Les

---

<sup>1</sup> Gabrié C., Lagabrielle E., Bissery C., Crochelet E., Meola B., Webster C., Claudet J., Chassanite A., Marinesque S., Robert P., Goutx M., Quod C. 2012. Statut des Aires Marines Protégées en mer Méditerranée. MedPAN & CAR/ASP. Ed: MedPAN Collection. 260 pp.

impacts du changement climatique et les pressions anthropiques croissantes vont considérablement intensifier ces besoins et amplifier le problème de sous-financement.

En outre, **la crise financière internationale et les restrictions budgétaires au sein des pays donateurs affectent la disponibilité des ressources financières**, avec notamment une diminution substantielle de l'Aide Publique au Développement bilatérale pour les aires marines protégées.

Par ailleurs, **les faiblesses institutionnelles et les instabilités politiques, notamment dans les pays du Sud de la Méditerranée, accentuent la vulnérabilité financière des aires marines protégées**. En dépit d'une organisation institutionnelle globale, certains pays sont confrontés à un écart de coordination entre les entités (agences centrales responsables des AMP), qui compromet l'apport permanent et continu des ressources. Dans d'autres pays, les faiblesses institutionnelles compliquent l'établissement d'alliances stratégiques avec les autorités et les acteurs locaux, pourtant nécessaires à l'usage efficace des ressources financières disponibles. L'absence d'acteurs locaux clés pour la gestion efficace de projets d'AMP a engendré une importante dépendance à l'égard de consultants externes et d'ONG, sans responsabiliser les acteurs locaux pour la durabilité des AMP.

### **La communauté internationale a un rôle clé dans le développement du financement des AMP ...**

**L'engagement de la communauté internationale est considérable en termes d'investissements dans les AMP.** La région a obtenu un soutien financier s'élevant à **37 millions d'euros sur la période 2010–2014**, par l'intermédiaire de l'Aide Publique au Développement bilatéral (7.5 millions d'euros), du FEM (5.5 millions d'euros) et des programmes LIFE de l'UE (24 millions d'euros).

**Les ressources financières issues de la coopération internationale constituent également un levier permettant de recueillir de nouveaux fonds auprès des gouvernements centraux, des ONG et du secteur privé.** En région méditerranéenne, le cofinancement des gouvernements atteignait **36 millions d'euros sur la période 2010–2014**. Les contributions nationales qui complètent les subventions internationales et qui doivent être intégrées aux comptes nationaux témoignent de l'engagement solide des pays bénéficiaires.

**Les ressources financières internationales ont permis le lancement de stratégies nationales pour le réseau d'aires marines protégées.** Grâce aux flux financiers internationaux, des stratégies nationales ont été établies pour la création et le renforcement de réseaux d'aires marines protégées, notamment le réseau Natura 2000 en mer pour les pays membres de l'UE. Elles ont apporté un soutien financier pour les premières phases de développement d'aires marines protégées. Toutefois, davantage d'efforts sont encore nécessaires afin de consolider cette initiative et permettre aux AMP d'atteindre la phase suivante d'autonomie.

### **... et le soutien national fournit des fonds opérationnels essentiels**

**Le soutien financier issu de la coopération internationale est très variable pour les aires marines protégées.** Les ressources financières dédiées aux aires marines protégées sont engagées sur la base de projets, et dans le cadre du cycle de programmes des financeurs multilatéraux. Lorsqu'un projet s'achève, le flux de ressources financières est lui aussi stoppé. Cette situation peut être la source d'une vulnérabilité financière dans les pays

fortement dépendants de la coopération internationale pour les aires marines protégées, notamment dans les pays du Sud de la région méditerranéenne.

**Les budgets nationaux sont relativement constants tout au long de la période d'étude et sont essentiels pour le fonctionnement des aires marines protégées.** Les dépenses nationales des pays de l'UE consacrées aux aires marines protégées s'élevaient à **120 millions d'euros** sur la période 2012-2014. La France, l'Espagne, l'Italie et la Croatie se partagent la plus grande part des dépenses nationales totales. Pour les pays hors UE, les dépenses nationales totales s'élevaient à **2.6 millions d'euros** sur la période 2012-2014. Les flux financiers pour les aires protégées ou AMP dépendent de l'allocation des ressources du budget général. Le budget central est principalement dédié aux ressources de fonctionnement qui visent à soutenir les programmes de gestion d'AMP, et concernent principalement la rémunération du personnel. Une autre partie du budget central est dédiée aux activités clés telles que les inspections, les suivis, les études scientifiques spécifiques, et le zonage. Les ressources financières ne sont pas transférées aux structures de l'AMP, mais elles visent à réduire leur charge financière.

### 1.3 Recommandations

**La planification des activités est impossible sans un plan de gestion.** L'estimation des coûts pour la gestion effective d'une AMP suppose l'identification préalable des activités nécessaires à la mise en œuvre de ce niveau de gestion. Pour cela, l'AMP doit avoir développé un plan de gestion et défini des objectifs clairs ainsi que les activités associées à mettre en œuvre. La planification de la gestion est essentielle pour l'évaluation des écarts financiers au niveau local, et constitue donc une condition préalable pour assurer la durabilité de la stratégie financière.

**Les besoins financiers pourraient être en partie couverts par des mécanismes locaux,** notamment le soutien public local. En outre, des mécanismes de financement novateurs devraient être développés : droits d'entrée et d'usage, affectation de charges recouvrables pour l'occupation du territoire public, etc.

La préférence pour **le financement international par projet est susceptible d'accentuer la vulnérabilité des pays bénéficiaires**, en suivant les recommandations issues de projets de financement internationaux. En l'absence de financement complémentaire, ce sont les budgets nationaux qui doivent prendre la relève des fonds internationaux afin de pérenniser les progrès réalisés, et ce dans un contexte de restrictions budgétaires et de crise financière.

**La coopération régionale devrait être renforcée** afin d'atteindre une gestion plus complémentaire et partagée qui optimise la consommation des ressources.

**Les pays méditerranéens devraient mener des études sur les besoins pour la gestion de leur système d'AMP.** Les responsables des budgets des gouvernements nationaux ne disposent pas d'informations claires sur les besoins, les bénéfices et la rentabilité liés à l'augmentation des investissements pour le système d'AMP. Ils devraient également déterminer les activités associées pour comparer les résultats entre les pays et garantir la précision de l'évaluation au niveau méditerranéen.

Il est difficile de comparer les AMP étrangères, en raison de la grande diversité des modèles d'AMP. **Il convient donc d'utiliser les valeurs cumulées au niveau régional avec précaution** et de prendre en compte les caractéristiques des pays et des AMP. Toutefois, les analyses pourraient être approfondies au niveau européen.



**Il faut poursuivre l'évaluation des bénéfices des AMP de Méditerranée afin de justifier les investissements.** La contribution économique des aires marines protégées reste peu documentée et mal comprise, et donc sous-estimée par les décideurs. La gestion des AMP est donc considérée comme un coût, plutôt qu'un investissement.

## 1.4 Perspectives

Considérés comme une première tentative de quantification de l'écart financier à combler pour une gestion idéale du réseau d'AMP en Méditerranée, les résultats présentés dans ce rapport peuvent servir de référence pour les analyses à venir. Cette étude peut aussi constituer une base pour le **développement de mécanismes de financement régionaux**, tels que le fonds fiduciaire pour la conservation de la biodiversité marine, ou le programme sur le carbone bleu.

Cette évaluation devrait être appuyée à l'échelle locale par une **stratégie financière solide et une planification** par les gestionnaires, afin de garantir la compensation des écarts financiers dans un futur proche.



## 2. INTRODUCTION

---

Les Aires Marines Protégées (AMP) constituent un outil stratégique pour la conservation à long terme du milieu marin, notamment les espèces, les habitats, les écosystèmes et leurs services, et pour garantir la gestion et l'exploitation durable des ressources marines.

Malgré les efforts croissants déployés pour renforcer et développer les AMP dans la région, le niveau de réussite et la pérennité des AMP dépendent directement des effectifs et des compétences des équipes de gestion, de leur capacité à œuvrer dans des conditions adéquates (Watson et al. 2014), et donc indirectement du budget disponible pour soutenir les actions et les équipes de gestion.

La disponibilité des ressources financières est une condition requise pour assurer la gestion effective des AMP et leur rôle de conservation de la biodiversité. Toutefois, les AMP restent sous-financées, ce qui compromet la protection des espèces et des habitats puisque le niveau de gestion dépend largement du financement et des stratégies financières. Une situation financière instable dans une AMP va déclencher toute une série de problèmes de gestion : les fonds sont essentiels pour embaucher du personnel, gérer et contrôler la zone protégée, investir en infrastructures et mener des recherches sur les habitats et les espèces locales.

L'établissement d'un financement durable pour les AMP est donc une activité importante, à mener en amont, pour permettre la gestion effective des AMP. Nous considérons que le problème de sous-financement est directement issu d'un manque d'informations fiables sur les coûts de création et de gestion d'une AMP.

Ce rapport présente les résultats de l'étude menée afin de mieux connaître les coûts liés aux AMP en Méditerranée. Il expose la mobilisation des ressources en Méditerranée, utilisées pour couvrir l'ensemble des coûts liés à une gestion effective des AMP dans la région. Ce rapport fait le point sur les informations disponibles concernant les ressources financières internationales et nationales par pays, ainsi que les dépenses courantes et les ressources nécessaires pour assurer la gestion effective des AMP en Méditerranée. Enfin, la confrontation entre les ressources financières disponibles et les coûts liés à la gestion de sites individuels permet de déduire l'écart financier à combler pour assurer d'une part, la gestion effective des AMP dans la région et pour atteindre, d'autre part, l'objectif d'Aichi de 10% d'aire marine protégée en 2020.

Ce rapport s'appuie sur les initiatives de MedPAN, du CAR/ASP et du WWF, il génère des données standardisées et détaillées qui pourront être utilisées pour formuler des recommandations visant à consolider le financement des AMP. Ce rapport pourra servir d'outil pour renforcer la durabilité financière du système d'AMP en Méditerranée.

## 2.1 Contexte de l'étude

### FAITS IMPORTANTS:

Dans le cadre de l'**objectif 11 d'Aichi**, pour maintenir les écosystèmes marins, leur résilience et leurs services essentiels, les parties ayant adopté le Plan Stratégique pour la Biodiversité se sont engagées à conserver 10% des zones marines et côtières au moyen de **réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement d'ici 2020**.

L'objectif de 10% de protection des eaux méditerranéennes est **loin d'être atteint** : les 677 AMP répertoriées dans le Statut des AMP de Méditerranée, publié en 2012, couvrent une surface totale de près de 114 600 km<sup>2</sup>, soit environ **4,56% de la Méditerranée** ou **1,08% si l'on exclut le Sanctuaire Pelagos** (87 500 km<sup>2</sup>).

Dans la zone des 12 milles nautiques, **seulement 2,5% des eaux territoriales des pays méditerranéens sont protégées** par un système d'aires protégées nationales (si l'on exclut le Sanctuaire Pelagos et sa contribution de 5,5%). En 2012, de nombreuses AMP en Méditerranée étaient encore confrontées à des difficultés opérationnelles dues à un **budget insuffisant, ne permettant pas de financer les coûts de fonctionnement** : sur les 677 AMP méditerranéennes existantes, on estime que plusieurs centaines d'entre elles ne disposaient d'aucun budget. Ces écarts de financement compromettent les objectifs de protection du milieu marin de l'AMP.

#### 2.1.1 Contexte international : le plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et les objectifs d'Aichi

Dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), les pays membres ont établi un plan stratégique revu et actualisé pour 2011-2020, afin de poursuivre les objectifs de conservation de la biodiversité, d'exploitation durable et de partage équitable des bénéfices. Le plan stratégique comprend 20 objectifs, appelés objectifs d'Aichi, qui englobent un ensemble d'enjeux sur les causes profondes de la perte de la biodiversité, les pressions directes et indirectes sur la biodiversité et les écosystèmes, le renforcement des bonnes pratiques pour la conservation de la biodiversité et la sauvegarde des écosystèmes et de leurs services écologiques.

Les Stratégies Nationales pour la Biodiversité et les Plans d'Actions (SNBPA) constituent les principaux instruments politiques permettant d'intégrer la conservation de la biodiversité dans les politiques nationales et les secteurs économiques, afin de maintenir et protéger les services écologiques qui sont essentiels au bien-être de l'homme. Les aires protégées sont les éléments fondamentaux de ces politiques et stratégies nationales, avec une longue tradition d'activités visant à préserver les espèces et les écosystèmes les plus importants. En raison des pressions multiples liées au développement et à la croissance continue de la population, les aires protégées ont aussi un rôle majeur en termes de richesse sociale et économique. Elles requièrent la création d'institutions autonomes au niveau local et régional.

Selon l'objectif 11 d'Aichi, compris dans le Plan Stratégique pour la Biodiversité, adopté en 2010, « *d'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen*

*de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin. »*

Afin de répondre à leurs obligations, les Etats doivent en premier lieu créer un nombre suffisant d'AMP, puis prendre les mesures de conservation requises pour garantir la survie à long terme de ces aires protégées. En pratique, diverses activités sont nécessaires pour assurer la gestion *effective* de systèmes nationaux d'AMP, telles que les études et le suivi sur le terrain, l'élaboration de plans de gestion, la restauration des habitats, les programmes d'éducation des usagers, etc.

Malgré les progrès importants, davantage d'efforts sont requis pour permettre aux aires protégées (et AMP) de faire face aux obstacles rencontrés (PNUE/CDB/COP/12/9/Add1, 2014) :

- Renforcer les campagnes et stratégies de communication pour sensibiliser à la biodiversité et ses valeurs, et aux moyens de soutenir la conservation et l'exploitation durable ;
- Renforcer l'évaluation des conséquences socio-économiques liées à la perte de la biodiversité et l'identification des principaux facteurs qui conditionnent un comportement favorable à la conservation de la biodiversité ;
- Développer des politiques intégrées pour contrer la dégradation et la perte des habitats, avec des mesures d'incitation positives et négatives ;
- Favoriser l'implication du grand public, des différents groupes sectoriels et des communautés indigènes ; et
- Recourir davantage aux systèmes de gestion des pêches novateurs (cogestion) qui sensibilisent les pêcheurs et les communautés locales à la préservation de ressources halieutiques saines sur le long terme ; renforcer l'action de réforme des subventions non durables de pratiques de pêche.

Ces lacunes ont des répercussions financières pour les autorités nationales ou régionales et les gestionnaires d'AMP. Toutefois, malgré l'augmentation du financement international pour la biodiversité (et la gestion d'AMP), les capacités de mise en œuvre des objectifs de la Convention, en termes de personnel formé, de ressources financières et de matériel technique, sont limitées dans de nombreux pays, notamment les moins développés. Les évaluations des financements, disponibles pour l'application des objectifs d'Aichi, pourraient suggérer qu'un investissement bien plus important soit requis pour la conservation de la biodiversité (Convention sur la Diversité Biologique, 2013).

### 2.1.2 Systèmes d'aires marines protégées en Méditerranée

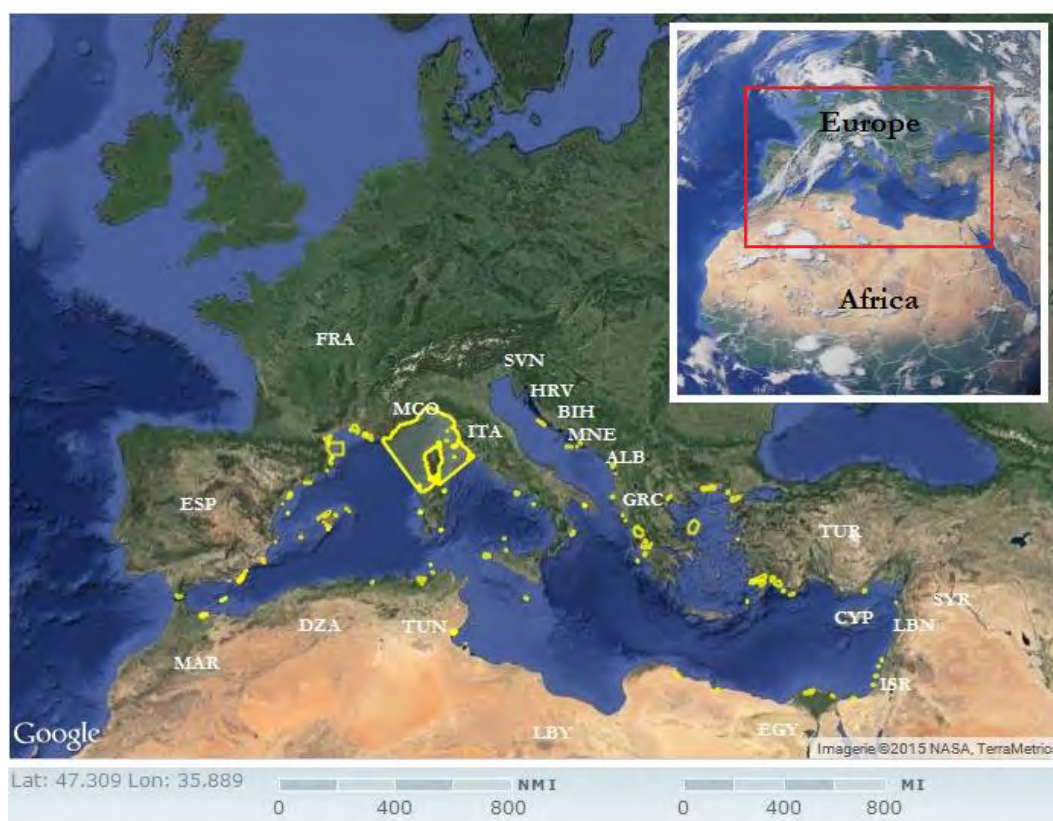
Représentant moins de 1% de la surface des océans dans le monde, la Méditerranée est pourtant l'un des points chauds de la biodiversité mondiale : les 21 Etats côtiers méditerranéens englobent entre 4 et 18% des espèces marines connues et affichent le deuxième pourcentage le plus élevé d'espèces endémiques dans le monde (Mouillot *et al.* 2011 ; Coll. *et al.* 2011). La Méditerranée est également l'une des zones maritimes avec l'activité anthropique la plus intensive. La pression de pêche importante, la densité de population (150 millions d'habitants sur la côte méditerranéenne et 170 millions de touristes

par an<sup>2</sup>), la pollution croissante, et l'augmentation de la température à venir, justifient le besoin de protection des espèces et des habitats, avec la création d'Aires Marines Protégées (AMP) depuis les années 1960.

Dans ce rapport, la définition d'AMP utilisée est la dernière fournie par l'UICN (Dudley, 2008) et adaptée à l'environnement marin dans une étude menée conjointement par MedPAN et le CAR/ASP :

*« une aire marine protégée est un espace géographique marin clairement défini – notamment une région subtidale, intertidale et supratidale ou un lagon/lac côtier continuellement ou temporairement lié à la mer, de même que les eaux la recouvrant, reconnu, consacré et **géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre**, afin d'assurer à **long terme la conservation** de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés » (Claudet et al. 2011).*

Basé sur cette définition, le dernier inventaire mené sur les AMP en Méditerranée par MedPAN et le CAR/ASP en 2012 a permis de répertorier 677 aires marines protégées en région méditerranéenne (Gabrié et al. 2012) – et 507 d'entre elles sont des sites Natura 2000 en mer. Ces AMP couvrent 114 600 km<sup>2</sup>, soit 4,56% de la Méditerranée. Si l'on exclut le Sanctuaire Pelagos (87 500 km<sup>2</sup>), les AMP de Méditerranée ne couvrent que 1,1% de la surface totale de la Mer Méditerranée. En 2012, 96% des AMP de Méditerranée se situaient dans le nord du bassin (84% hors sites Natura 2000) (Gabrié et al. 2012).



**Figure 1: Répartition géographique des AMP de Méditerranée**

(Source: mapamed.org)

L'analyse menée en 2012 sur la répartition géographique des AMP (avec une Méthode d'Analyse Spatiale) indique que 7,8% de la zone des 12 milles nautiques est protégée en Méditerranée, avec une contribution importante du Sanctuaire Pelagos (5,5%), et seulement 2,4 % des autres AMP. La zone au-delà des 12 m.n., qui représente 74% de la surface de la Méditerranée, est protégée à moins de 3%, avec Pelagos qui couvre les trois quarts de cette superficie (Gabriél *et al.* 2012). La Figure 2 indique, pour chaque pays, le pourcentage de la surface marine, comprise dans la zone des 12 m.n., bénéficiant d'une mesure de protection en Méditerranée. Pour les pays disposant d'un système national d'AMP, les chiffres sont compris entre moins de 0,01% du territoire pour Chypre (une AMP seulement) et plus de 11,43 % pour la France.

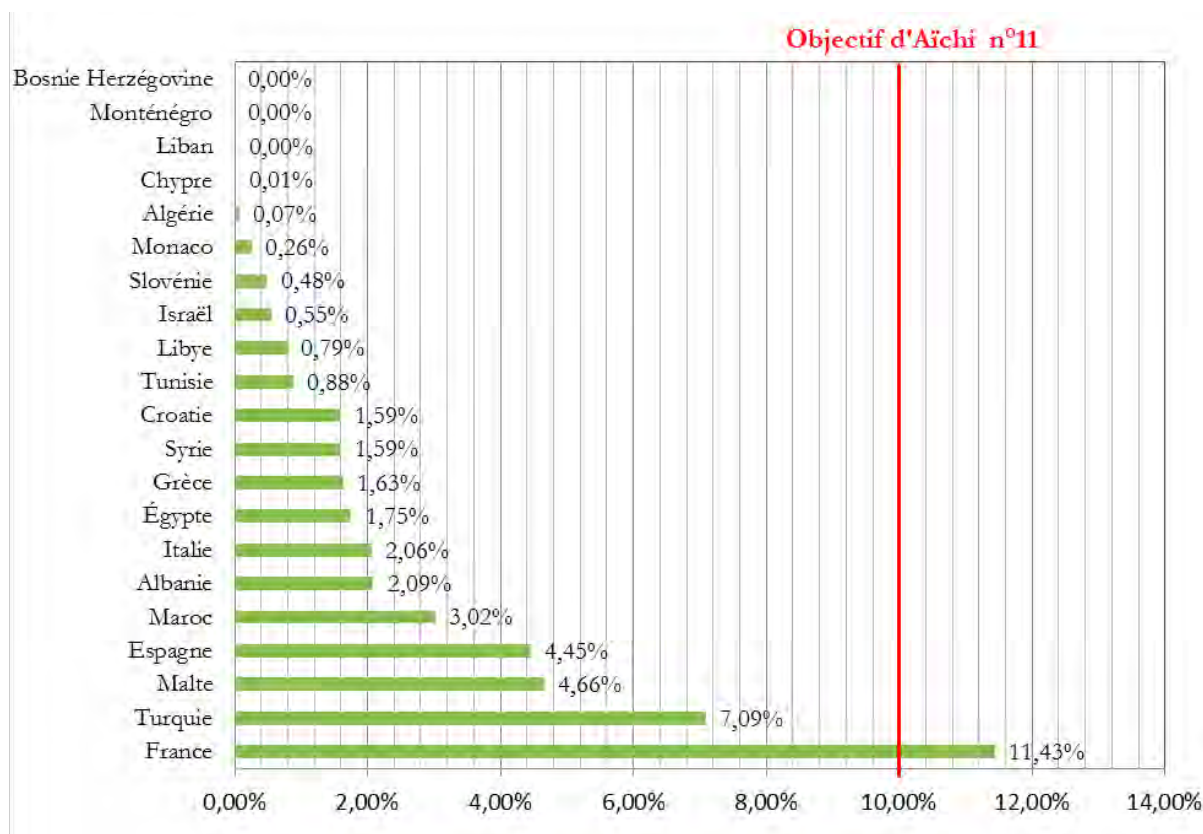


Figure 2: Aire marine côtière bénéficiant d'une protection, présentée en pourcentage de la surface marine côtière totale de chaque pays méditerranéen

Le chapitre 3 présente les cadres institutionnels des pays en Méditerranée. La structure du contexte institutionnel a une influence sur le flux de ressources financières attribuées aux aires marines côtières protégées ainsi que sur le type de système de gestion appliqué.



### 2.1.3 Durabilité financière des AMP en Méditerranée

Selon Bovarnick *et al.* (2010), la durabilité financière est définie comme la capacité pour un système de financement, « 1) de garantir des ressources financières suffisantes, stables et sur le long terme et, 2) d'allouer ces ressources de façon opportune et appropriée, afin de couvrir les coûts nécessaires » pour la gestion effective et efficace d'une AMP en fonction de ses objectifs.

La situation financière d'AMP méditerranéennes individuelles a été examinée dans le cadre de l'analyse menée pour le Statut des AMP en Méditerranée, publié en 2012 par MedPAN et le CAR/ASP (Gabrié *et al.* 2012) : sur les 80 AMP étudiées, seulement la moitié a répondu aux questions concernant le financement, première preuve que les aspects financiers sont méconnus ou ne sont pas considérés comme étant importants pour la gestion de l'AMP dans de nombreux cas.

Pour les AMP ayant répondu à ces questions, le budget de fonctionnement annuel total (identique pour les milieux marins et terrestres, le cas échéant) est compris entre 0 et 6,345 millions d'euros, avec une médiane de 287 000 euros et le budget d'investissement entre 0 et 974 440 euros, avec une médiane de 100 000 euros. Le budget de fonctionnement est plus important dans les AMP des pays de l'UE (moyenne annuelle de 682 845 euros pour les pays de l'UE contre 453 125 euros pour les pays hors UE).

Les ressources financières des AMP proviennent principalement de fonds publics nationaux dédiés à la création et la gestion d'AMP (pour 89% des AMP (Gabrié *et al.* 2012)), du Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM), de projets sous-régionaux (MedPartnership, projets européens, etc.), de la coopération internationale des pays européens, de fonds privés (fondations), et des revenus générés sur les sites pour certaines AMP (droits d'entrée, etc.).

Toutefois, de nombreuses AMP en Méditerranée sont toujours confrontées à des difficultés opérationnelles, surtout dans les pays hors UE. Parmi les AMP analysées dans le cadre du Statut des AMP 2012, celles du Nord de la Méditerranée (en Espagne, en France, en Croatie, en Grèce ou en Italie) étaient les seules à bénéficier d'un budget suffisant pour garantir une gestion effective (Gabrié *et al.*, 2012) : sur les 677 AMP existantes en Méditerranée (161 AMP de statut national, 9 de statut international seulement et 507 sites Natura 2000 en mer), on estime que plusieurs centaines d'entre elles ne disposent d'aucun budget. En général, les AMP existantes sont confrontées à un important manque de ressources pour le financement des coûts de fonctionnement, qui englobent les dépenses liées au personnel, mais aussi aux équipements, au suivi, à la recherche, la formation et la gestion, la démarcation des limites, les mesures de respect de la réglementation et les infrastructures adéquates. Les contributions financières existantes étaient largement inférieures aux besoins et révèlent une forte disparité entre le nord et le sud du bassin. Ces écarts de financement compromettent l'effectivité de l'AMP.

En Méditerranée, certains rapports ont déjà présenté une estimation quantitative des besoins financiers des AP :

- Dans un questionnaire du CAR/ASP (1997), adressé aux gestionnaires d'AP des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, seulement 3% avaient déclaré que le niveau de leurs finances était satisfaisant, et pour près de 94%, les finances étaient modérées (23%), faibles (32%), très faibles (13%) voire inexistantes (26%).

- Balmford *et al.* (2003) ont estimé que la région de l'Afrique du Nord / Moyen Orient financerait seulement 5% de ses besoins de base. Le continent européen couvrirait près de 20% des besoins financiers de ses AMP.
- En 2006, on estimait que le budget de fonctionnement annuel des Aires Protégées en Méditerranée était couvert à hauteur de 30% seulement, les besoins de financement individuels étant fonction de la gestion du site (Lopez *et al.* 2006).

En outre, MedPAN et le CAR/ASP ont lancé en 2012 une étude afin de recueillir les informations sur le niveau de réussite du réseau d'AMP en Méditerranée, en fonction des objectifs de la CDB. Cette étude a permis de conclure les éléments suivants :

- L'objectif de protection de la CDB d'au moins 10% d'aires marines et côtières est loin d'être atteint en Méditerranée. En 2012, la surface couverte représentait environ 4,6% de la Méditerranée, Sanctuaire Pelagos inclus (+ 7% depuis 2008) mais seulement 1,1% hors Sanctuaire Pelagos (Gabrié *et al.* 2012) ;
- La gestion des AMP est toujours insuffisante en raison du manque de ressources financières, pour répondre aux besoins en matière de formation du personnel, d'équipements, de gouvernance, etc., qui sont essentiels à la gestion effective des AMP.

## 2.2 Objectifs de l'étude

Dans l'optique d'aider les gestionnaires d'AMP à mettre en place une gestion effective et à obtenir les ressources suffisantes pour couvrir les coûts associés, MedPAN et le CAR/ASP, ont engagé une étude, en collaboration avec le WWF Programme Méditerranée (WWF MedPO), sur les besoins financiers et les mécanismes de financement pour les Aires Marines Protégées en Mer Méditerranée. Vertigo Lab, consultant spécialisé en économie environnementale, était chargé de mener cette étude dont le but est : i) d'estimer les écarts financiers à combler pour assurer la gestion effective des AMP en Méditerranée, ii) préparer un guide pratique destiné aux gestionnaires sur le financement durable des AMP et iii) organiser une formation pour les gestionnaires locaux et les autorités nationales sur le financement durable des AMP.

Le présent rapport présente les résultats de l'analyse des écarts financiers à combler pour assurer la gestion effective des AMP en Méditerranée, basés sur l'étude des coûts de fonctionnement et d'investissement de 15 AMP et les coûts de création de 5 AMP dans les 21 pays du bassin méditerranéen.

## 2.3 Approche de l'étude

### 2.3.1 Approche générale

Afin d'estimer les écarts financiers des AMP dans l'ensemble du bassin méditerranéen, une analyse budgétaire a été menée à deux niveaux (Figure 3) :

Au niveau local, nous avons évalué la structure des coûts pour un échantillon de 20 AMP méditerranéennes. En fonction de ces résultats, la structure de coût standard obtenue permet d'extrapoler la situation moyenne des AMP de la région. L'analyse budgétaire locale permet une évaluation de la situation financière actuelle des AMP (« scénario de base ») et une estimation des besoins financiers des AMP individuelles pour des scénarios de gestion « optimale » et « idéale » (voir encadré à droite et ci-dessous).

Au niveau national, nous avons examiné 17 systèmes nationaux d'AMP. L'analyse budgétaire nationale permet une estimation de la mobilisation actuelle des ressources, notamment les ressources financières issues de la coopération internationale, spécifiquement consacrées aux AMP.

L'écart entre les ressources financières actuellement disponibles au niveau national et les besoins financiers des AMP permet d'estimer l'écart financier à combler afin d'atteindre des scénarios de gestion « optimale » et « idéale ».

Le **SCENARIO DE BASE** est défini comme le niveau de financement minimum requis pour la mise en œuvre de programmes de conservation clés tout en répondant aux exigences des programmes de base pour le maintien des fonctions écosystémiques de chaque AMP (Flores *et al.*, 2008). La situation financière actuelle des AMP de l'échantillon est une bonne approximation d'un scénario de base.

Le **SCENARIO DE GESTION OPTIMALE** est défini comme le niveau de financement requis pour la mise en œuvre de tous les programmes permettant d'atteindre et de maintenir le fonctionnement optimal de l'écosystème dans les AMP. Il permet d'atteindre les objectifs des aires marines protégées sur le court terme, le moyen terme et le long terme, dans le respect des normes environnementales, sociales et économiques les plus élevées (Flores *et al.*, 2008). Le scénario optimal est une représentation de l'effectivité au sein des AMP. L'effectivité indique dans quelle mesure les activités, mises en œuvre pendant le développement de l'AMP, permettent d'atteindre ses objectifs de conservation (Hockings *et al.* 2000).

Le **SCENARIO DE GESTION IDEALE** est défini comme le niveau de financement requis pour atteindre l'objectif 11 d'Aichi : « au moins [...] 10% des zones marines et côtières [...] sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement ». La gestion idéale correspond donc à la somme des coûts liés à la gestion effective des systèmes nationaux d'AMP existants (scénario optimal) et des coûts liés à la création et la gestion effective d'AMP supplémentaires, pour que le système atteigne l'objectif d'Aichi de 10%.



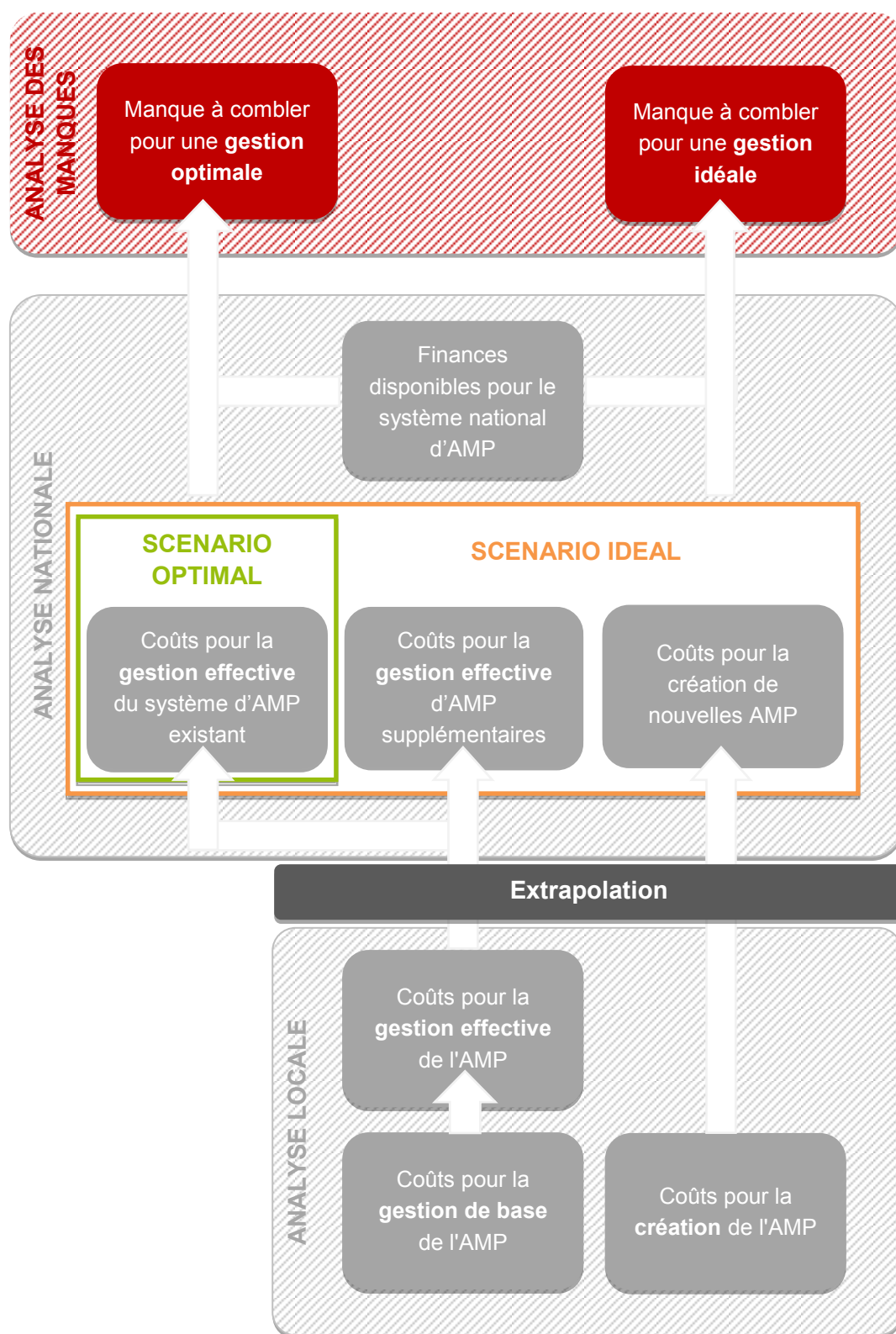


Figure 3: Analyse des écarts - Approche générale

### 2.3.2 Méthodologie pour l'évaluation de la situation financière au niveau du site

#### a) Elaboration de l'étude

La quantification des coûts de base liés au maintien d'une AMP établie résulte de l'analyse des informations budgétaires annuelles (McCrea-Strub *et al.* 2011). L'objectif de l'étude du budget local était de comprendre la structure financière qui caractérise les activités et les composantes de la gestion actuelle des AMP. L'analyse des transactions financières associées aux AMP existantes apporte des informations sur le coût des activités nécessaires pour atteindre les objectifs des AMP. Associées à une analyse qualitative de l'AMP, ces données permettent de déduire une spécification budgétaire des différents systèmes de gestion d'AMP et mettent en avant l'importance de renforcer les actions pour garantir la gestion optimale et à long terme de l'AMP.

Pour recueillir ces données, une étude locale a été menée par le biais d'un questionnaire en ligne. 20 AMP ont répondu sur les 32 AMP méditerranéennes invitées à remplir le questionnaire. Des entretiens téléphoniques ont également été organisés afin de compléter le recueil de données avec les informations qualitatives nécessaires.

L'échantillon d'AMP a été sélectionné en fonction de leur capacité à fournir des informations sur les coûts associés à 11 paramètres de gestion « effective » identifiés ou sur les coûts liés à leur création (voir annexe 1).

Afin de recueillir des informations sur les coûts liés à une gestion « effective », des questionnaires ont été distribués aux AMP ayant déjà fourni des données dans le cadre de l'inventaire 2012 des AMP en Méditerranée, et étant identifiées comme « bénéficiant d'une gestion plus adéquate » que d'autres AMP. On considère que les AMP interrogées mobilisaient les ressources minimum requises pour mener les actions identifiées comme étant essentielles pour atteindre et maintenir le fonctionnement d'un écosystème au sein d'une AMP. Ces AMP pouvaient donc fournir, en théorie, une estimation des besoins financiers liés à la gestion de base.

L'étude était structurée afin de caractériser financièrement les activités et les composantes de gestion dans les AMP existantes. L'évaluation de l'exploitation des ressources (humaines, matérielles et financières) a permis aux gestionnaires d'AMP d'identifier les ressources devant être financées pour permettre la mise en œuvre des activités et atteindre ainsi les objectifs de l'AMP.

Le questionnaire était divisé en trois sections (Figure 4) détaillées ci-dessous. Les charges financières d'une AMP comprennent les investissements initiaux, habituellement à court terme, liés à la création, ainsi que les coûts de fonctionnement (administration, gestion et application de la réglementation) (McCrea-Strub *et al.* 2010) (voir annexes 2 et 3 pour les détails et le recueil de données).

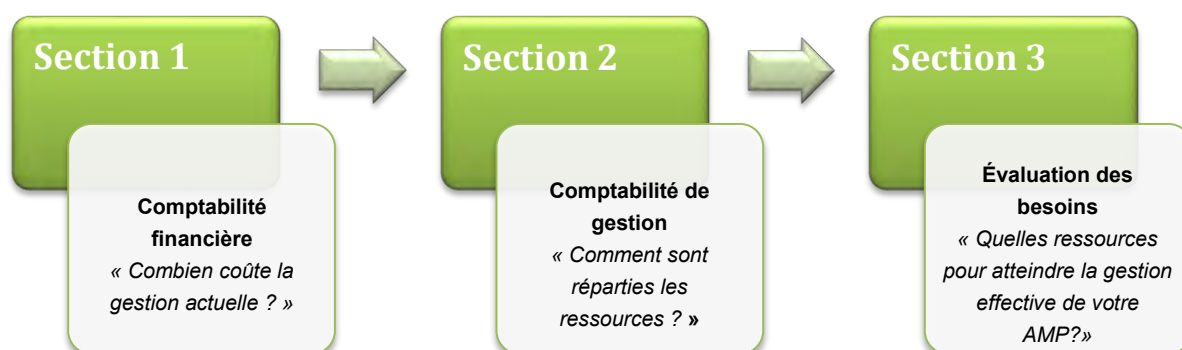
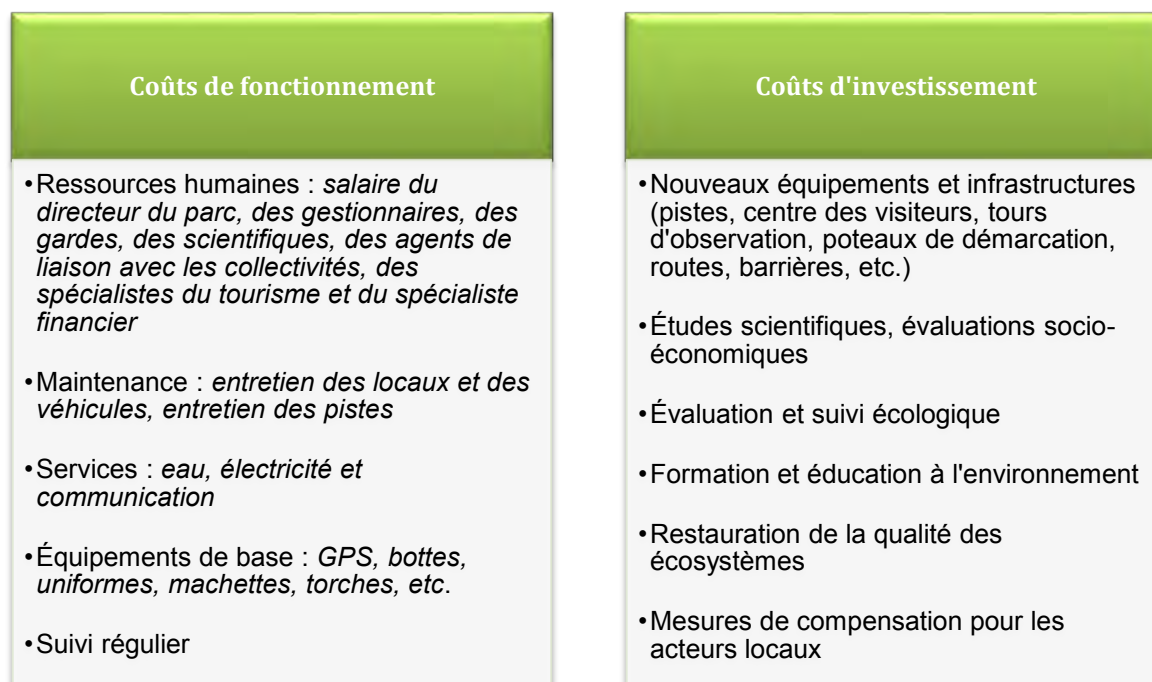


Figure 4: Structure du questionnaire d'analyse du budget local

La section 1 du questionnaire requiert donc des données financières pour déterminer les coûts de fonctionnement (présentés en détail en Figure 5) et les revenus de l'année en cours (2014) pour les AMP existantes. Par ailleurs, l'évaluation des principaux investissements passés permet de fournir une estimation des coûts liés à la création et l'établissement de l'AMP. Dans l'analyse financière, nous n'avons pris en compte que les coûts directs, c'est-à-dire les coûts directement engagés par les gestionnaires. La section 1 fournit donc une analyse quantitative des coûts de création et de fonctionnement des AMP existantes.



**Figure 5: Typology des coûts**

(Source: Bovarnick *et al.*, 2010)

La section 2 vise à recueillir des informations sur la comptabilité de gestion. Chaque composante de gestion est décrite en fonction de la quantité de ressources nécessaires pour sa mise en œuvre (en pourcentage de la ressource individuelle). Cette analyse permet aux gestionnaires d'AMP d'identifier les faiblesses et les forces de la gestion de leur AMP et donc de déterminer les points à approfondir. Les quatre composantes de gestion de base identifiées sont présentées en Figure 6.

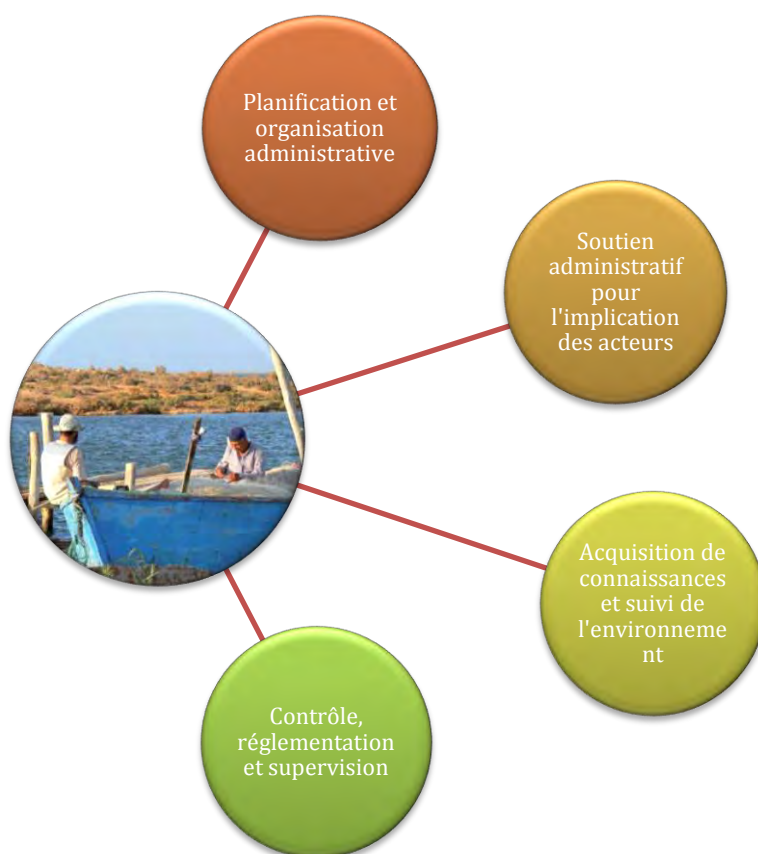


Figure 6: Composantes de gestion des AMP

Détail des composantes de gestion :

- **Planification et organisation administrative** : cette composante comprend les activités de gestion générales (gestion financière et comptable, entretien des locaux et infrastructures, gestion des ressources humaines etc.). Elle implique également des processus participatifs pour l'élaboration et le suivi de plans de gestion, la mise en œuvre des plans d'activités, et l'évaluation de l'effectivité de la gestion (Bovarnick *et al.* 2010).
- **Soutien administratif pour l'implication des acteurs (formation, séminaires, réunions et outils de communication)** : cette composante concerne les besoins en termes de communication pour informer le grand public et les acteurs intéressés. Des investissements sont nécessaires afin de renforcer les institutions et organismes des acteurs locaux. Certains coûts sont liés à l'élaboration de contrats, aux processus de négociation pour établir les règles de ces contrats, et pour garantir le bon fonctionnement des mécanismes d'application des lois (contrôle du comportement des usagers, sanctions et résolution des conflits).

- **Acquisition des connaissances et suivi de l'environnement** : un suivi est nécessaire pour surveiller les caractéristiques environnementales sur le terrain et fournir une référence pour garantir une meilleure adaptation. L'acquisition de données spécifiques est nécessaire pour mieux connaître les fondements et les bénéfices potentiels de l'AMP. Certaines études sont requises afin d'identifier les priorités, les critères de représentativité de l'AMP et la connectivité avec le milieu environnant. Les analyses économiques permettent d'évaluer les nouvelles sources de ressources financières et d'identifier les mesures les plus rentables face aux pressions des secteurs économiques. L'acquisition de données et les indicateurs sont inclus dans les systèmes de suivi qui permettent de connaître la performance des AMP ou de les réajuster si nécessaire. Les études de recherche et développement et l'acquisition de données sont menées à tout moment de l'élaboration du projet ou de l'initiative et répondent à différents besoins.
- **Contrôle, réglementation et supervision** : certaines AMP ont clairement défini des procédures d'application des lois, avec une surveillance régulière de la zone et le contrôle des pratiques afin de prévenir les menaces sur les AMP.

Enfin, la section 3 du questionnaire fournit une analyse quantitative des ressources humaines matérielles et financières requises par les gestionnaires pour assurer la gestion effective de leur AMP. Dans la mesure où toutes les AMP ne se situent pas dans la même phase de développement, les ressources et les activités à mettre en œuvre peuvent varier selon les AMP. La Figure 7 ci-après présente ces activités en fonction de la phase de développement de l'AMP (FFEM, 2010).



**Figure 7 : Phases du développement de l'AMP**

(Source: FFEM, 2010)

## b) Description de l'échantillon

Les AMP sélectionnées sont indiquées en annexe 4. Avec des aires marines de 0,3 à 1 581 km<sup>2</sup> affichant une large représentativité géographique, notre échantillon est adapté à la diversité d'AMP comprises dans le réseau en Méditerranée. Afin d'assurer la représentativité, toutefois, des critères spécifiques ont été pris en compte :

- Types de gouvernance : 16 AMP sont gérées par des agences gouvernementales, 3 par gouvernance partagée et 1 par gouvernance privée ;
- Niveau de conservation (classification UICN) : 3 AMP sont en classe II, 9 en classe IV, 2 en classe V, 1 en classe VI et 5 sont non classifiées ou inclassifiables (sites Natura 2000) ;
- Objectifs (conservation de la biodiversité/espèces/habitats/fonctions environnementales, gestion durable du tourisme, gestion durable des pêcheries, gestion durable d'autres activités socio-économiques, résolution des conflits, amélioration des connaissances, promotion du patrimoine culturel et historique, éducation et sensibilisation) : sur les 20 AMP sélectionnées, 100% ont un objectif de protection des habitats et des espèces. Toutefois, seulement 12 AMP intègrent l'idée de durabilité dans leurs objectifs ; et
- Protection des ressources naturelles (ex. habitats coralligènes, herbiers et baleines).

| Caractéristiques de l'AMP  | AMP méditerranéennes <sup>3</sup>      | AMP de l'échantillon |
|----------------------------|----------------------------------------|----------------------|
| <b>Type de gouvernance</b> | Communautés locales                    | 3%                   |
|                            | Agences gouvernementales               | 81%                  |
|                            | Gouvernance partagée                   | 8%                   |
|                            | Gouvernance privée                     | 1%                   |
| <b>Classification UICN</b> | II & III                               | 24%                  |
|                            | IV                                     | 25%                  |
|                            | V                                      | 10%                  |
|                            | VI                                     | 2%                   |
| <b>Objectifs</b>           | Protection des habitats et des espèces | 97%                  |
|                            | Développement durable                  | 70%                  |

**Tableau 1 : Représentativité de l'échantillon d'AMP**

3 - Compris dans la base de données MAPAMED



Avec une surface marine de 3 519 km<sup>2</sup>, soit 13% de la surface totale<sup>4</sup> des AMP de Méditerranée, notre échantillon est largement représentatif de la variété d'AMP dans le bassin et fournit une estimation indicative des coûts de fonctionnement quotidiens d'une AMP individuelle. Par ailleurs, étant donné que les questionnaires ont seulement été distribués aux AMP ayant déjà fourni des données dans le cadre de l'inventaire 2012 et considérées comme relativement bien gérées, ces chiffres constituent une estimation solide des coûts liés à la gestion de base des AMP à différentes étapes de leur développement.

Les principales pressions exercées sur les ressources marines sont issues d'activités terrestres ou côtières (pollution, tourisme, etc.), la plupart des activités des AMP sont donc menées sur le littoral (éducation du public, surveillance, etc.) plutôt qu'en mer. La part d'aire terrestre et côtière (en tant qu'indicateur de surface d'échange entre les pressions terrestres et les ressources marines) affectera probablement davantage les coûts de gestion de l'AMP que la superficie totale d'aire marine. Toutefois, quelle que soit la part d'aire marine sur la surface totale, les études montrent que les AMP plus grandes, sont en général plus en mesure de générer des économies d'échelle pour leurs dépenses (Bovarnick *et al.*, 2010). Ces facteurs sont analysés en détail dans ce rapport.

Si l'on considère les AP mixtes (AP terrestres et marines), il est difficile de faire la distinction entre le budget alloué à l'aire marine et celui alloué à l'aire terrestre. C'est pour cette raison que nous avons choisi d'analyser le budget des AP dans leur ensemble, aire terrestre comprise : tous les coûts ont été attribués à la gestion de l'aire marine lorsque nous ne disposons pas d'une répartition des coûts plus détaillés.

20 AMP ont été prises en compte dans le cadre de l'étude. Les AMP ne bénéficiant que d'un statut international n'étaient pas comprises dans l'analyse, en raison de la singularité de leur gestion et du manque de représentativité de leur superficie à l'échelle du bassin (ex. Pelagos couvre 87 500 km<sup>2</sup> pour une surface totale d'AMP internationales de 87 998 km<sup>2</sup> dans l'ensemble du bassin (Gabrié *et al.* 2012)). Nous considérons donc une surface marine de référence pour le bassin méditerranéen de 647 853 km<sup>2</sup> (superficie totale de la zone des 12 m.n.<sup>5</sup>), tel que l'indique la Figure 7. L'étendue de l'analyse est donc limitée à 26% de la surface de la Méditerranée.

Les AMP interrogées devaient nous fournir deux types de données financières, les coûts liés à la création de l'AMP et les coûts liés à la gestion effective de l'AMP (ci-après appelés « besoins financiers pour une gestion effective ») :

- Les AMP interrogées dans leur **phase pionnière** (définie par le FFEM), établies plus récemment, fournissent plus facilement des données précises sur les coûts de création. En théorie, la création commence avec l'idée qu'un endroit spécifique requiert une mesure de protection, et aboutit à la désignation officielle de l'AMP (FFEM, 2010). 5 de ces AMP ont été étudiées dans le cadre de cet échantillon en Albanie, en France, en Tunisie et en Turquie.
- On considère que les AMP interrogées dans leur **phase d'autonomie** (définie par le FFEM) bénéficient d'une gestion permettant d'atteindre les objectifs de conservation et d'appliquer de façon effective les programmes visant à maintenir le fonctionnement optimal des écosystèmes. En théorie, ces AMP ont préalablement identifié les actions

4 - Surface de référence utilisée pour la superficie marine des AMP de Méditerranée (pour le calcul de pourcentages) : 27 066 km<sup>2</sup> (Gabrié *et al.* 2012). Pelagos et les zones de pêche réglementées ne sont pas compris dans cette analyse.

5 - Certains pays ont une limite d'eaux territoriales à 6 m.n. Toutefois, à l'instar de Gabrié *et al.* (2012), il a été décidé d'établir une distance constante de 12 m.n. pour l'ensemble des pays, dans le cadre de cette étude, et pour régler les problèmes judiciaires liés à cette mer fermée.

et ressources requises pour permettre une gestion effective. 15 de ces AMP ont été étudiées dans le cadre de l'échantillon en Algérie, en France, en Grèce, en Italie, au Liban, à Monaco, en Slovénie et en Espagne.

### c) Traitement des données financières

En utilisant le même principe de traitement des données que McCrea-Strub *et al.* (2011), tous les coûts ont été reportés en euros 2014, en convertissant la monnaie locale selon le taux de change en euros. Pour standardiser les informations financières en données comparables entre les pays étudiés, nous avons également ajusté les coûts en tenant compte de la parité de pouvoir d'achat (PPA), indicateur de la « valeur » locale du dollar. Les valeurs ajustées selon la PPA ont ensuite été converties en euros 2014.

## 2.3.3 Méthodologie pour l'évaluation de l'attribution des ressources au niveau national

### a) Echantillon de pays et études

L'analyse de la mobilisation des ressources à l'échelle du pays, comprise dans l'étude des écarts financiers à combler pour une gestion effective des aires marines protégées, dépend largement de la capacité à identifier les ressources financières mobilisées à travers la coopération internationale ou grâce au budget gouvernemental pour chaque pays en Méditerranée (Figure 8 ci-après).

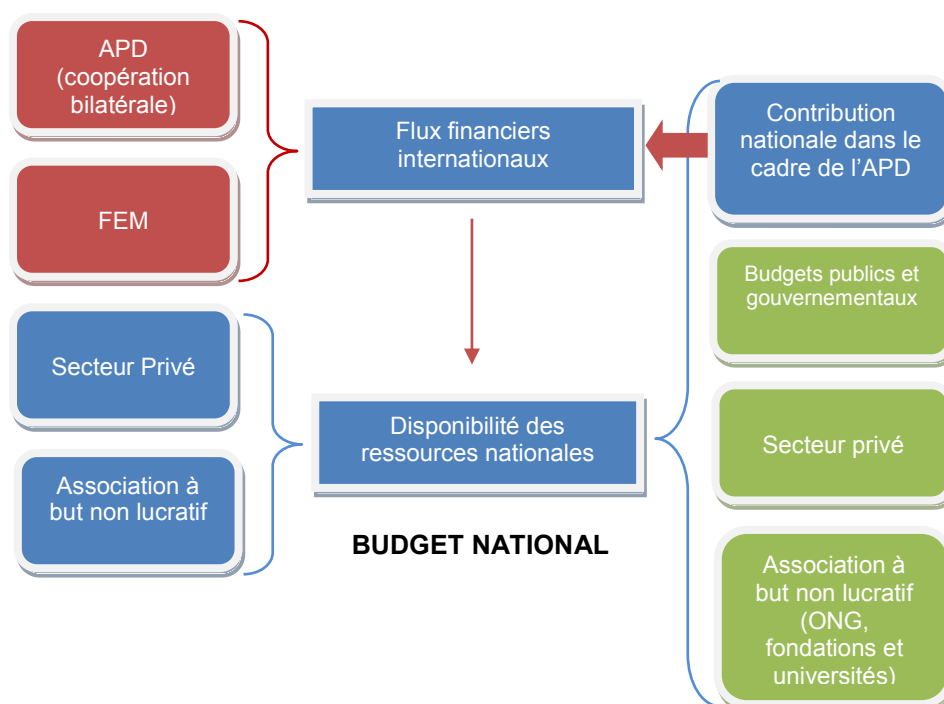


Figure 8 : Sources de revenus pour le budget national

(Source: les auteurs)

La priorité était donnée aux pays méditerranéens dont les représentants d'AMP étaient identifiables et impliqués dans la coopération internationale. Sur les 21 pays du bassin méditerranéen, la Bosnie Herzégovine, le Maroc, la Lybie et la Syrie ne sont pas compris

dans notre analyse, en raison des difficultés à identifier les contacts nationaux ou les personnes à interroger. Les études ont été menées dans les 17 autres pays par le biais de questionnaires en ligne, puis d'entretiens téléphoniques et d'échanges de mails. Les questionnaires ont été envoyés aux représentants gouvernementaux nationaux des agences ministérielles responsables de l'environnement. Des informations ont aussi été sollicitées auprès du correspondant officiel pour la coopération internationale. 14 pays ont répondu de manière exhaustive et ont transmis toutes les informations par écrit.

Les **études ont fourni des informations sur le financement public des gouvernements centraux** pour les AMP, en mettant en évidence ces ressources dédiées à la gestion des AMP et à la création de nouvelles AMP. Des informations ont été sollicitées sur d'autres fonds publics transmis par différents ministères et entités publiques (locales et régionales). Toutefois, tous les pays de l'échantillon n'ont pas pu fournir des indications sur les financements locaux et régionaux, en raison du manque de données centralisées au niveau national. Nous avons également demandé des informations sur les stratégies financières prévues pour atteindre l'Objectif 11 d'Aichi et les objectifs nationaux, en termes de création ou d'extension des AMP. Certains pays n'ont pas fourni d'informations concernant l'objectif d'Aichi. Nous avons aussi identifié **les ressources financières mobilisées via la coopération internationale**, à l'aide des données disponibles en ligne et des contributions écrites des interlocuteurs officiels.

L'ensemble de ces informations a été complété par une recherche documentaire en ligne, afin de caractériser les contextes institutionnels nationaux affectant le flux de dépenses nationales pour les aires marines protégées.

## b) Degré de fiabilité des informations financières

La principale limite de l'analyse sur la mobilisation des ressources au niveau national, pour les AMP, est le manque d'intégrité des données financières déclarées. Chaque pays a donc été classé en fonction de trois différents degrés de fiabilité (Tableau 2 : Degré de fiabilité indiquant le niveau d'intégrité des données financières) :

- Un degré faible pour les informations principalement issues de la recherche documentaire ;
- Un degré moyen pour les informations déclarées par les experts mais non validées par les autorités nationales ;
- Un degré élevé pour les informations exclusivement déclarées et/ou validées par les autorités nationales et les informations déclarées par les organismes officiels (principalement le FEM, l'OCDE et l'UE). Afin de faciliter le processus de validation par les autorités nationales, nous avons élaboré un profil de pays, en fonction de la mobilisation des ressources, synthétisant l'ensemble des données financières..

| Degré de fiabilité              | Pays            | Explications                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Degré de fiabilité élevé</b> | <b>Albanie</b>  | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national et la coopération internationale                                                                                      |
|                                 | <b>Croatie</b>  | Les données financières sur le budget central et la coopération internationale ont été validées par les autorités nationales                                                                                              |
|                                 | <b>Chypre</b>   | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national                                                                                                                       |
|                                 | <b>Égypte</b>   | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national. Les informations sur le budget de la coopération internationale sont issues de données publiques officielles.        |
|                                 | <b>France</b>   | Les informations financières ont été revues par l'Agence Nationale pour les AMP. Les autorités nationales ont validé les projets de l'UE.                                                                                 |
|                                 | <b>Grèce</b>    | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national.                                                                                                                      |
|                                 | <b>Italie</b>   | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national.                                                                                                                      |
|                                 | <b>Israël</b>   | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national.                                                                                                                      |
|                                 | <b>Liban</b>    | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national.                                                                                                                      |
|                                 | <b>Monaco</b>   | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national.                                                                                                                      |
|                                 | <b>Slovénie</b> | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national.                                                                                                                      |
|                                 | <b>Tunisie</b>  | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national. Les informations sur le budget de la coopération internationale sont issues de données publiques officielles (FFEM). |
| <b>Degré de fiabilité moyen</b> | <b>Espagne</b>  | Les autorités nationales ont transmis des informations financières par écrit sur le budget national.                                                                                                                      |

|                                  |                                                |                                                                                                                             |
|----------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                  | <b>Monténégro</b>                              | Des informations écrites ont été transmises par une ONG nationale mais n'ont pas été validées par les autorités nationales. |
| <b>Degré de fiabilité faible</b> | <b>Algérie, Malte</b>                          | Informations disponibles pour la coopération internationale. Pas d'informations disponibles sur les budgets nationaux.      |
|                                  | <b>Turquie</b>                                 | Informations disponibles pour la coopération internationale. Pas d'informations disponibles sur les budgets nationaux.      |
| <b>Pays non évalués</b>          | <b>Maroc, Bosnie Herzégovine, Syrie, Libye</b> | Manque d'informations sur les ressources internationales et les budgets nationaux                                           |

**Tableau 2 : Degré de fiabilité indiquant le niveau d'intégrité des données financières**

Nous classons les pays en fonction du degré de fiabilité, afin de diviser l'échantillon initial en plus petits échantillons de pays, pour lesquels un même degré de fiabilité des données financières a été attribué, afin de garantir la pertinence des résultats sur les écarts financiers des AMP.

### c) Sources d'information

Nous avons examiné les informations disponibles en ligne, sur la période 2010-2014, afin d'identifier les flux financiers internationaux issus de la coopération internationale, sur la base des sources suivantes :

- La Base de données Marqueurs de Rio de l'OCDE-CAD<sup>6</sup>. En se basant sur le rapport des pays du CAD<sup>7</sup> pour le Système de Notification des Pays Créanciers (SNPC), nous avons examiné le SNPC de l'Aide Publique au Développement bilatérale globale, liée aux aires protégées marines et côtières. Nous avons procédé à l'actualisation de ces informations en nous basant sur l'APD de la France (AFD – *Agence Française de Développement*).
- La Base de Données du FEM<sup>8</sup>, axée sur les projets en lien avec les aires marines et côtières protégées. Nous avons examiné les projets du cycle de programmes FEM-5 ainsi que les prévisions du cycle de reconstitution FEM-6.
- La Base de Données de programmes LIFE de l'UE<sup>9</sup>. Pour les Etats membres de l'UE dans la région, nous avons évalué les projets financés par les programmes LIFE de l'UE, en lien avec les aires protégées marines et côtières. Les ressources des programmes LIFE sont principalement dédiées au renforcement du réseau et des sites Natura 2000. Il était difficile d'évaluer la contribution d'autres instruments de financement de l'UE, puisqu'ils sont principalement axés sur des questions environnementales et de développement plus vastes.

6 - <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RIOMARKERS> (19 janvier 2015)

7 - Pays financeurs : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume Uni, États Unis, Communautés européennes.

8 - [http://www.thegef.org/gef/gef\\_projects\\_funding](http://www.thegef.org/gef/gef_projects_funding) (10 octobre 2014)

9 - <http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/> (consultation en ligne du 6 mars 2015)

- Nous avons étudié la 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Stratégie nationale et Plans d'action indiqués lors de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et d'autres études nationales menées sur des thèmes similaires.

#### d) Traitement des données financières

Les processus de traitement des données financières provenant des gouvernements centraux et de la coopération internationale sont les suivants :

- Les devises étrangères (dollar américain et devises hors Euro) ont été converties en euros, en se basant sur le taux de change mensuel moyen du mois de décembre 2014 (Banque de France<sup>10</sup>). Les données financières sont exprimées en prix courants.
- En ce qui concerne les ressources financières provenant de la coopération internationale (APD bilatérale, FEM et agences des Nations Unies, fonds de l'UE), une distinction a été faite entre les subventions et le cofinancement fourni par les gouvernements.
- Les données sur les ressources financières provenant de l'APD bilatérale ont été indiquées en tant que versements annuels, alloués par projet et par pays, puisqu'elles représentent les dépenses annuelles courantes effectives (voir annexe 5). L'étude des données financières des programmes de l'UE et du FEM révèle l'existence d'une période de temps entre les engagements et l'utilisation effective des ressources financières internationales disponibles. En effet, les premiers versements aux pays bénéficiaires peuvent être soumis à un laps de temps incompressible, ce qui complique l'évaluation du niveau réel d'investissements annuels sur la période étudiée.
- Par conséquent, pour les ressources financières provenant du FEM (et des agences du FEM) et des fonds de l'UE, indiquées comme engagements, nous avons divisé le budget total par le nombre d'années du projet (**Montant total des ressources / nombre d'années N de mise en œuvre du projet**), pour estimer un versement approximatif par année et par projet.
- Pour l'analyse au niveau du pays, nous avons limité notre évaluation à la période 2012-2014. Les données financières hors de cette période n'ont pas été prises en compte.
- Dans le cadre des ressources financières transmises par le FEM, l'APD bilatérale et les fonds de l'UE, nous avons analysé les projets en détail, et nous avons estimé le montant potentiellement alloué aux activités de l'AMP. Pour cela, nous avons isolé la part du budget total correspondant aux AMP, en fonction de la fiche d'identification du projet du FME, de la description du projet de l'APD et de la description du projet LIFE de l'UE.

#### e) Type d'analyses

L'analyse de la mobilisation des ressources pour les AMP en Méditerranée suit les standards convenus par les Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). La

---

10 - <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/changes-et-taux/les-taux-de-change-salle-des-marches/parites-moyenne-mensuelle.html> (consultation en ligne du 23 janvier 2015)

transmission de ressources financières aux pays de la région méditerranéenne s'effectue par différents biais :

- Seuls les pays éligibles à l'Aide Publique au Développement bilatérale et l'aide multilatérale (FEM et agences FEM) ont été évalués. Nous avons souligné la contribution nationale, dans le cadre des critères de cofinancement des projets, provenant de la coopération multilatérale et bilatérale. Ces ressources doivent être incluses dans le budget national et témoignent de l'effort financier pour les AMP.
- Les pays de l'UE, étant les principaux contributeurs de l'APD dans cette région, ne peuvent être bénéficiaires. Toutefois, les pays méditerranéens membres de l'UE bénéficient du soutien financier des institutions de l'UE. Pour ces pays, l'évaluation était principalement axée sur les programmes LIFE dans la région.
- Les pays peuvent également obtenir des ressources auprès d'ONG, de fondations, de fonds fiduciaires, et/ou grâce aux dons. Ces ressources sont souvent des subventions qui servent de leviers pour mobiliser davantage de fonds auprès d'autres financeurs, et elles sont aussi utilisées pour compléter les investissements nationaux des gouvernements et ONG. Les contributions financières du secteur privé et les dons des ONG sont souvent alloués à des projets nationaux ou internationaux spécifiques. Comme nous n'avons pas recueilli d'informations financières précises concernant les fondations internationales, nous nous sommes principalement intéressés aux projets régionaux, généralement financés par les ONG internationales de la région.
- Outre les ressources issues de la coopération internationale, nous avons procédé à l'évaluation des budgets nationaux pour les AMP. Les gouvernements attribuent une part des ressources de leur budget national, dans le cadre du financement public, pour la biodiversité. Les dépenses publiques sont les investissements du gouvernement central, des agences publiques et des gouvernements régionaux. Elles sont engagées en fonction du cadre institutionnel établi pour la gestion des AMP. Certains pays disposent d'un système centralisé, avec un budget attribué par le gouvernement central, généralement le ministère chargé de l'environnement. Pour d'autres pays, le système est plutôt décentralisé, avec des investissements provenant des autorités régionales.
- Au niveau national, certaines ressources proviennent de dons privés ou de contributions en nature, attribuées sur la base de projets spécifiques. Ces ressources ne sont pas destinées à intégrer le budget national du pays, mais plutôt à réduire la charge financière liée au développement de projets spécifiques. Elles ne sont pas prises en compte dans ce rapport.

#### **f) Limites de l'étude**

Plusieurs difficultés doivent être soulignées :

- La plupart des données sur les ressources financières de l'APD concernent plusieurs activités liées à la biodiversité, ce qui entraîne un risque de double comptabilisation. Pour atténuer ce problème, nous avons analysé en détail les projets bénéficiant du flux de ressources de l'APD, et nous avons isolé les projets concernant spécifiquement les aires protégées marines et côtières. Par ailleurs, nous avons établi une distinction claire entre la coopération bilatérale de l'APD et le FEM (et les agences des Nations Unies concernées).



- Les données sur les dépenses nationales concernent principalement le budget de fonctionnement courant de l'organe administratif central, généralement le ministère chargé de l'environnement et du milieu marin et côtier. Ce budget soutient les actions liées aux inspections, aux suivis et aux études techniques. Ces ressources ne sont pas attribuées aux gestionnaires de l'AMP mais elles réduisent la charge financière des activités, qui auraient été financées par l'AMP.

### **g) Hypothèses de scénarios pour la réalisation des objectifs d'Aichi**

Le niveau d'investissement requis dépendra de la situation de départ de la structure institutionnelle, utilisée pour l'établissement des AMP et des activités, ainsi que de l'importance du soutien politique et de leur intégration dans la politique globale. Cette notion s'applique dès le début de la phase de développement des AMP, puis devient une condition pour le maintien des AMP dans leurs étapes de développement ultérieures.

La structure de la gouvernance est particulièrement liée à ces investissements requis en amont et au cours de la période de mise en œuvre. Certains investissements seront nécessaires pour que la politique devienne opérationnelle et pour assurer le suivi et l'évaluation du système en cours d'établissement, et pouvoir l'adapter ou l'ajuster. Sa durabilité dépendra de la capacité du système de gouvernance à créer des conditions permettant son adaptabilité sur le long terme au niveau environnemental (révision des objectifs écologiques) et au niveau social (adaptation des règles pour les usagers selon les résultats).

Dans le cadre de cette étude, nous considérons que la conservation de 10% d'aires marines et côtières en Méditerranée (Objectif 11 d'Aichi) serait le résultat de la gestion idéale d'un système d'AMP au niveau national. Dans cette optique, notre définition d'un scénario de gestion idéale est « un niveau idéal de financement requis pour :

- la création de nouvelles AMP, afin d'atteindre l'Objectif 11 d'Aichi de 10% de territoire marin,
- la mise en œuvre des programmes permettant d'atteindre et maintenir un niveau de gestion effective dans les AMP existantes et les AMP manquantes identifiées. »

Plusieurs pays de notre échantillon n'ont pas fourni d'informations sur leur propre plan concernant les objectifs d'Aichi. Pour cette raison, à partir de la surface actuelle d'AMP en km<sup>2</sup> dans chaque pays, nous avons choisi d'extrapoler la surface totale à étendre ou à créer, pour atteindre l'objectif des 10%. Nous avons utilisé, pour référence principale, les données de MedPAN (2012) indiquant la surface d'AMP en km<sup>2</sup>, dans chaque pays.

Pour déterminer les écarts financiers à combler pour la réalisation de l'objectif d'Aichi, nous utilisons les informations fournies sur la mobilisation des ressources au niveau national (chap. 4) et sur les besoins financiers des AMP (chap. 3).

### 3. EVALUATION DES BESOINS FINANCIERS DES AMP AU NIVEAU LOCAL

#### FAITS IMPORTANTS :

**Pour les AMP méditerranéennes étudiées, le niveau moyen de finances disponibles s'élève à 18 449 € par km<sup>2</sup> par an.** L'étude d'un échantillon de 20 AMP en Méditerranée révèle les différences de financement disponible pour les AMP, entre les pays de l'UE et les pays hors UE : **le financement total des AMP de l'Union Européenne est supérieur à celui d'autres AMP hors UE.**

Si l'on considère les coûts par unité de surface, **les coûts de fonctionnement** sont compris entre 591 € et 66 632 € par km<sup>2</sup>, au cours du dernier exercice financier dans les AMP autonomes, et entre 0 € et 10 783 € par km<sup>2</sup>, au cours du dernier exercice financier dans les AMP en phase pionnière. Les différences de coûts d'investissement entre les AMP autonomes et pionnières sont moindres : **les investissements annuels** sont compris entre 0 € et 15 026 € par km<sup>2</sup> par an, pour les AMP en phase d'autonomie, et entre 0 et 2 696 € par km<sup>2</sup> par an, pour les AMP en phase pionnière.

**Les variations financières entre les AMP autonomes et pionnières peuvent s'expliquer par les différences de besoins en termes de gestion mais aussi de structures de financement :** les budgets gouvernementaux (sources locales, régionales et nationales) constituent les principales sources de financement des AMP. **La diversité des financements des AMP pionnières est limitée** par rapport aux AMP autonomes. Ce résultat souligne la faible autonomie financière des AMP pionnières par rapport aux AMP autonomes. On observe une part plus importante **de fonds internationaux et privés** pour les AMP pionnières.

**Les ressources humaines représentent la part principale des coûts de fonctionnement :** les salaires, dans la plupart des AMP, représentent plus de 50% des coûts de fonctionnement. En ce qui concerne les ressources humaines, **86% des gestionnaires déclarent que le financement actuel des AMP ne couvre pas l'intégralité de leurs besoins pour assurer l'effectivité de la gestion.** L'insuffisance des revenus permettant l'effectivité de la gestion est encore plus significative dans les pays hors UE.

Ce chapitre présente les résultats générés suite à l'analyse locale de l'échantillon d'AMP. Les données financières de l'année 2014 sont extraites du budget prévisionnel ou du budget actuel d'AMP sélectionnées au niveau local, lorsque l'information était disponible. Ce chapitre souligne principalement la situation financière d'AMP représentatives : il porte sur l'évaluation quantitative des ressources nécessaires pour les AMP individuelles, ainsi que sur les principales sources de financement et enfin, sur l'identification des actions de financement majeures. Une évaluation détaillée des besoins financiers des AMP est ensuite proposée, basée sur le coût des activités de gestion principales.

### 3.1 Coût lié à la gestion de base des AMP en Méditerranée

#### 3.1.1 Budget des AMP existantes

##### a) Total des fonds disponibles

Le total des fonds disponibles est la somme de l'ensemble des sources financières pour les AMP. Les sources de financement comprennent :

- Le budget des gouvernements locaux, régionaux et nationaux ;
- Le budget des agences de développement bilatérales et multilatérales (ex. FEM) ;
- Le financement des ONG et les contributions privées ; et
- Les revenus générés sur le site.

Pour les AMP étudiées, le revenu total est compris entre 36 664 € et 2 944 736 € en 2014 (revenu médian : 263 692 € en 2014), avec une moyenne de 430 768 €, comme l'indique le Tableau 4. Le financement total des AMP de l'Union Européenne est supérieur à celui d'AMP d'autres pays (en moyenne 559 808 € pour une AMP de l'UE et 95 266 € pour une AMP hors UE).

| Région               | AMP autonomes<br>(en euros, par an) | AMP pionnières<br>(en euros, par an) |
|----------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| AMP méditerranéennes | 324 430 (15)                        | 802 952 (5)                          |
| AMP de l'UE          | 361 064 (13)                        | 2 944 736 (1)                        |
| AMP hors UE          | 104 631 (2)                         | 89 023 (4)                           |

Tableau 3 : Financement total moyen disponible pour les AMP étudiées en 2014

##### b) Coûts par unité de surface

L'utilisation des revenus pour les coûts de fonctionnement par unité de surface est présentée dans le Tableau 4.

Pour les AMP autonomes, les coûts de fonctionnement sont compris entre 591 € et 66 632 € par km<sup>2</sup>, au cours du dernier exercice financier (médiane, 7 330 € par km<sup>2</sup>) ; 4 AMP disposent d'un budget entre 20 000 et 100 000 € par km<sup>2</sup>, 3 entre 10 000 et 20 000 € par km<sup>2</sup> et 7 AMP entre 1 et 10 000 € par km<sup>2</sup>.

Pour les AMP pionnières, les coûts de fonctionnement sont compris entre 0 € et 10 783 € par km<sup>2</sup>, au cours du dernier exercice financier (médiane, 644 € par km<sup>2</sup>).

| Région       | AMP autonomes<br>(en euros, par km <sup>2</sup> , par an) | AMP pionnières<br>(en euros, par km <sup>2</sup> , par an) |
|--------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Méditerranée | 15 232 (15)                                               | 2 665 (5)                                                  |
| AMP de l'UE  | 15 984 (13)                                               | 1 869 (1)                                                  |
| AMP hors UE  | 10 720 (2)                                                | 2 864 (4)                                                  |

**Tableau 4 : Coûts de fonctionnement annuels moyens, par unité de surface, pour les AMP étudiées en 2014**

Les coûts de fonctionnement des AMP autonomes sont supérieurs à ceux des AMP pionnières, ce qui souligne un certain niveau d'autonomie structurelle et financière.

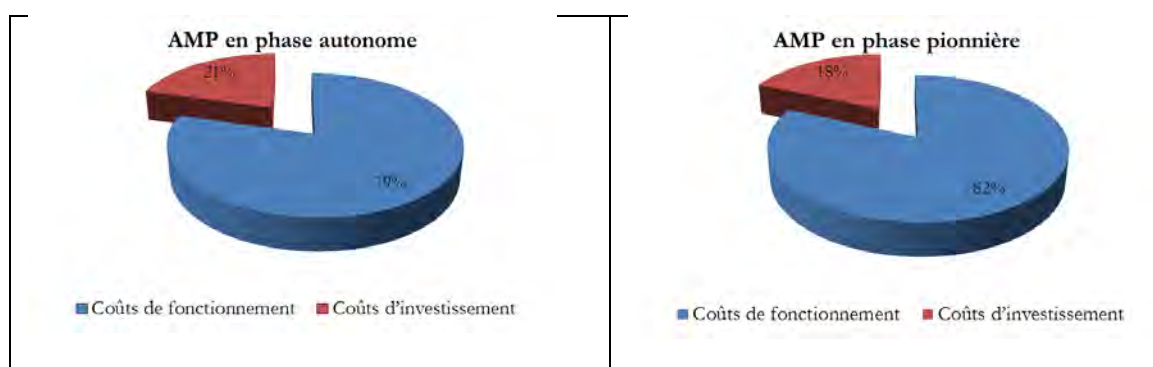
À l'inverse des résultats budgétaires totaux, les coûts de fonctionnement par surface dans les AMP hors UE sont supérieurs à ceux des AMP de l'UE, en moyenne. Ce résultat peut s'expliquer par la taille relativement plus réduite des AMP étudiées dans les pays hors UE. Les études précédentes avaient déjà démontré que les AMP plus petites entraînaient des coûts plus élevés par unité de surface (Gabrié, 2010).

Outre les coûts de fonctionnement, l'investissement annuel a aussi été examiné, et les variations sont moindres. Le Tableau 5 présente les investissements annuels moyens dans les AMP étudiées, compris entre 0 € et 15 026 € par km<sup>2</sup> par an, pour les AMP en phase autonome (médiane 1 805 € par km<sup>2</sup> par an) et entre 0 et 2 696 € par km<sup>2</sup> par an, pour les AMP en phase pionnière (médiane 180 € par km<sup>2</sup> par an) ; 1 AMP dispose d'un budget d'investissement annuel supérieur à 10 000 € par km<sup>2</sup>, 2 AMP entre 5 000 et 10 000 € par km<sup>2</sup> par an, 12 AMP entre 0 et 5 000 € par km<sup>2</sup> par an et 5 AMP n'ont pas indiqué de coûts d'investissement.

| Région       | AMP autonomes<br>(en euros, par km <sup>2</sup> , par an) | AMP pionnières<br>(en euros, par km <sup>2</sup> , par an) |
|--------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Méditerranée | 3 479 (12)                                                | 764 (3)                                                    |
| AMP de l'UE  | 12 156 (10)                                               | 265 (1)                                                    |
| AMP hors UE  | 3 322 (2)                                                 | 930 (2)                                                    |

**Tableau 5 : Dépenses d'investissements annuelles moyennes, par unité de surface, pour les AMP étudiées en 2014**

La figure 9 présente la répartition des coûts annuels des AMP autonomes et pionnières :

**Figure 9: Répartition moyenne des coûts annuels**

Malgré une répartition similaire des coûts d'investissement et de fonctionnement sur les dépenses totales, les coûts de fonctionnement des AMP pionnières varient davantage que ceux des AMP autonomes sur la période 2012-2014. À l'inverse, les investissements annuels des AMP pionnières varient moins que ceux des AMP autonomes sur la période 2012-2014 (figure 10).

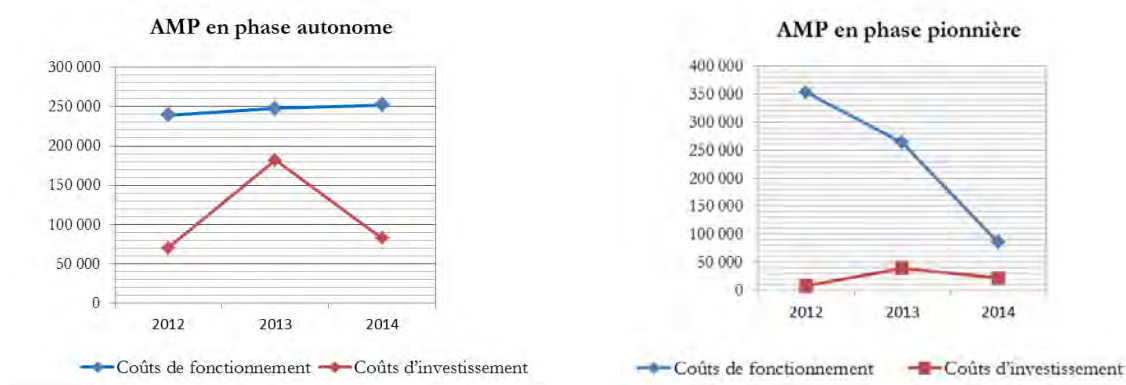
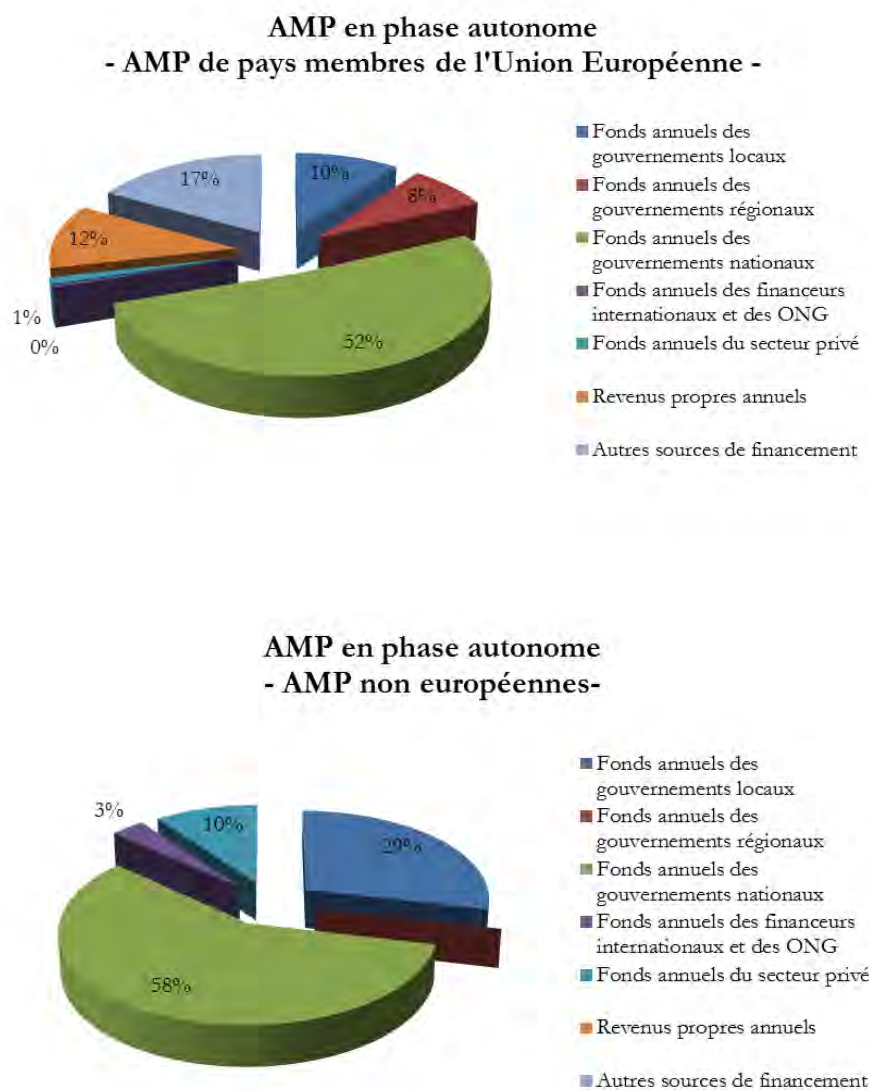


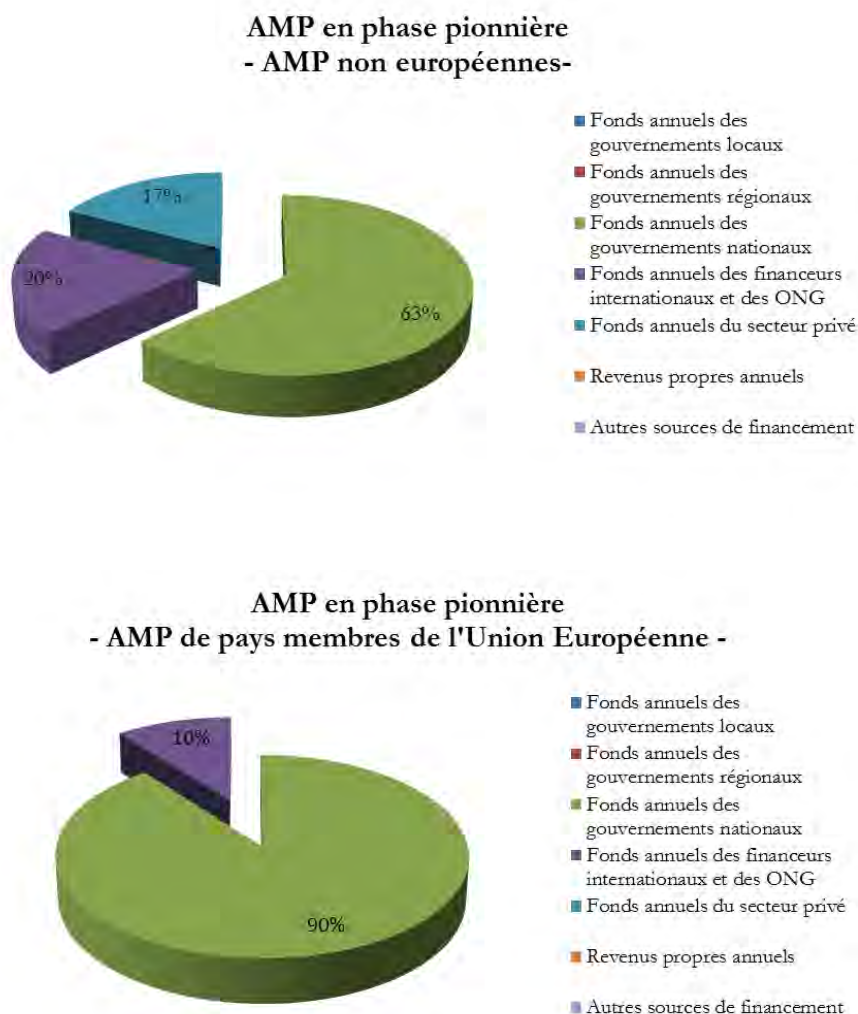
Figure 10: Variation des coûts de fonctionnement et d'investissement

### c) Fonds disponibles par source

La Figure 11 présente les financements existants par source.







**Figure 11: Contribution au revenu total, selon le type de sources de financement, par sous-région**

Sur le dernier exercice financier, à l'exception d'une AMP, **les budgets gouvernementaux** (sources locales, régionales et nationales) constituent les principales sources de financement pour les AMP. Ils couvrent toujours plus de 50% des dépenses annuelles, avec un minimum de 53%, et jusqu'à 98% des revenus totaux pour les AMP autonomes. Les AMP dont le pourcentage de financements gouvernementaux est inférieur, par rapport à l'ensemble de l'échantillon, sont généralement celles bénéficiant d'une importante part de revenus propres. Pour une AMP autonome, 85% des revenus totaux sont issus des programmes de l'Union Européenne (Cadre de Référence Stratégique National - CRSN, INTERREG, 7<sup>ème</sup> programme cadre).

**Les revenus propres** constituent la deuxième principale source de financement pour les AMP étudiées, en phase autonome : les revenus issus du site représentent 10% du total des fonds dans l'échantillon. Il s'agit des revenus issus de services et d'activités commerciales. Les tendances extrapolées au niveau régional suggèrent que la région est loin d'atteindre une autonomie en matière de financement des AMP. Seulement 3 AMP en Espagne et en Italie présentent des revenus propres supérieurs à 20% de leur financement total disponible.

Les AMP locales ont aussi bénéficié de la **coopération internationale** (APD, FEM, projets LIFE de l'UE). Toutefois, ces ressources représentent moins de 1%.

Les projets régionaux portés par des organisations telles que le CAR/ASP, le WWF et MEDPAN ont fourni un soutien solide aux AMP locales en Méditerranée. Les investissements s'élevaient à 4 400 233 euros sur 2010-2014 (voir paragraphe 4.1).

Les autres 14% de ressources financières disponibles dans la région proviennent de sources variées (notamment les revenus non dépensés de l'exercice précédent).

Les contributions non monétaires, ne sont presque jamais indiquées et pourtant elles sont aussi importantes : les bénévoles représentent une ressource humaine conséquente pour les gestionnaires d'AMP, de la maintenance au suivi du site. Ce complément peut être utile pour les activités professionnelles et peut couvrir une large part des écarts financiers, comme l'indique Watson et al. 2014. Dans certains cas, les partenariats entre gestionnaires d'AMP et scientifiques

couvrent les besoins en termes de recherche et de suivi dans l'AMP. Ces deux exemples de contribution non monétaire n'ont pas été pris en compte dans l'analyse mais peuvent faire varier considérablement les résultats dans certains cas.

Pour les AMP en phase pionnière, les résultats révèlent en premier lieu, que les ressources de financement sont moins variées que celles des AMP autonomes. Ce résultat souligne la faible autonomie financière des AMP pionnières par rapport aux AMP autonomes. La part des fonds privés et internationaux est également plus importante pour les AMP pionnières.

### RÉSULTATS 2012 SUR LA DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Le financement provient principalement des **gouvernements** (89% des AMP – y compris les AMP n'ayant pas indiqué leur budget) ; seulement 12 AMP reçoivent des financements des ONG et de financeurs internationaux (voir Fig. 83).

L'**autofinancement** est observé dans 36% des AMP (29 AMP ; notamment le Liban, la Slovaquie, la Croatie, la Turquie, la Grèce, la France, l'Italie et l'Espagne), ce qui ne permet pas d'assurer la durabilité d'une AMP qui ne dispose d'aucune autre ressource, comme c'est le cas dans certains pays du Sud ou du Nord-Est (8 sans réponse).

La participation du **secteur privé** est toujours très faible (seulement 8 AMP en bénéficient - Croatie, France, Grèce, Espagne, Italie, Slovaquie, Liban) (Gabrié et al., 2012).

## 3.1.2 Utilisation des ressources

### a) Coûts de fonctionnement

L'étude locale du budget 2014 indique clairement que **les ressources humaines constituent le coût de fonctionnement principal des AMP**. Il existe une corrélation positive évidente entre l'effectif de personnel permanent et le budget de fonctionnement (coefficient de corrélation,  $r = 0,93$  pour les AMP autonomes et  $r = 0,99$  pour les AMP pionnières). Ce résultat était prévisible puisque les salaires (du directeur du parc, des gestionnaires, des gardes, des scientifiques, des agents de liaison avec les collectivités, des spécialistes du tourisme, du spécialiste financier) représentent plus de 50% des coûts de fonctionnement pour 60% des AMP de l'échantillon (médiane, 77%).

Les ressources humaines englobent le personnel permanent et non permanent, souvent rémunéré par le biais de projets ou de programmes scientifiques spécifiques (91% du personnel en moyenne) dans les AMP autonomes. Le personnel saisonnier (9% en moyenne) apporte surtout une aide sur le terrain, pendant la saison estivale, pour le suivi, l'éducation et le contrôle dans les AMP autonomes. La Figure 12 ci-dessous présente la répartition du personnel selon les compétences. En moyenne, le personnel administratif



(directeurs, secrétaires, et comptables) représente 48% du personnel permanent dans les AMP en phase autonome. Le personnel scientifique représente seulement 9% du personnel permanent en moyenne, dans les AMP autonomes (les compétences scientifiques sont souvent mobilisées pour des projets spécifiques et rémunérées grâce à des budgets d'investissements basés sur les projets, selon les explications recueillies au cours des entretiens).

Dans les AMP pionnières, le recrutement est principalement axé sur le personnel administratif permanent : lors de la création de l'AMP, il convient de centrer les efforts sur la définition du cadre juridique et administratif. Le personnel scientifique est recruté en saisonnier, sur la base de contrats à durée déterminée, afin de soutenir les projets spécifiques en fonction du développement de l'AMP.

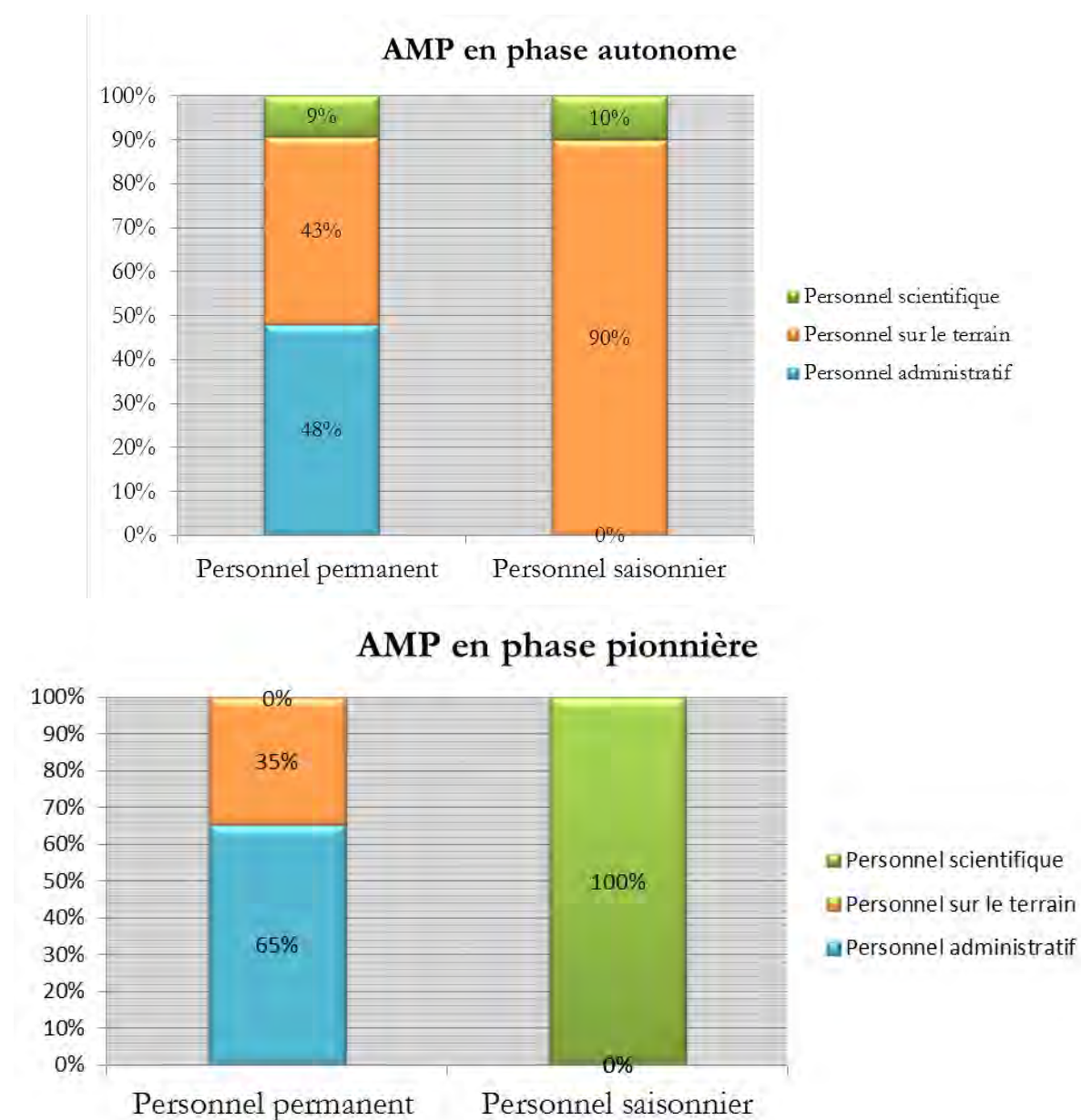
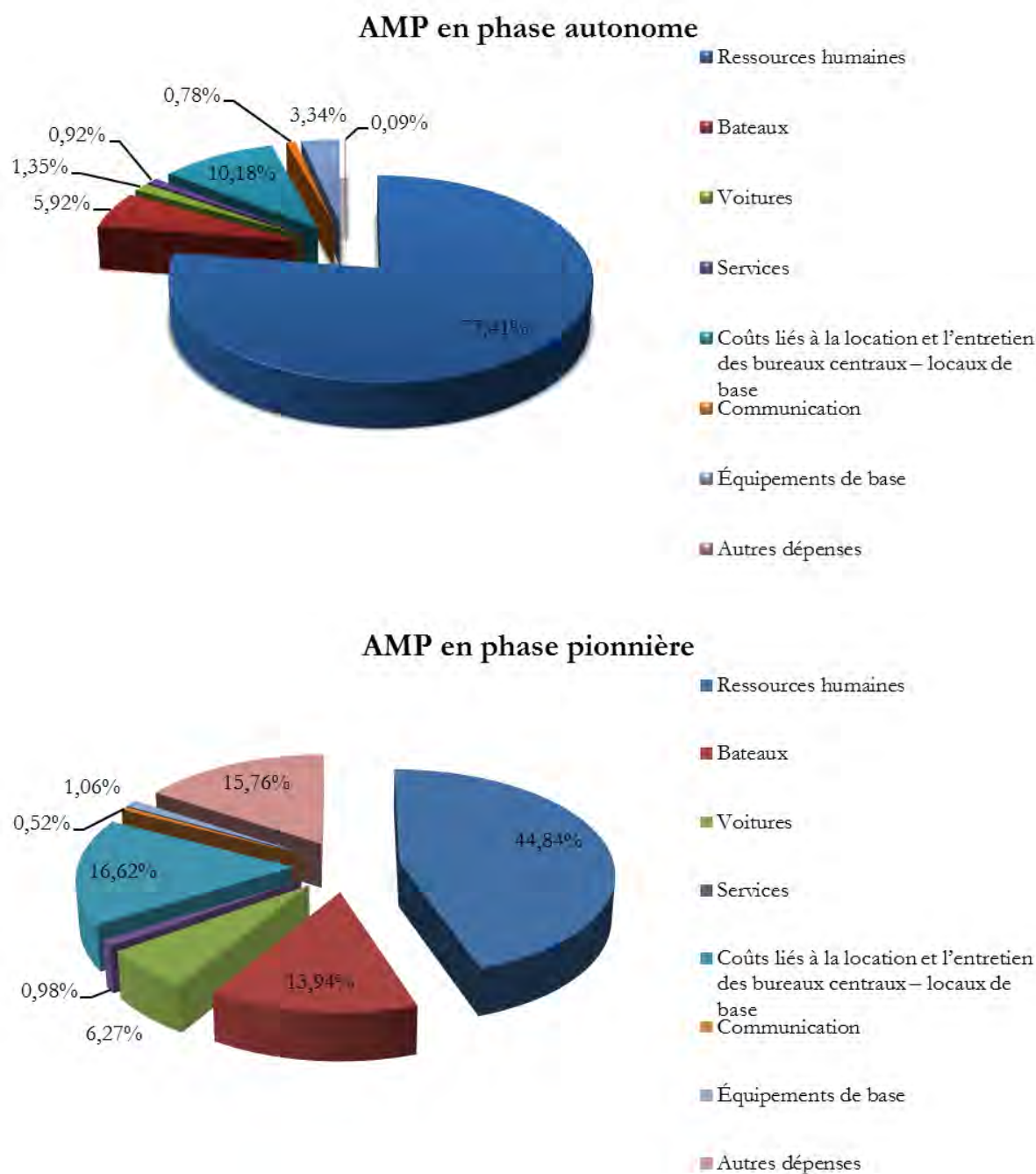


Figure 12: Utilisation moyenne des ressources humaines en Méditerranée

La Figure 13 présente la répartition des coûts de fonctionnement.



**Figure 13 : Répartition des coûts de fonctionnement hors personnel**

Les dépenses hors personnel concernent principalement le carburant et l'entretien des véhicules et bateaux (7% - 20 292 euros par an en moyenne), et la location et l'entretien des locaux (10% - 20 404 euros par an en moyenne).

### **b) Investissements à long terme**

Les investissements portent principalement sur le développement et la mise à jour d'études scientifiques (38%), l'achat d'infrastructures (28%) (locaux, bouées) et l'acquisition

d'équipements (bateaux, voitures, équipement de plongée) (11%) (Figure 14). Les investissements en termes d'infrastructures sont moindres pour les AMP pionnières. À l'inverse, les investissements liés aux équipements sont plus importants, puisqu'ils sont nécessaires à la réalisation d'études scientifiques et de suivis, essentiels pour la définition du plan de gestion et des objectifs des AMP.

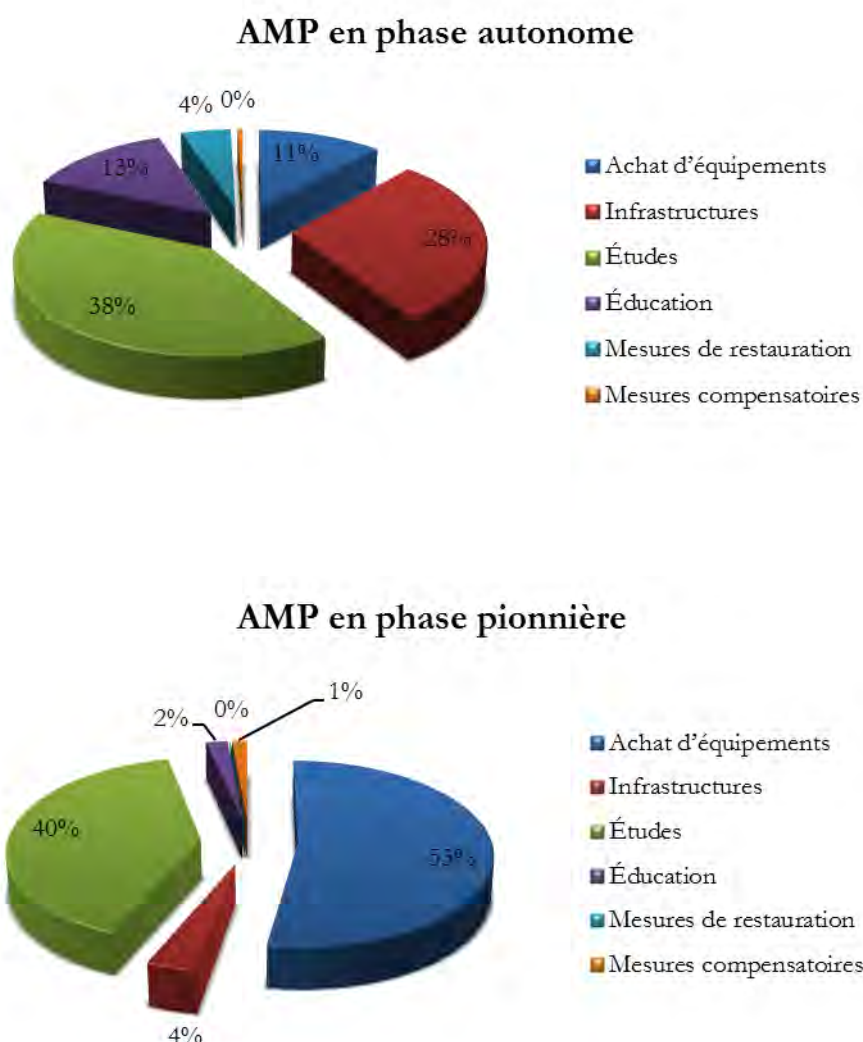


Figure 14 : Répartition des investissements à long terme pour les AMP

## 3.2 Besoins pour une gestion optimale des AMP

### 3.2.1 Ressources de fonctionnement nécessaires pour une gestion optimale

Les ressources nécessaires ont été évaluées lors de l'étude, par les gestionnaires qui ont identifié le niveau de ressources humaines, matérielles et d'investissement nécessaires pour atteindre la gestion effective de leur AMP. L'utilisation des ressources humaines est

exprimée en Équivalent Temps Plein<sup>11</sup> (ETP). Les besoins indiqués pour une gestion effective sont présentés dans les tableaux 6 et 7.

| Région                      | Personnel administratif permanent<br>(ETP) | Personnel permanent sur le terrain<br>(ETP) | Personnel scientifique permanent<br>(ETP) |
|-----------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>AMP méditerranéennes</b> | 4(14)                                      | 5(14)                                       | 2(14)                                     |
| <b>AMP de l'UE</b>          | 4(12)                                      | 5(12)                                       | 2(12)                                     |
| <b>AMP hors UE</b>          | 8(2)                                       | 6(2)                                        | 3(2)                                      |

| Région                      | Personnel administratif saisonnier<br>(ETP) | Personnel saisonnier sur le terrain<br>(ETP) | Personnel scientifique saisonnier<br>(ETP) |
|-----------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <b>AMP méditerranéennes</b> | 0,01(14)                                    | 1,60(14)                                     | 0,23(14)                                   |
| <b>AMP de l'UE</b>          | 0,01(12)                                    | 1,81(12)                                     | 0,21(12)                                   |
| <b>AMP hors UE</b>          | 0,00(2)                                     | 0,33(2)                                      | 0,33(2)                                    |

**Tableau 6 : Besoins annuels en ressources humaines pour une gestion optimale**

En ce qui concerne les ressources humaines, 86% des gestionnaires d'AMP déclarent que le financement actuel des AMP ne couvre pas l'intégralité de leurs besoins pour assurer une gestion effective.

En moyenne, 60% des besoins annuels exprimés en ressources humaines permanentes pour assurer la gestion effective des AMP sont couverts (67% pour les AMP des Etats membres de l'UE et 33% pour les AMP hors UE). En ce qui concerne le personnel saisonnier, 67% des besoins sont couverts pour les AMP des Etats membres de l'UE et 0% pour les AMP hors UE.

| Région              | Bateaux | Véhicules | Locaux |
|---------------------|---------|-----------|--------|
| <b>Méditerranée</b> | 3(14)   | 2(14)     | 2(14)  |
| <b>AMP de l'UE</b>  | 3(12)   | 2(12)     | 2(12)  |
| <b>AMP hors UE</b>  | 1(2)    | 1(2)      | 3(2)   |

**Tableau 7 : Besoins annuels hors personnel pour une gestion optimale**

11 - Un ETP de 1,00 équivaut à un employé à temps plein ; un ETP de 0,5 correspond à la moitié d'un temps plein au cours de la période d'emploi (ici, une année).

87% des besoins requis – hors personnel- sont couverts pour la gestion effective des AMP :

- 87% des besoins en bateaux sont couverts (86% pour les AMP de l'UE et 0% pour les AMP non UE)
- 1% des besoins en véhicules sont couverts (1% pour les AMP de l'UE et 0% pour les AMP non UE)
- 85% des besoins en bureaux sont couverts (86% pour les AMP de l'UE et 20% pour les AMP non UE).

En conclusion, les besoins en ressources humaines et hors personnel pour une gestion effective sont davantage satisfaits dans les AMP de l'UE.

### 3.2.2 Prédiction des variations en fonction des ressources

Les études précédentes ont montré que l'étendue et l'ampleur des besoins financiers dépendent de la nature des aires protégées (marine ou terrestre), de leur stratégie de conservation et leur taille (Lopez et al. 2006). D'autres facteurs, tels que l'importance de la population concernée par l'AMP, peuvent influencer le niveau des besoins financiers. Dans ce cas, les besoins étaient exprimés par les gestionnaires eux-mêmes et n'étaient pas basés sur une évaluation externe. Bien qu'offrant une évaluation ad hoc, le risque est de biaiser le résultat en fonction du gestionnaire, de son expérience, de la situation géographique de l'AMP et des attentes en termes de développement de l'AMP.

Dans la mesure où les ressources humaines représentent presque  $\frac{3}{4}$  des coûts de fonctionnement courants (voir section 2.1.2.) et constituent un facteur limitatif pour la mise en œuvre d'activités majeures (contrôle, production des connaissances, etc.), nous avons directement analysé les potentiels éléments prédictifs affectant l'utilisation des ressources humaines.

À partir d'une analyse de sensibilité, nous avons identifié la surface marine d'AMP comme facteur principal affectant l'utilisation des ressources humaines. Nous avons donc axé notre analyse sur l'impact de la surface marine sur les coûts de fonctionnement et d'investissement. Pour les ressources présentant une faible corrélation avec la surface marine de l'AMP, nous appliquons le principe de moyenne olympique<sup>12</sup>. Le niveau d'utilisation des ressources est donc défini en fonction de la taille de la surface marine.

#### RÉSULTATS 2012 SUR LA TAILLE DES AMP

La taille de la partie marine des AMP est très variable : les plus réduites couvrent 0,003 km<sup>2</sup> (Parc National d'Akhziv en Israël) et les plus étendues (hors Sanctuaire Pelagos pour les mammifères marins) couvrent près de 4 000 km<sup>2</sup> (Parc marin du Golfe du Lion en France). Mais 66% des AMP ont une superficie maximum de 50 km<sup>2</sup> (Gabrié *et al.*, 2012)

Le personnel permanent sur le terrain, le personnel scientifique permanent, le personnel administratif saisonnier et les locaux ont été identifiés comme ressources de fonctionnement affectées par la surface marine de l'AMP.

12 - Les moyennes olympiques sont obtenues en éliminant les valeurs les plus grandes et les plus faibles, puis en calculant la moyenne des nombres restants. Les moyennes olympiques réduisent les biais liés aux attentes trop importantes ou trop limitées des gestionnaires.

Cette même analyse de sensibilité a été menée pour les investissements exprimés en lien avec la surface marine. La corrélation entre les formations, dont l'investissement est étroitement lié aux ressources humaines, et la surface marine, s'avère être la plus importante. La corrélation entre le suivi écologique régulier et la surface marine est aussi élevée, puisqu'un tel suivi requiert la couverture complète de l'AMP. Pour d'autres investissements, dont la corrélation avec la surface marine de l'AMP est plus faible, nous appliquons le principe de moyenne olympique.

Les Tableaux 8 et 9 présentent l'estimation des coûts de fonctionnement et d'investissement pour une gestion optimale, en fonction des observations précédentes.

| Ressources nécessaires pour une gestion optimale |                          | Calcul             | Valeurs estimées<br>(ETP ou valeurs ajustées en fonction de la PPA)                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>RESSOURCES HUMAINES</b>                       |                          |                    |                                                                                                                                                                                      |
| <b>Personnel permanent</b>                       | Personnel administratif  | Moyenne olympique  | 4,2 ETP/an                                                                                                                                                                           |
|                                                  | Personnel sur le terrain | Moyenne olympique  | 4,54 ETP/an                                                                                                                                                                          |
|                                                  | Personnel scientifique   | Moyenne olympique  | 1,94 ETP/an                                                                                                                                                                          |
| <b>Personnel saisonnier</b>                      | Personnel administratif  | Moyenne olympique  | 0 ETP/an                                                                                                                                                                             |
|                                                  | Personnel sur le terrain | f (surface marine) | <5km <sup>2</sup> : 0, 0,22 ETP/an<br>5-30 km <sup>2</sup> : 0,54 ETP/an<br>30-70 km <sup>2</sup> : 1,83 ETP/an<br>>70 km <sup>2</sup> : 5,31 ETP/an                                 |
|                                                  | Personnel scientifique   | f (surface marine) | < 5km <sup>2</sup> : 0,39 ETP/an<br>5-30 km <sup>2</sup> : 0,39 ETP/an<br>30-70 km <sup>2</sup> : 0,39 ETP/an<br>> 70 km <sup>2</sup> : 0,83 ETP/an                                  |
| <b>RESSOURCES HORS PERSONNEL</b>                 |                          |                    |                                                                                                                                                                                      |
| <b>Entretien des bateaux et carburant</b>        |                          | f (surface marine) | < 5km <sup>2</sup> : 7 326 €/bateau/an<br>5-30 km <sup>2</sup> : 21 225 €/ bateau/an<br>30-70 km <sup>2</sup> : 21 225 €/ bateau/an<br>> 70 km <sup>2</sup> : 29 088 €/ bateau/an    |
| <b>Entretien des véhicules et carburant</b>      |                          | f (surface marine) | < 5km <sup>2</sup> : 771 €/véhicule/an<br>5-30 km <sup>2</sup> : 6 939 €/ véhicule/an<br>30-70 km <sup>2</sup> : 6 939 €/ véhicule/an<br>> 70 km <sup>2</sup> : 9 262 €/ véhicule/an |
| <b>Entretien des locaux</b>                      |                          | Moyenne olympique  | 20 513 €/locaux/an                                                                                                                                                                   |
| <b>Communication</b>                             |                          | Moyenne olympique  | 5 636 €/an                                                                                                                                                                           |
| <b>Équipements de base</b>                       |                          | Moyenne olympique  | 8 -94 €/an                                                                                                                                                                           |

**Tableau 8 : Estimation des coûts de fonctionnement annuels pour la gestion optimale des AMP**

| Ressources nécessaires pour une gestion optimale | Valeurs ajustées en fonction de la PPA | Fréquence |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------|
|--------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------|



| ACHAT D'EQUIPEMENTS            |                                                                                                                                                    |                 |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Achat de bateaux               | < 5km <sup>2</sup> : 2 bateaux<br>5-30 km <sup>2</sup> : 2 bateaux<br>30-70 km <sup>2</sup> : 2 bateaux<br>> 70 km <sup>2</sup> : 5 bateaux        | Tous les 6 ans  |
| Achat de véhicules             | < 5km <sup>2</sup> : 1 véhicule<br>5-30 km <sup>2</sup> : 2 véhicules<br>30-70 km <sup>2</sup> : 2 véhicules<br>> 70 km <sup>2</sup> : 5 véhicules | Tous les 10 ans |
| Achat d'équipements de plongée | 7 906 €                                                                                                                                            | Tous les ans    |
| INFRASTRUCTURES                |                                                                                                                                                    |                 |
| Locaux                         |                                                                                                                                                    |                 |
| Centre de visiteurs            | 2 locaux                                                                                                                                           | Une fois        |
| Bouées de démarcation          | 39 715 €                                                                                                                                           | Tous les 7 ans  |
| Sentiers de randonnée          | 18 876 €                                                                                                                                           | Une fois        |
| ÉTUDES                         |                                                                                                                                                    |                 |
| Études scientifiques           | 55 313 €                                                                                                                                           | Tous les ans    |
| Évaluation socio-économique    | 16 521 €                                                                                                                                           | Tous les 3 ans  |
| Suivi environnemental régulier | 28 470 €                                                                                                                                           | Tous les 2 ans  |
| Plan de gestion                | 60 478 €                                                                                                                                           | Tous les 5 ans  |
| Plan d'activités               | 41 219 €                                                                                                                                           | Tous les 7 ans  |
| ÉDUCATION                      |                                                                                                                                                    |                 |
| Conférence/réunion             | 19 454 €                                                                                                                                           | Tous les ans    |
| Expositions                    | 20 899 €                                                                                                                                           | Tous les ans    |
| Formation                      | 10 388€                                                                                                                                            | Tous les ans    |
| MESURES                        |                                                                                                                                                    |                 |
| Restauration                   | 65 155 €                                                                                                                                           | Tous les ans    |
| Mesure compensatoire           | 21 916 €                                                                                                                                           | Une fois        |

Tableau 9 : Estimation des investissements nécessaires pour la gestion optimale des AMP

### 3.2.3 Besoins financiers pour une gestion optimale

Nous avons estimé les besoins financiers des AMP pour une gestion optimale, en convertissant en termes monétaires les besoins en ressources exprimés, et en appliquant des coûts unitaires (salaires, prix des bateaux, etc.), indiqués par les gestionnaires.

Les coûts totaux par unité de surface d'AMP, bénéficiant d'une gestion effective, fluctuent considérablement selon la situation géographique de l'AMP, avec la somme des dépenses courantes plus l'écart estimé allant de 933 € par km<sup>2</sup> par an à presque 79 327€ par km<sup>2</sup> par an, avec une moyenne de 25 784 € par km<sup>2</sup> par an (médiane, 10 729 € par km<sup>2</sup> par an) (Tableau 10).

Les besoins de fonctionnement les plus élevés pour une gestion effective par km<sup>2</sup> sont observés dans les très petites AMP : les 5 AMP ayant les besoins de fonctionnement par km<sup>2</sup> les plus importants sont les 5 plus petites AMP de l'échantillon.

| Région              | Besoins de fonctionnement annuels pour une gestion effective (€) | Besoins de fonctionnement annuels pour une gestion effective (€ / km <sup>2</sup> ) |
|---------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| AMP de Méditerranée | 448 411(13)                                                      | 25 784(13)                                                                          |
| AMP de l'UE         | 503 272(11)                                                      | 23 768(11)                                                                          |
| AMP hors UE         | 23 768(2)                                                        | 36 871(2)                                                                           |

Tableau 10 : Besoins de fonctionnement financiers moyens pour une gestion optimale



Nous avons ensuite évalué l'écart financier pour ces AMP et les résultats indiquent que le revenu courant couvre environ 69% des dépenses de fonctionnement estimées et requises chaque année (médiane 62%) (Tableau 11).

| Région                     | Financement annuel actuel<br>(en euros par km <sup>2</sup> ) | Besoins de fonctionnement annuels pour une gestion effective<br>(en euros par km <sup>2</sup> ) | Pourcentage des besoins financiers couverts par les revenus courants |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <b>AMP de Méditerranée</b> | 17 948(13)                                                   | 25 784(13)                                                                                      | 69%                                                                  |
| <b>AMP de l'UE</b>         | 17 816(11)                                                   | 23 768(11)                                                                                      | 74%                                                                  |
| <b>AMP hors UE</b>         | 18 676(2)                                                    | 36 871(2)                                                                                       | 40%                                                                  |

**Tableau 11 : Ecarts à combler pour une gestion optimale**

### 3.3 Coûts liés à la création des AMP

Les coûts de fonctionnement pour la gestion des AMP ont déjà été décrits dans les études antérieures, mais très peu d'études portent sur la quantification des coûts de création des AMP. En utilisant les informations issues d'un échantillon représentatif d'AMP du monde entier, McCrea-Strub *et al.* (2011) propose, pour la première fois, une identification et une description des différents coûts liés à la création d'une AMP. Il a développé des modèles afin d'estimer le coût total de création d'une AMP, en prenant en compte la durée de la phase de création (en années) et la taille de l'AMP (en km<sup>2</sup>), comme éléments prédictifs potentiels des coûts de création.

Ici, la totalité des coûts de création d'AMP a été examinée, en étudiant les investissements passés liés aux activités de création spécifiques. Les éléments prédictifs potentiels du coût total de création ont donc été examinés, et notamment, la durée de la phase de création et la taille de l'AMP.

Comme l'indique McCrea-Strub *et al.* (2011), la quantification des charges financières pour un groupe d'AMP individuelles, dans un environnement non standardisé, devrait être étayée par un cadre identifiant les activités de la phase de création comme « coûts de création initiaux ». Dans cette étude, nous avons utilisé le modèle du FFEM, cité précédemment, pour soutenir l'analyse des coûts de création.

En théorie, la phase de création commence avec l'idée qu'un endroit spécifique requiert une mesure de protection, et aboutit à la désignation officielle de l'AMP (FFEM, 2010). Pour garantir une perte limitée des données financières, due à une mémoire institutionnelle limitée (McCrea-Strub *et al.*, 2011), nous avons axé l'analyse des coûts de création sur les AMP récemment sorties de la phase de création. Dans le modèle du FFEM, ces AMP sont appelées AMP « pionnières ».

Nous avons demandé aux gestionnaires d'AMP en phase pionnière de fournir des informations sur les coûts des activités, liées à la phase de création : identification de zones d'intérêt écologique, identification des acteurs, etc. Le coût total des activités en phase de « création » peut donc être considéré comme une estimation valable des coûts de création de l'AMP. Il comprend les coûts liés à une proposition de projet, au développement d'un cadre juridique pour la désignation officielle, à l'élaboration d'un plan de gestion, à la sensibilisation des communautés locales et des groupes d'acteurs, la recherche écologique

et socio-économique, les formations sur la gestion et l'application de la réglementation, et les infrastructures (notamment les installations, les équipements, et la délimitation du site).

Les coûts associés à ces activités de création ont été indiqués par les gestionnaires d'AMP. Les résultats sont présentés dans le Tableau 12 ci après :

| Valeurs converties en Euros                |                                                                 | Valeurs ajustées en fonction de la PPA     |                                                                 |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Coûts moyens de création -total (en euros) | Coûts moyens de création- total (en euros par km <sup>2</sup> ) | Coûts moyens de création -total (en euros) | Coûts moyens de création- total (en euros par km <sup>2</sup> ) |
| 34 433 (4)                                 | 119 (4)                                                         | 42 646 (4)                                 | 188 (4)                                                         |

**Tableau 12: Coûts de création moyens pour un échantillon d'AMP**

Pour les AMP étudiées, **les coûts de création estimés étaient compris entre 29 930 € et 50 075 € au total (valeurs ajustées en fonction de la PPA) (médiane, 45 290 €)**. Ces valeurs correspondent à la mise en œuvre complète de l'ensemble des activités de création, indiquées ci-dessus.

**Le coût de création total moyen des AMP en Méditerranée est de 42 600 euros.**

La corrélation entre les coûts de création estimés et la date de lancement du projet de l'AMP est élevée (coefficient de corrélation,  $r=-0,80$ ) : plus longue est la durée des activités, plus importants sont les coûts d'investissement.

Inversement, la corrélation entre les coûts de création de l'AMP et la taille de l'AMP est plutôt faible (coefficient de corrélation,  $r= -0,34$ ). Même si ces résultats ne sont pas suffisamment étayés, puisque l'échantillon est très réduit, ils confirment tout de même notre choix de ne pas prendre en compte l'équation de McCrea-Strub pour l'estimation des coûts de création.

Par ailleurs, d'autres éléments prédictifs intéressants ont été identifiés dans le cadre de l'étude. Par exemple, l'existence d'une aire protégée terrestre, avant la création de l'AMP, peut influencer le niveau de financement nécessaire pour établir une aire marine, dans la mesure où plusieurs activités auront déjà été mises en place ou lancées, lors de la création de l'AP terrestre (création d'un organe de gestion, processus de participation des acteurs, etc.).

## 4. MOBILISATION DES RESSOURCES AU NIVEAU NATIONAL POUR LES AMP EN MEDITERRANEE

### FAITS IMPORTANTS :

**La communauté internationale est fermement engagée dans l'investissement pour les AMP.** Les résultats indiquent une forte mobilisation de la part de la communauté internationale pour la protection des écosystèmes marins en Méditerranée. La région a obtenu un soutien financier de 37 193 373 euros, provenant de l'aide publique au développement bilatérale (7 496 524 euros), du FEM (5 746 120 euros) et des programmes LIFE de l'UE (23 950 729 euros) sur la période 2010–2014.

**La coopération internationale est axée sur les thèmes clés concernant les aires marines et côtières protégées.** Les pays bénéficiaires ont utilisé l'aide financière internationale pour couvrir certains thèmes clés, tels que le développement d'un corpus de connaissances et d'études scientifiques, la mise en œuvre de bonnes pratiques et des standards d'une gestion effective, la participation et la responsabilisation des acteurs locaux pour la coopération et l'exploitation durable, l'organisation de formations et de renforcement des capacités, et enfin, la mise en œuvre de stratégies financières et de changements institutionnels pour l'intégration des aires marines protégées dans la politique nationale.

**Les ressources financières de la coopération internationale représentent aussi un levier permettant d'obtenir davantage de fonds de la part des gouvernements centraux, des ONG et du secteur privé.** En région méditerranéenne, le cofinancement des gouvernements atteignait 36 millions d'euros sur la période 2010–2014. Les contributions nationales qui complètent les subventions internationales et qui doivent être intégrées aux comptes nationaux, témoignent de l'engagement solide des pays bénéficiaires.

**Les ressources financières internationales ont permis le lancement de stratégies nationales pour le réseau d'aires marines protégées.** Les flux financiers internationaux ont permis d'établir des stratégies nationales pour la création et le renforcement d'un réseau d'aires marines protégées, notamment le réseau Natura 2000 en mer, pour les pays membres de l'UE. Ils ont apporté un soutien financier pour les premières phases de développement des aires marines protégées. Toutefois, davantage d'efforts sont nécessaires afin de consolider cette initiative et permettre aux AMP d'atteindre la phase suivante d'autonomie.

**Le soutien financier issu de la coopération internationale est très variable pour les aires marines protégées.** Les ressources financières dédiées aux aires marines protégées sont engagées sur la base de projets, et dans le cadre du cycle de programmes des financeurs multilatéraux. Lorsqu'un projet s'achève, le flux de ressources financières est lui aussi stoppé. Cette situation peut être la source d'une vulnérabilité financière dans les pays fortement dépendants de la coopération internationale pour les aires marines protégées, notamment dans les pays du Sud de la région méditerranéenne.

**Les budgets nationaux sont relativement constants tout au long de la période d'étude et sont essentiels pour le fonctionnement des aires marines protégées.** Les

dépenses nationales des pays de l'UE consacrées aux aires marines protégées s'élevaient à 120 735 331 euros sur la période 2012-2014. La France, l'Espagne, l'Italie et la Croatie se partagent la plus grande part des dépenses nationales totales. Pour les pays hors UE, les dépenses nationales totales s'élevaient à 2 647 253 euros sur la période 2012-2014. Le budget central est principalement dédié aux ressources de fonctionnement ou d'exploitation visant à soutenir les programmes de gestion d'AMP, et concernent principalement la rémunération du personnel. Une autre partie du budget central est dédiée aux activités clés telles que les inspections, les suivis, les études scientifiques spécifiques, et le zonage. Les ressources financières ne sont pas transférées aux structures de l'AMP, mais elles visent à réduire leur charge financière.

**Les faiblesses institutionnelles et les instabilités politiques, notamment dans les pays du Sud de la Méditerranée, accentuent la vulnérabilité financière des aires marines protégées.** En dépit d'une organisation institutionnelle globale, certains pays sont confrontés à un manque de coordination entre les entités (agences centrales responsables des AMP), qui compromet l'apport permanent et continu des ressources. Dans d'autres pays, les faiblesses institutionnelles compliquent l'établissement d'alliances stratégiques avec les autorités et les acteurs locaux, pourtant nécessaires à l'usage efficace des ressources financières disponibles. L'absence d'acteurs locaux clés pour la gestion efficace de projets d'AMP a engendré une importante dépendance à l'égard de consultants externes et d'ONG, sans responsabiliser les acteurs locaux pour la durabilité des AMP.

**La crise financière internationale et les restrictions budgétaires au sein des pays donateurs affectent la disponibilité des ressources financières,** avec notamment le cas de l'Aide Publique au Développement bilatérale pour les aires marines protégées, qui a diminué substantiellement.

Ce chapitre décrit la tendance régionale des financements internationaux, ainsi que des dépenses nationales concernant les aires protégées marines et côtières en Méditerranée. Fondé sur l'évaluation de bases de données internationales et des profils financiers des pays, ce chapitre a permis d'estimer le montant des ressources et la structure des ressources mobilisées au niveau national ainsi que les projets concernés.

#### 4.1 Tendance régionale du financement international pour les aires marines protégées sur la période 2010-2014

La comparaison entre les trois sources de financement international indique une tendance différente sur la période 2010-2014. Les détails des données financières sont présentés en annexe 3. Les résultats de l'évaluation des ressources financières allouées aux aires protégées marines et côtières révèlent une forte mobilisation de la part de la communauté internationale, pour la protection des écosystèmes marins en Méditerranée. La région a obtenu un soutien financier de 37 193 373 euros, provenant de l'aide publique au développement bilatérale (7 496 524 euros), du FEM (5 746 120 euros), des programmes LIFE de l'UE (23 950 729 euros) sur la période 2010-2014. Le financement des ONG internationales comprend les investissements pour les projets régionaux en Méditerranée (encadré ci-dessous), et financés par les pays donateurs et les fondations privées (encadré ci-dessous). Pour faciliter la lecture, nous avons ajouté les ressources financières dédiées aux projets régionaux dans les données financières de l'APD.

De manière générale, la courbe représentant les ressources financières de l'APD bilatérale diminue sur la période étudiée. En effet, cette tendance suit le cadre de planification de différents projets qui prennent fin au cours de cette période.

Le financement du fonds fiduciaire du FEM est lié au cycle de planification selon lequel les ressources financières sont engagées, sans être forcément déboursées, au cours de notre période d'étude.

La courbe des ressources financières de l'UE est ascendante, ce qui s'explique par le nombre de projets menés dans les sites N2000 en mer, dans la région.

### PROJETS RÉGIONAUX EN MÉDITERRANÉE

- Le projet « Travailler ensemble pour des Aires Marines Protégées plus efficaces en Méditerranée » (Projet MedPAN Sud - 2008-2012) était un projet de collaboration visant à améliorer l'efficacité de la gestion des Aires Marines Protégées dans le sud et l'est de la Méditerranée et appuyer la création de nouvelles AMP, avec le soutien financier de la Fondation MAVA, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et le PNUE/CE. Pour plus d'informations : [http://mediterranean.panda.org/about/marine/marine\\_protected\\_area/the\\_medpan\\_south\\_project/](http://mediterranean.panda.org/about/marine/marine_protected_area/the_medpan_south_project/)
- Le « Projet Régional pour le Développement d'un Réseau Méditerranéen d'Aires Protégées Marines et Côtières (AMP) à travers le renforcement de la création et de la gestion d'AMP » (Projet MedMPAnet) (2010-2015) vise à améliorer l'efficacité de la conservation de la biodiversité marine et côtière d'importance régionale, à travers la création d'un réseau écologique cohérent d'AMP en Méditerranée, selon le Protocole de la Convention de Barcelone relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée (Protocole ASP/DB), avec le soutien financier de la Commission Européenne, la coopération espagnole (AECID), la coopération française (FFEM). Pour plus d'informations : <http://www.rac-spa.org/medmpanet>
- Les « activités économiques durables dans les Aires Marines Protégées de Méditerranée » (Projet Sea-Med). Le projet SEA-Med du WWF concerne la gestion de la pêche et du tourisme, à travers une approche participative, afin de démontrer la valeur des AMP pour la gestion des ressources marines, pour la production des moyens de subsistance, et pour contribuer à créer des modèles exemplaires de Gestion Intégrée des Zones Côtières, avec le soutien financier du PNUE, du FFEM, de la Fondation MAVA, et de l'UE. Pour plus d'informations : [http://mediterranean.panda.org/about/marine/marine\\_protected\\_area/the\\_seamed\\_project/](http://mediterranean.panda.org/about/marine/marine_protected_area/the_seamed_project/)
- MedPAN (Réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée) a financé des projets spécifiques sur la période 2012-2015, dans le cadre des programmes de WWF MedPO et du CAR/ASP, avec le soutien financier du FFEM, de la Fondation MAVA et de l'UE. Pour plus d'informations : <http://www.medpan.org/call-for-small-projects>

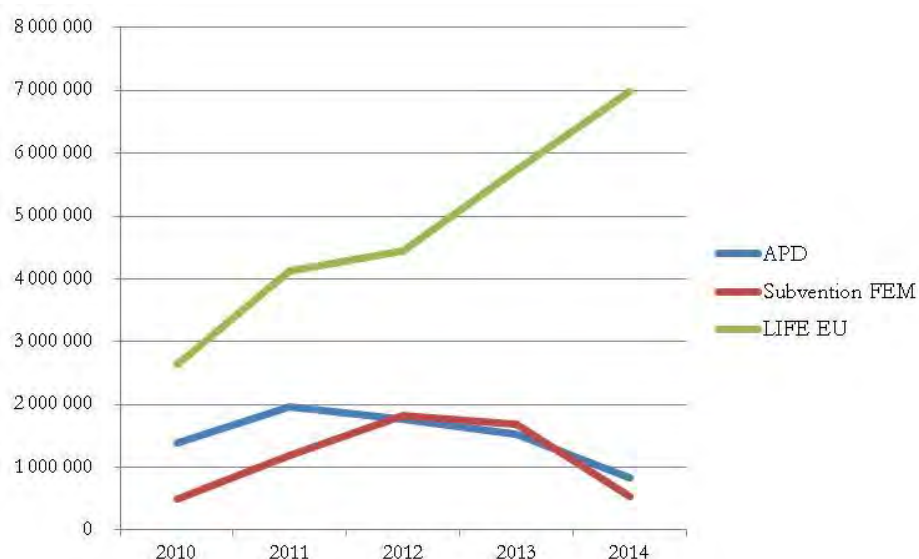


Figure 15 : Mobilisation des ressources issues de la coopération internationale sur la période 2010-2014

#### 4.1.1 Aide Publique au Développement

Le montant total de l'APD bilatérale pour la biodiversité s'élevait à près de 11 millions d'euros entre 2010–2014, dont 68% étaient dédiés aux activités/aires protégées marines et côtières, pour un montant de près de 7,5 millions d'euros. Seuls les versements alloués aux pays bénéficiaires ont été pris en compte, puisqu'ils représentent les dépenses annuelles courantes. Les pays bénéficiaires sont l'Albanie, l'Algérie, la Croatie, l'Égypte, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la Turquie. Quelques pays donateurs tels que la France, la principauté de Monaco et l'Espagne sont les principaux contributeurs en Méditerranée, ainsi que certaines fondations privées (Fondation MAVA, Fondation Albert II).

Le tableau ci-après présente les types de projets sélectionnés, le pays donateur, et l'agence de coopération par pays. Il indique les thèmes liés à la coopération bilatérale.

| Pays    | Projet en lien avec les AMP                                                                                        | Pays donateur du CAD (nom de l'agence) | Bénéficiaire – Voie de distribution |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------|
| Albanie | CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES DE POSIDONIA OCEANICA EN ALBANIE                                                      | Italie (DGCS)                          | Gouvernement et ONG                 |
| Algérie | DÉVELOPPEMENT LITTORAL ALGÉRIEN                                                                                    | France (FFEM)                          | Gouvernement                        |
| Croatie | Fonds de Coopération Locale (LCF) en Croatie. Protection de la Biodiversité dans l'Archipel de Kornati en Croatie. | Finlande (MFA)                         | Gouvernement                        |
| Égypte  | AIDE À LA CONSERVATION ÉCOLOGIQUE DU PARC NATIONAL DU GOLF EL KEBIR ET VALORISATION DE L'ÉCOTOURISME DURABLE       | Allemagne (BMZ)                        | Gouvernement                        |
| Liban   | PROJET D'APPUI À LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES                                                              | France (AFD)                           | Gouvernement                        |
| Maroc   | FONDS DE CONSERVATION DE LA TORTUE MARINE                                                                          | États-Unis (Intérieur)                 | Gouvernement et ONG                 |
| Tunisie | Projet 1 : Gestion des parcs nationaux (naturels)                                                                  | Espagne (AG)                           | Gouvernement                        |



|         |                                                                                                                                                                                                                   |                       |              |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------|
|         | Projet 2 : Projet Galite (création d'aires marines et côtières protégées)                                                                                                                                         | France (FFEM)         | Gouvernement |
|         | Projet 3 : Soutien à la création et la gestion de l'AMP Tabarka Cap Nègre pour le développement de la plongée de loisir et la conservation des paysages sous-marins. La France est le pays donateur.              | Principauté de Monaco | Gouvernement |
|         | Projet 4 : Promotion de la gestion écosystémique des pêcheries et autres usages du milieu marin dans un réseau d'aires marines et côtières protégées dans le nord de la Tunisie – La France est le pays donateur. | France (FFEM)         | Gouvernement |
| Turquie | DOGA DERNEGI – INVENTAIRE DES AIRES MARINES D'IMPORTANCE POUR LES OISEAUX                                                                                                                                         | Institutions de l'UE  | Gouvernement |

**Tableau 13 : Projets financés par l'Aide Publique au Développement bilatérale pour la période 2010-2014**

L'APD bilatérale consacrée aux aires protégées marines et côtières a diminué au cours de la période 2012-2014 pour les pays méditerranéens. Le soutien financier de l'APD est alloué par projets. Une fois le projet achevé, le flux de ressources financières est stoppé. Cette tendance ne corrobore pas la tendance mondiale de l'aide totale allouée à la biodiversité, ces 10 dernières années (CAD-OCDE Stats, 2014), durant lesquelles les ressources financières de l'APD ont augmenté avec l'intensification des projets à objectifs écologiques multiples, et la conservation de la biodiversité était un objectif secondaire.



**Figure 16 : Tendance de l'APD bilatérale en 2012-2014**

En général, l'aide à la biodiversité provenant de la coopération internationale (APD) vise à développer les synergies entre la biodiversité et d'autres questions environnementales. L'atténuation des changements climatiques et la question de l'adaptation au changement climatique pourraient aiguiller les ressources financières de l'APD vers les aires marines protégées.

Le soutien financier de l'APD dépend des capacités du pays à proposer des projets donnant la priorité aux aires marines protégées, ce qui implique une forte coopération avec les acteurs clés dans la conception et la mise en œuvre du projet.

Les pays tels que la Tunisie et l'Algérie, où l'APD a été maintenue au cours de la période étudiée, bénéficient des liens historiques solides avec la France. Ces fortes relations et l'intérêt des pays donateurs pour les AMP de la région semblent être une condition pour garantir le flux continu des ressources de l'APD.

Les pays bénéficiaires ont senti une réduction du financement de l'APD, liée à la crise financière internationale. Toutefois, les aires marines et protégées restent un sujet d'intérêt spécial, surtout lorsqu'il s'agit de renforcer les capacités institutionnelles afin de maintenir un flux suffisant de ressources financières pour que les AMP passent en phase autonome.

#### 4.1.2 Le Fonds pour l'Environnement Mondial

Le FEM est la structure institutionnelle chargée du mécanisme financier pour la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Les ressources du FEM sont allouées pour une période de 4 ans. Le 5<sup>ème</sup> cycle financier du FEM allait de juillet 2010 à juin 2014. Au cours de ce cycle de 4 années, le FEM a alloué 805 052 480 euros pour les projets en lien avec la biodiversité. Sur ce montant, 396 617 441 euros ont été attribués aux aires protégées (49% du financement total pour la biodiversité).

Pour les besoins de notre étude, nous avons examiné le montant des ressources financières fournies dans le cadre du 5<sup>ème</sup> cycle financier du FEM (2010–2014), en prenant en compte les engagements sur la durée des projets du FEM. L'analyse des données financières de la coopération internationale indique l'existence d'une période de temps entre les engagements et l'usage effectif des ressources financières internationales. Les premiers versements aux pays bénéficiaires peuvent être soumis à un laps de temps incompressible, ce qui complique l'évaluation du niveau réel d'investissements annuels sur la période étudiée.

| Pays         | Allocation du FEM pour les AMP | Cofinancement associé à la subvention du FEM | Total des projets du FEM dans le pays | % du fonds fiduciaire total du FEM |
|--------------|--------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Albanie      | 770 416                        | 1 563 134                                    | 1 401 346                             | 55%                                |
| Algérie      |                                |                                              | 1 751 683                             | 0%                                 |
| Croatie      | 4 016 706                      | 14 029 681                                   | 4 195 118                             | 96%                                |
| Égypte       | 2 932 447                      | 11 191 306                                   | 5 198 555                             | 56%                                |
| Liban        | 770 416                        | 989 376                                      | 1 711 135                             | 45%                                |
| Monténégro   | 1 540 832                      | 4 997 973                                    | 1 711 135                             | 90%                                |
| Tunisie      |                                |                                              | 178 412                               | 0%                                 |
| Turquie      | 1 865 218                      | 3 243 857                                    | 4 982 091                             | 37%                                |
| <b>Total</b> | <b>11 896 034</b>              | <b>36 015 327</b>                            | <b>21 129 474</b>                     |                                    |

**Tableau 14 : Allocation du FEM aux aires marines protégées en Méditerranée sur 2008-2014**

(Source: base de données des projets FEM)

Le fonds fiduciaire du FEM a attribué près de 12 millions d'euros aux projets liés aux aires marines et côtières protégées dans ces pays, ce qui représente 25% de la valeur totale des projets du FEM pour la biodiversité. Ces ressources sont accompagnées de 36 millions d'euros de cofinancement, provenant principalement des gouvernements. La durée des projets couvrait généralement 4 années de mise en œuvre. Il convient de noter qu'Israël, la Libye, le Maroc, la Syrie et la Tunisie n'ont indiqué aucune aide financière issue du fonds fiduciaire du FEM.

Le montant total attribué par le fonds fiduciaire du FEM aux projets liés à la biodiversité s'élevait à 21 millions d'euros de 2010 à 2014. La Croatie, le Monténégro, l'Égypte et

l'Albanie ont alloué la majeure partie de leur subvention du FEM aux aires marines protégées, ce qui représente respectivement 96%, 90%, 56%, et 55% de l'ensemble des ressources allouées par le FEM dans chaque pays.

Les subventions du FEM constituent aussi un levier permettant d'obtenir davantage de ressources financières pour les aires marines protégées. La part des dépenses gouvernementales est assez élevée. La part gouvernementale s'élevait à 30 847 052 euros, soit près de 75% de la valeur totale des projets du FEM. La part de cofinancement la plus importante est observée en Croatie et en Égypte. Les contributions sont fournies en nature ou en subventions, et elles doivent être prises en compte dans le budget national. Le montant du cofinancement dépend de la taille du projet et du type d'activités à mettre en œuvre. La part du secteur privé était de 162 193 euros.

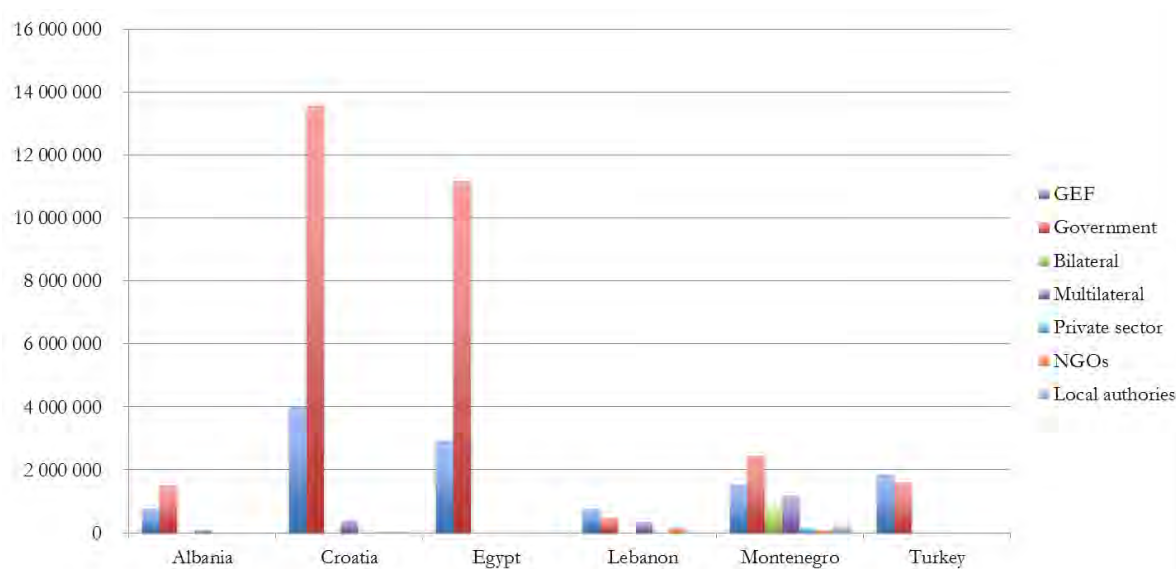


Figure 17 : Projets du FEM et structure du cofinancement

Le tableau 15 ci-dessous présente les projets financés entre 2008 et 2015. Les types de cofinancement et la part de chaque financement fourni par les gouvernements, les agences du FEM et les ONG privées sont indiqués.

| Pays                  | 2008_2009                                                                                                                                                                                                                                                                 | 2010                                                                                                                           | 2012                                                                    | Cofinancement                                                                                                                                                                                                            | Part du cofinancement                                                                                                                     |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Albanie</b>        |                                                                                                                                                                                                                                                                           | Améliorer la couverture et l'efficacité de la gestion des AMP                                                                  |                                                                         | <b>Ministère de l'Env.</b> : 1 877 500 ;<br><b>PNUD</b> : 100 000                                                                                                                                                        | 95% - Gouvernement (Ministère de l'Env.) ;<br>5% - PNUD                                                                                   |
| <b>Croatie</b>        |                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                | Renforcer la durabilité institutionnelle et financière du système d'AMP | <b>Ministère de l'Env.</b> : en nature : 40 000 ;<br>Subvention : 16 700 000.<br>Institutions pour les aires protégées (en nature) : 40 000 ;<br><b>PNUD</b> : Subvention : 500 000.<br><b>WWF</b> : Subvention : 20 000 | 96% - Gouvernement ;<br>0,2% - institution AP ;<br>2,8% - PNUD ;<br>0,1% - ONG privées                                                    |
| <b>Égypte</b>         | Création d'un système financier durable pour les aires protégées, avec les structures de gestion associées, les systèmes et les capacités nécessaires pour garantir l'usage effectif des revenus générés pour les besoins prioritaires de conservation de la biodiversité |                                                                                                                                |                                                                         | <b>Ministère de l'Env.</b> : 13 800 000                                                                                                                                                                                  | 100% - Gouvernement                                                                                                                       |
| <b>Liban</b>          |                                                                                                                                                                                                                                                                           | Développement d'une politique de marché et de lois pour intégrer la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers au Liban |                                                                         | <b>Ministère de l'Env.</b> : En nature : 390 000 ;<br><b>PNUE</b> : En nature : 430 000 ;<br><b>UICN</b> : En nature : 150 000 ;<br><b>WWF</b> : En nature : 50 000                                                      | 48% - Gouvernement ;<br>35% - PNUE ;<br>17% - ONG privées                                                                                 |
| <b>Monténégro (1)</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                           | Initier la durabilité financière du système d'AP                                                                               |                                                                         | <b>Ministère de l'Env.</b> : En nature/subvention : 2 050 000 ;<br><b>Coopération bilatérale</b> : 400 000.<br><b>Coopération multilatérale</b> : 450 000 ;<br><b>Secteur privé</b> : 100 000                            | 66% - Gouvernement ;<br>13% Coop. Bilatérale ;<br>15% Coop. Multilatérale ;<br>3% Secteur privé ;<br>2% ONG ;<br>2% municipalités locales |

|                       |                                                                                                                  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                           |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                       |                                                                                                                  |  |  | <b>ONG</b> : 50 000<br><b>Municipalités locales</b> : 50 000                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                           |
| <b>Monténégro (2)</b> | Renforcer la durabilité du système d'Aires Protégées de la République du Monténégro                              |  |  | <b>Ministère de l'Env.</b> : (en nature+subvention) : 980 000.<br><b>Coop. bilatérale</b> (All, Lux, Pays-Bas) : 647 000 ;<br><b>Coop. Multilatérale</b> : 1 030 000;<br><b>Secteur privé</b> : 100 000<br><b>ONG</b> : 56 000<br><b>Municipalité locale</b> : 250 000 | 32% - Gouvernement ;<br>21% Coop. bilatérale ;<br>34% Coop. multilatérale ;<br>3% Secteur privé ;<br>2% ONG ;<br>8% Municipalités locales |
| <b>Turquie</b>        | Renforcer le Réseau d'Aires Protégées de Turquie – Initier la durabilité des Aires Marines et Côtières Protégées |  |  | <b>Ministère de l'Env.</b> : subvention : 2 000 000<br>En nature : 2 000 000                                                                                                                                                                                           | 100% - Gouvernement                                                                                                                       |

Tableau 15 : Projets du FEM en Méditerranée sur la période 2008-2014

Le fonds fiduciaire du FEM a permis le lancement de stratégies nationales pour la création et le renforcement d'un réseau d'aires marines protégées. Elles ont apporté un soutien financier pour les premières phases de développement d'aires marines protégées. Toutefois, davantage d'efforts sont nécessaires afin de consolider cette initiative et permettre aux AMP d'atteindre la phase d'autonomie.

La tendance observée pour l'allocation des ressources du FEM s'explique par le cycle de planification du FEM dans les décisions financières, pour des projets de 4 années en moyenne. En l'absence de données réelles sur les versements du FEM, nous avons décidé de diviser le budget total par le nombre d'années du projet (**Montant total des ressources/ nombre d'années N de mise en œuvre des projets**).

Le 5<sup>ème</sup> cycle s'est achevé et des discussions sont en cours avec les pays bénéficiaires afin de garantir les ressources financières pour le 6<sup>ème</sup> cycle (2014-2018).

Le 6<sup>ème</sup> cycle, appelé aussi 6<sup>ème</sup> période de reconstitution, a permis d'allouer 4 433 milliards de dollars US (engagement convenu à Genève en Avril 2014), dont la part la plus importante est attribuée aux projets sur la biodiversité. Le FEM devrait adapter ces ressources aux besoins des pays en fonction de la révision des SPANB et des priorités du Plan Stratégique 2010-2020 pour la réalisation des objectifs d'Aichi.

#### 4.1.3 Instruments financiers européens

Les ressources financières du budget de l'UE 2007-2013, allouées pour Natura 2000, sont estimées entre 550 – 1 150 millions d'euros par an. Il s'agit de simples estimations dans la mesure où le manque d'indicateurs spécifiques du budget Natura 2000 rend difficile le calcul précis de la contribution de l'UE (Kettunen et al., 2014). Toutefois, ces chiffres indiquent que

le cofinancement de l'UE sur la période 2007-2013 ne couvrait que 9-19% des besoins financiers estimés pour le système.

En Méditerranée, seuls les programmes LIFE de l'UE ont été analysés. Les ressources totales allouées s'élevaient à 37 288 255 euros entre 2009 et 2018. Les ressources sont allouées sur la base de projets. 22 projets ont été identifiés, gérés d'une façon décentralisée soit par les autorités locales, les institutions scientifiques ou les ONG, comme présenté dans le Tableau ci-dessous. Les programmes LIFE de l'UE requièrent aussi une part de cofinancement.

| Pays          | Nom du projet                                                                                                                                                                    | Coordinateur                                                           | Financement UE | Valeur totale projet | Durée     |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------|-----------|
| <b>Chypre</b> | OROKLINI - Restauration et gestion de l'ASP du Lac Oroklini (CY6000010) à Chypre                                                                                                 | National authority Game Fund                                           | 398 535        | 767 070              | 2012-2014 |
| <b>France</b> | LIFE+ ENVOLL – Un réseau pour les habitats de nidification sur le littoral méditerranéen français pour la conservation des laro-limicoles coloniaux                              | Association des Amis des Marais du Vigueirat (AMV)                     | 1 686 129      | 3 375 360            | 2013-2018 |
|               | LIFE+ MC Salt – Programme de gestion environnementale et de conservation de marais                                                                                               | Parc régional italien du delta du Po Emilia-Romagna                    | 2 395 663      | 5 000 000            | 2011-2016 |
|               | Life SUBLIMO – Suivi de la Biodiversité des post-larves de poissons en Méditerranée nord occidentale                                                                             | Centre National de la Recherche Scientifique (Université de Perpignan) | 964 252        | 1 947 590            | 2011-2015 |
|               | LAG Nature – Créer un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon                                                 | Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon             | 1 100 915      | 2 201 834            | 2009-2013 |
| <b>Italie</b> | LIFE AGREE - coAstallaGoon long teRmmanagEmEnt (gestion à long terme de sites lagunaires côtiers)                                                                                | Provincia di Ferrara                                                   | 2 190 900      | 4 381 801            | 2014-2019 |
|               | TARTALIFE - Réduction de la mortalité des tortues marines dans les pêcheries commerciales                                                                                        | Consiglio Nazionale delle Ricerche - Istituto di Scienze Marine        | 3 171 000      | 4 228 000            | 2013-2018 |
|               | LIFE RES MARIS - Recovering Endangered habitatS in the Capo CarbonaraMARine area, Sardaigne. (Récupération des habitats menacés dans l'aire marine de Capo Carbonara, Sardaigne) | Amministrazione Provinciale di Cagliari (autorité locale)              | 121 479        | 1 510 805            | 2014-2018 |
|               | SOSS DUNES LIFE – Sauvegarde et gestion des dunes du sud ouest de la Sardaigne – Projet pour l'aire pilote de Porto Pino                                                         | Comune di Sant'AnnaArresi (autorité locale)                            | 301 155        | 602 310              | 2014-2017 |
|               | LIFE WHALES SAFE – Protection des baleines contre les impacts, par détection active des cétacés et alerte transmise aux navires et ferries dans le Sanctuaire Pelagos            | Universita degli Studi di Genova                                       | 923 214        | 1 847 167            | 2014-2017 |



|          |                                                                                                                                                                                        |                                                                                        |           |            |           |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|-----------|
|          | LIFE-SeResto - Habitat 1150* (lagune côtière), récupération par restauration des herbiers. Nouvelle approche stratégique pour répondre aux objectifs de la DH et la DCE                | Universita di Venezia                                                                  | 1 172 923 | 1 563 898  | 2014-2018 |
|          | LIFE Caretta Calabria – ACTIONS EN MER ET SUR TERRE POUR LA CONSERVATION de la tortue Caretta caretta sur l'aire de nidification la plus importante en Italie (Calabre, côte ionienne) | Comune di Palazzi                                                                      | 1 689 461 | 2 916 834  | 2013-2017 |
|          | MC-SALT – Gestion environnementale et Restauration des salins méditerranéens et des lagunes côtières                                                                                   | Ente di Gestione per i Parchi e la Biodiversita (Autorité du Parc-Réserve)             | 2 395 663 | 4 949 868  | 2011-2016 |
|          | POSEIDONE – Actions de conservation urgentes des *herbiers de Posidonie dans le nord de Lazio                                                                                          | Regione Lazio (autorité locale)                                                        | 542 787   | 1 339 500  | 2010-2014 |
|          | ZONE UMIDE SIPONTINE - Actions de conservation des habitats dans les zones humides côtières - SCI Wetlands of Capitanata                                                               | Regione Puglia                                                                         | 2 365 368 | 3 181 825  | 2010-2016 |
| Malte    | Life+ Recherche sur les habitats benthiques pour la désignation de sites Natura 2000 en Mer                                                                                            | Autorité de Planification de l'Environnement de Malte                                  | 1 306 405 | 2 612 810  | 2013-2017 |
|          | Project MIGRATE – Statut de Conservation et potentiels Sites d'intérêt communautaire pour le Tursiops truncatus et Caretta caretta à Malte                                             | Autorité de Planification de l'Environnement de Malte                                  | 476 003   | 964 006    | 2012-2016 |
|          | MALTA SEABIRD PROJECT – Créer un inventaire des ZICO pour les PuffinusYelkouan, Calonectrisdiomedea et Hydrobatespelagicus à Malte                                                     | BirdLife Malta 5NGO Foundation                                                         | 436 982   | 873 964    | 2011-2016 |
| Slovénie | SIMARINE-NATURA – Inventaire et activités préparatoires pour la désignation de ZICO et ASP pour le Phalacrocorax aristotelis desmarestii en Slovénie                                   | BirdLifeSlovenia (ONG)                                                                 | 284 675   | 474 458    | 2011-2015 |
| Espagne  | Inventaire et désignation de sites N2000 en mer en Espagne                                                                                                                             | Fundacion Biodiversité                                                                 | 7 702 863 | 15 405 727 | 2009-2014 |
|          | Life PosidoniaAndalucia - Conservation des herbiers de Posidonia oceanica en Mer Méditerranée andalouse                                                                                | Autorité régionale d'Andalousie                                                        | 2 474 902 | 3 562 125  | 2001-2015 |
|          | Restauration et gestion des habitats dans 2 lagunes côtières du Delta de l'Èbre : Alfacada et Tancada                                                                                  | Corporation publique catalane Institut de Recerca i Tecnologia Agroalimentaries (IRTA) | 1 490 084 | 3 054 703  | 2010-2015 |
|          | LIFE CONHABIT ANDALUCÍA - Préservation et amélioration des habitats prioritaires sur la côte andalouse                                                                                 | Autorité régionale d'Andalousie                                                        | 1 592 560 | 2 654 268  | 2014-2019 |

Tableau 16 : Détails des projets LIFE

(Source: <http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/> (consultation en ligne mars 2015))

En ce qui concerne les projets du FEM, les ressources attribuées par LIFE UE indiquent les engagements pris tout au long des projets. Nous avons divisé la valeur totale de chaque projet pour obtenir une estimation des versements annuels.

Les instruments de financement de l'UE représentent une source de revenus de plus en plus importante pour les aires marines protégées. Les pays de l'UE bénéficiaires attribuent ces ressources au renforcement du réseau N2000 en mer. En plus des programmes LIFE UE qui visent à promouvoir la conservation de la nature, d'autres outils financiers permettent d'obtenir davantage de ressources financières pour les aires marines protégées, tels que le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche.

## 4.2 Tendence régionale des dépenses nationales pour les aires marines protégées sur la période 2012-2014

À l'aide de questionnaires et d'entretiens téléphoniques, le profil de chaque pays de la zone d'étude a été dressé, en indiquant la méthode et les documents utilisés pour l'évaluation financière des budgets nationaux. Le profil des pays présente aussi le cadre institutionnel général qui influence le flux du budget public national pour les aires marines protégées, ainsi que les données financières sur la mobilisation des ressources provenant de la coopération internationale et du financement public national sur la période 2012-2014.

Afin de comprendre la tendance régionale du financement issu du budget national, nous avons séparé l'échantillon de pays en deux groupes : les Etats membres de l'UE et les pays hors UE.

Les dépenses nationales des pays de l'UE, consacrées aux aires marines protégées, s'élèvent à 120 735 331 euros sur la période étudiée. La France, l'Espagne, l'Italie et la Croatie ont la part la plus importante des dépenses nationales totales. Les dépenses nationales sont presque constantes dans le temps (on note une légère augmentation en 2014 accentuée par l'échelle du graphique ci-dessous).

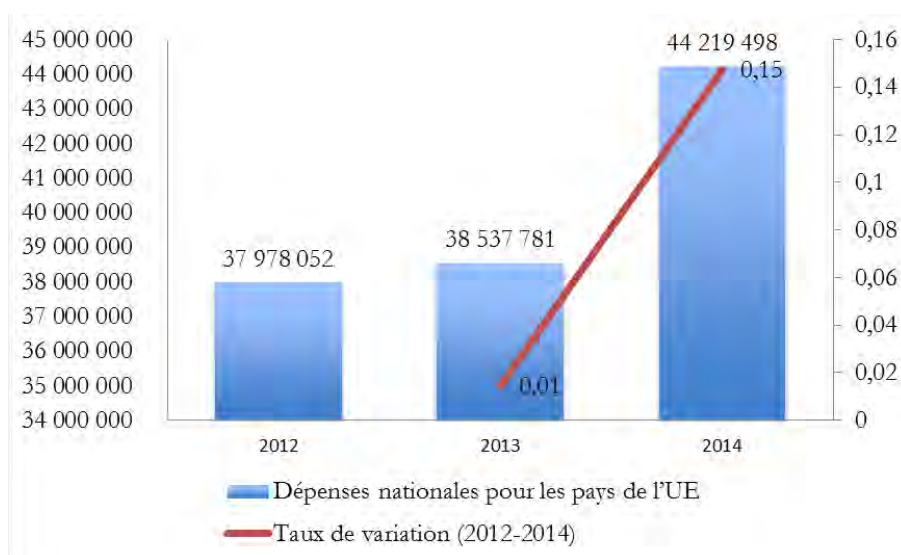


Figure 18: Tendence des dépenses nationales des pays membres de l'UE sur la période 2012-2014

Pour les pays hors UE, les dépenses nationales totales s'élèvent à 2 647 253 euros sur la période 2012-2014. Pour cet échantillon, le budget national a diminué de 18% en 2012 et a

augmenté en 2014 jusqu'à 17%. Le budget national de la plupart des pays hors UE reste presque constant sauf pour certains pays spécifiques.

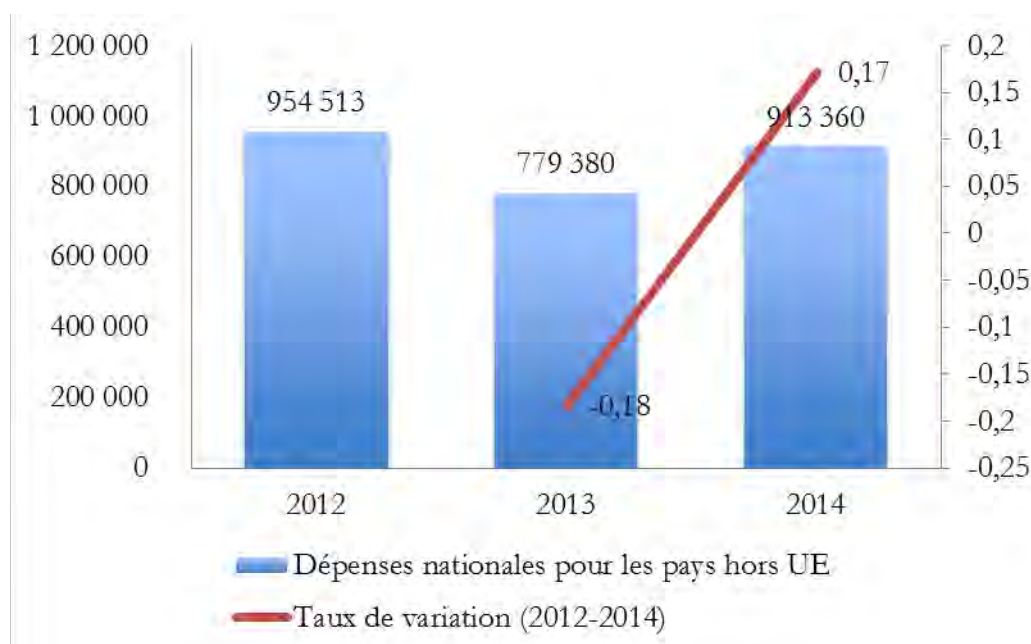


Figure 19: Tendance des dépenses nationales des pays hors UE sur la période 2012-2014

La mobilisation des ressources au niveau national comprend les dépenses nationales et les ressources issues de la coopération internationale. Sur la période 2012-2014, la mobilisation des ressources pour la région méditerranéenne s'élève à 148 757 020 euros. La coopération internationale représente 18% du financement total et 82% des financements proviennent du budget public.

Le flux financier entre les ressources internationales et le budget national est présenté dans la figure 20 ci-après. Cinq pays sur 14 sont très dépendants de la coopération internationale, notamment les pays du Sud de la région méditerranéenne.

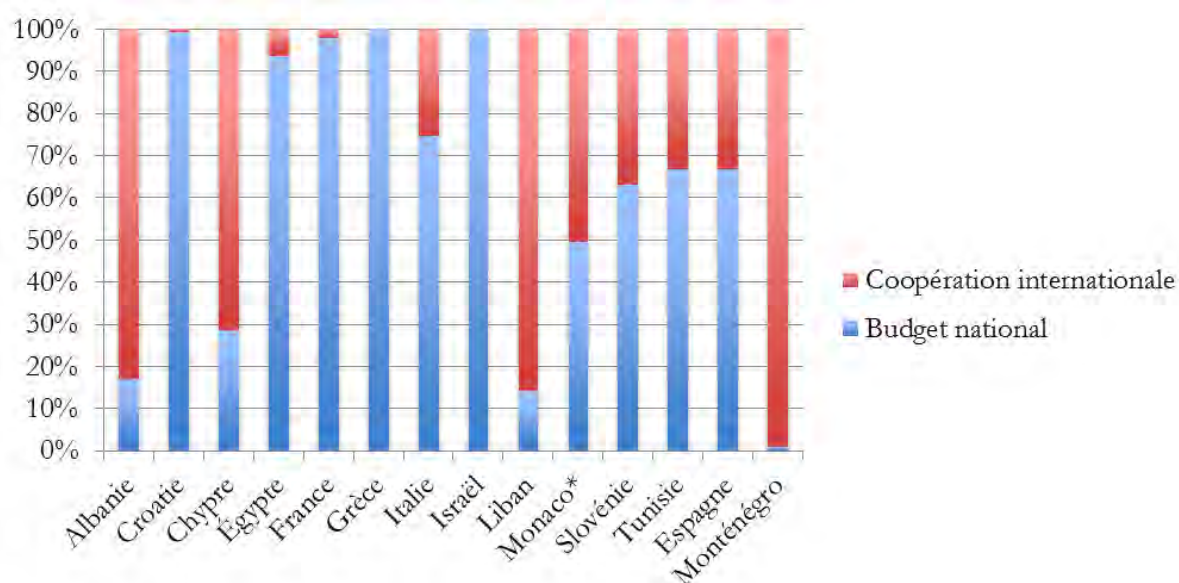


Figure 20 : Part de la mobilisation des ressources dans le budget national sur la période 2012-2014

\* Principalement issus de dons du secteur privé

Pour les Etats membres de l'UE, les fonds de l'UE ont joué un rôle clé dans la création et la consolidation du réseau N2000.

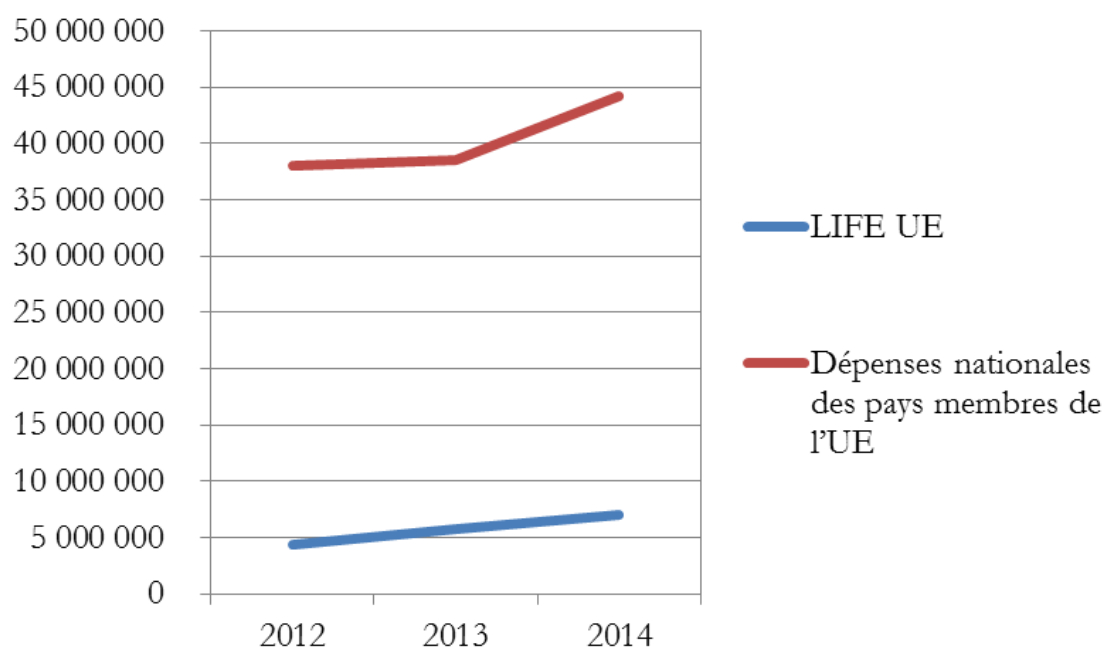


Figure 21 : Mobilisation des ressources pour les pays UE

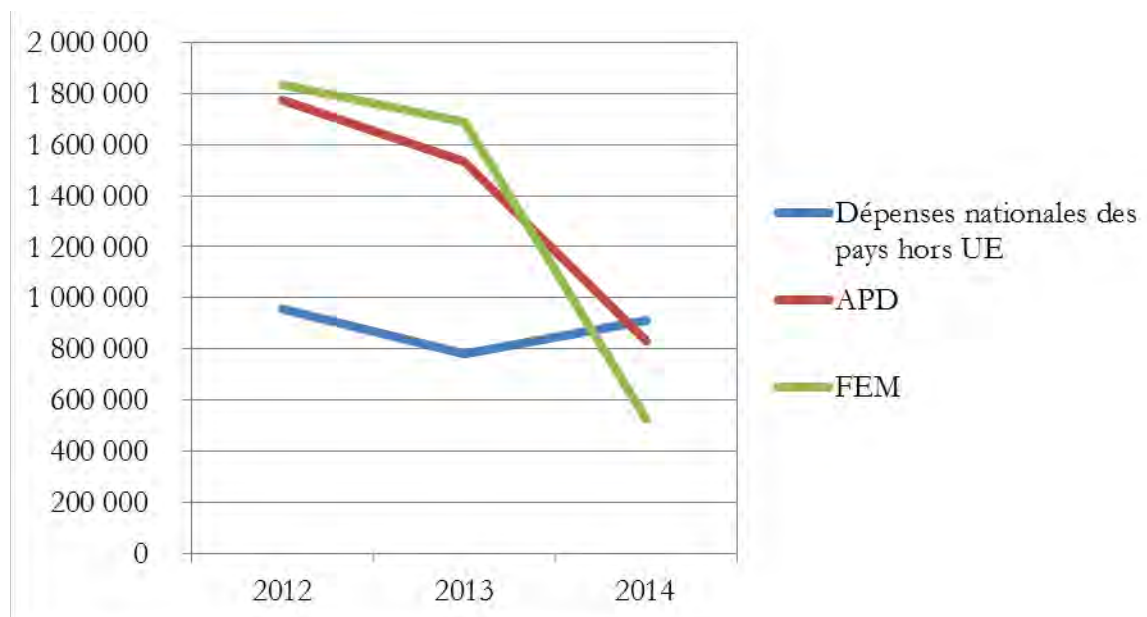


Figure 22 : Mobilisation des ressources pour les pays hors UE

Il convient de noter certaines limites dans la présentation de ces données financières :

- Les pays tels que l'Algérie et la Turquie n'ont pas fourni d'information sur le financement public, et n'ont donc pas été inclus dans l'analyse.
- Les Aires Marines Protégées à Monaco sont principalement gérées par l'Agence pour la Protection de la Nature. Cette agence ne reçoit pas de financement public régulier de l'Etat. Ses ressources financières proviennent de cotisations versées par les membres de l'association et de dons privés. Les dons privés représentent 70% de son budget total.

Afin de comprendre la tendance générale du budget national pour chaque pays méditerranéen, le profil de chaque pays est joint à ce rapport.

## 5. ECART FINANCIER POUR LES AMP EN MEDITERRANEE

### POINTS CLES:

**La méthode utilisée pour l'étude des besoins permettant d'atteindre la gestion effective des AMP est la première de ce type dans la région.** Elle fournit des données financières sur les besoins de 14 pays en Méditerranée, et permet d'estimer les écarts financiers régionaux pour 7 pays hors UE (Albanie, Monaco, Égypte, Israël, Liban, Monténégro et Tunisie) et 7 Etats membres de l'UE (Croatie, Chypre, France, Grèce, Italie, Slovénie et Espagne).

Comme le montre l'étude, les AMP sont **sous-financées, ce qui contribue à l'ineffectivité de la gestion** : les données officielles provenant de 17 pays indiquent que les ressources totales disponibles pour les systèmes d'AMP existants s'élèvent à près de **52.8 millions d'euros par an**. Toutefois, ces données doivent être comparées aux besoins de financement pour la gestion effective des AMP. L'estimation des besoins pour une gestion effective dans les systèmes nationaux d'AMP, additionnés pour 14 pays de la région, indique un écart financier (fonds disponibles moins besoins financiers) de **700 millions d'euros par an, simplement pour assurer l'effectivité des activités de gestion des AMP existantes**.

**Les revenus courants ne couvrent que 8% des besoins financiers pour l'ensemble des AMP en Méditerranée (11% si l'on exclut les coûts d'investissement).** Cette valeur, considérée comme le besoin financier minimum dans les AMP de Méditerranée, est particulièrement inquiétante, au vu de la baisse des ressources courantes pour les AMP et l'augmentation des pressions sur les écosystèmes côtiers, due au changement climatique et à l'amplification des pressions anthropiques (tourisme, pêche, déchets, pollution, urbanisation...).

La surface d'AMP à créer d'ici 2020, pour atteindre **l'objectif d'Aichi**, est estimée à près de 49 000 km<sup>2</sup>, ce qui représente un coût total de création de 25 millions d'euros. **L'écart financier total pour un scénario de gestion idéale dans les 12 pays étudiés<sup>13</sup> s'élève à 7,002 milliards d'euros d'ici 2020**, soit une valeur moyenne de 132 600 euros par km<sup>2</sup>, pour atteindre l'objectif d'Aichi.

L'écart financier pour ce scénario est estimé à **1,162 milliards d'euros dans les pays hors UE de l'étude (Albanie, Égypte, Israël, Monaco et Tunisie)**. Cela correspond à la création de 5 738 km<sup>2</sup> dans les pays étudiés (712 km<sup>2</sup> d'AMP existant à ce jour). L'écart financier est estimé à près de **5,839 milliards d'euros dans les pays de l'UE étudiés (Croatie, Chypre, France, Grèce, Italie, Slovénie, et Espagne)**, pour la création de 34 141 km<sup>2</sup>.

Cet effort de financement pour la réalisation de l'objectif d'Aichi est certes conséquent par rapport aux ressources actuelles attribuées aux AMP. Il correspond notamment à la création de nouvelles AMP qui engendreraient d'importants bénéfices en termes de

13 - Le Monténégro et le Liban sont exclus de l'analyse des manques en raison du manque d'informations sur les systèmes d'AMP existants.



tourisme, de pêche et d'autres activités côtières sur le moyen terme. Ce montant paraît très faible si l'on considère que les AMP contribuent grandement aux activités touristiques internationales en Méditerranée. Cette valeur (à investir sur 6 ans) représente moins de **4% des revenus annuels du tourisme** en Méditerranée.

## 5.1 Ecart financier pour une gestion optimale

La mobilisation des ressources pour la région méditerranéenne sur la période 2012-2014 s'élève à près de 150 millions d'euros. La coopération internationale représente 18% du financement total et 82% du financement provient du budget public.

En 2014, le montant total des ressources financières disponibles pour les AMP en Méditerranée est de 52,8 millions d'euros ; les dépenses nationales totales représentent 45,8 millions d'euros et le financement international 7 millions d'euros. Ces chiffres sont présentés en détail dans les profils des pays établis dans le cadre du projet.

Cette section présente en détail les besoins financiers pour un scénario de gestion optimale, avec une extrapolation des résultats locaux du chapitre 2 aux niveaux national et régional. Elle présente ensuite les écarts financiers à combler pour atteindre le scénario de gestion optimale. L'écart financier résulte de la différence entre les ressources disponibles décrites au chapitre 3 et les besoins financiers extrapolés et détaillés au chapitre 2.

### 5.1.1 Besoins financiers pour une gestion optimale

#### a) État des lieux de l'évaluation des besoins financiers nationaux

Une analyse documentaire a été réalisée, afin de réunir les rapports nationaux détaillant les besoins financiers pour la gestion effective des systèmes d'AP. De manière générale, les rapports rencontrés étaient très incomplets et la source des données ne pouvait être identifiée. Seuls la France, l'Albanie, la Croatie et le Monténégro ont mis en œuvre des processus d'identification des besoins financiers des systèmes d'AP nationaux, et peuvent donc procéder au calcul de leur écart financier. La plupart de ces rapports étaient dirigés par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le FEM. Ils sont présentés en détail ci-après.

- Le rapport intitulé « Étude du financement durable pour les Aires Protégées en **Croatie** » indiquait en 2009, que sur les 22,7 millions HRK (soit 3,01 millions d'euros) demandés par l'institution publique du parc, 46% ont été approuvés, et sur les 33,7 millions HRK (soit 4,47 millions d'euros) demandés en 2008, seulement 41% ont été approuvés. Toutefois, il est difficile pour les auteurs de déterminer précisément l'écart financier, dans la mesure où de nombreux parcs ne demandent que le montant qu'ils sont sûrs de recevoir, et d'autres demandent des budgets bien plus importants auprès du gouvernement, dans l'espoir d'obtenir une somme plus conséquente (ERM, 2009).
- En 2010, l'**Albanie** a identifié les principaux manques qualitatifs du système d'AP en Albanie et notamment des aires marines. Cette analyse n'a pas permis de quantifier l'écart financier (Kashta, 2010).
- En 2011, au **Monténégro**, une analyse de la valeur économique des aires protégées du pays, a mis en avant l'importance du sous-investissement public pour les AP. Avec 2 millions d'euros par an au total ou 1 800 €/km<sup>2</sup> en 2011, le financement des

AP est insuffisant et ne permet pas la gestion effective du réseau d'AP. Cela représente moins de la moitié des ressources financières nécessaires pour assurer la gestion effective des AP au Monténégro. Les revenus publics ne représentent que 15% environ des besoins de financement prévus (PNUD & FEM, 2011). En 2012, une seule AMP était en projet au Monténégro. Toutefois, le pays s'est engagé dans un processus préparatoire pour la proclamation de la première AMP (Ile de Katic près de Petrovac) et pour la création de l'AMP de Platamuni dont les limites sont en cours de définition (SPANB 2014). L'AMP de Katic devrait être étendue de 24,55 km<sup>2</sup> et l'AMP de Platamuni de 23 km<sup>2</sup>. D'autres projets pourraient être considérés comme AMP potentielles (communication personnelle) :

- L'AMP de Ratac (près du Port de Bar), avec une extension possible de 640 ha en mer), selon la Faculté des Sciences.
- L'AMP de Stari Ulcinj, avec une extension possible de près de 600 ha.

L'ensemble des AMP prévues au Monténégro représente près de 6 000 ha. Mais aucune position officielle n'a été communiquée à ce sujet.

- Selon le rapport du groupe de travail sur la biodiversité, du Grenelle de l'Environnement, les besoins financiers pour la biodiversité en **France** s'élèvent au moins à 700 millions d'euros, avec 25 millions d'euros supplémentaires pour le développement des aires marines protégées et 30 millions d'euros pour les sites Natura 2000 en mer. En 2012, le Ministère français de l'environnement estimait les besoins pour le développement d'une politique de protection des aires marines à 100 millions d'euros pour 2015, et 495 millions d'euros pour 2020 (Mabile, 2013) : en Méditerranée, une étude a été menée pour le projet de création du parc marin du Cap Corse. Elle devrait formuler des recommandations concernant sa superficie (potentiellement 6 963 Km<sup>2</sup>), le plan de gestion et l'organe de gestion.
- En 2014, la **France** a réalisé une étude afin de déterminer les besoins pour la gestion de son parc national. L'analyse portait principalement sur les besoins en ressources humaines (CGDD, 2014).

Enfin, ces rapports ont souligné la nécessité de mettre à jour et préciser les besoins financiers évalués. Les analyses ne prennent pas en compte les singularités des AMP et considèrent les aires protégées dans leur ensemble. En l'absence d'évaluations nationales, les besoins financiers optimaux ont donc été estimés à partir de l'extrapolation des besoins, identifiés au niveau local. Cette méthodologie pour l'évaluation des besoins, basée sur une étude locale, est **la première de ce type appliquée aux AMP en Méditerranée**.

## b) Données utilisées

Les résultats locaux ont été extrapolés, à partir de la composition des systèmes d'AMP identifiés en 2012, et présentés dans le Tableau 18. La superficie est le critère principalement utilisé pour l'extrapolation (comme l'indique la section analyse locale). Les détails sur les aires marines apparaissent dans le Tableau ci-dessous.

### RÉSULTATS 2012 SUR LA DIVERSITÉ DES AMP

La taille de la surface marine des AMP est très variable, la plus réduite couvre 0,003 km<sup>2</sup> (Parc National Akhziv en Israël) et la plus vaste (hors sanctuaire marin Pelagos 87 500 km<sup>2</sup>) couvre plus de 4 000 km<sup>2</sup> (Parc Naturel Marin du Golfe du Lion en France). Entre ces deux extrêmes, les AMP sont réparties de façon relativement égale (entre 20 et 25 AMP par catégorie de taille). Le plus grand nombre d'AMP est compris dans la catégorie « 11-25 km<sup>2</sup> » (Gabrié *et al.*, 2012).

Puis, on utilise la répartition des AMP selon leur taille dans les systèmes nationaux d'AMP. Ces données observées ont été utilisées pour l'extrapolation des résultats locaux à l'échelle nationale.

| Pays                     | Nombre d'AMP (hormis N2000) | < 5 km <sup>2</sup> | 5-30 km <sup>2</sup> | 30-70 km <sup>2</sup> | > 70 km <sup>2</sup> |
|--------------------------|-----------------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| Albanie                  | 1                           | 0%                  | 0%                   | 0%                    | 100%                 |
| Algérie                  | 2                           | 0%                  | 50%                  | 0%                    | 50%                  |
| Bosnie-Herzégovine       | 0                           | 0%                  | 0%                   | 0%                    | 0%                   |
| Chypre                   | 1                           | 100%                | 0%                   | 0%                    | 0%                   |
| Croatie                  | 10                          | 30%                 | 20%                  | 30%                   | 20%                  |
| Égypte                   | 2                           | 0%                  | 50%                  | 0%                    | 50%                  |
| Espagne                  | 41                          | 22%                 | 42%                  | 8%                    | 28%                  |
| France                   | 18                          | 44%                 | 31%                  | 0%                    | 25%                  |
| Grèce                    | 13                          | 8%                  | 25%                  | 25%                   | 42%                  |
| Israël                   | 10                          | 80%                 | 20%                  | 0%                    | 0%                   |
| Italie                   | 32                          | 19%                 | 22%                  | 11%                   | 48%                  |
| Liban                    | 2                           | 100%                | 0%                   | 0%                    | 0%                   |
| Libye                    | 3                           | 0%                  | 0%                   | 50%                   | 50%                  |
| Maroc                    | 2                           | 0%                  | 0%                   | 0%                    | 100%                 |
| Monaco                   | 2                           | 100%                | 0%                   | 0%                    | 0%                   |
| Malte                    | 6                           | 33%                 | 50%                  | 0%                    | 17%                  |
| Monténégro <sup>14</sup> | 0                           | 0%                  | 0%                   | 0%                    | 0%                   |
| Slovénie                 | 3                           | 100%                | 0%                   | 0%                    | 0%                   |
| Syrie                    | 3                           | 0%                  | 50%                  | 50%                   | 0%                   |
| Tunisie                  | 3                           | 0%                  | 0%                   | 50%                   | 50%                  |
| Turquie                  | 14                          | 0%                  | 0%                   | 33%                   | 67%                  |

**Tableau 17 : Composition des systèmes d'AMP nationaux par catégorie de taille (en pourcentage)**

(Source : Gabrié *et al.*, 2012)

### c) Resultats

Dans un scénario de gestion optimale, le besoin total pour les coûts de fonctionnement dans la région est supérieur à 552 millions d'euros par an (Tableau 19). Le besoin total en termes d'investissements déclarés annuellement, est de plus de 179 millions d'euros (les données sont indiquées en euros, ajustées selon la PPA). Le Tableau ci-dessous indique en détail les besoins financiers pour les systèmes nationaux d'AMP.

14 - La création de l'AMP Monténégrine (Katic) n'a pas encore été déclarée mais l'AMP existe déjà.

| Pays               | Coûts de fonctionnement annuels (en €/an) | Total des investissements annuels (en €/an) |
|--------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Albanie            | 476 504                                   | 294 002                                     |
| Algérie            | 1 488 964                                 | 545 112                                     |
| Bosnie-Herzégovine | -                                         | -                                           |
| Chypre             | 7 847 221                                 | 1 979 187                                   |
| Croatie            | 9 267 916                                 | 2 585 747                                   |
| Égypte             | 1 488 964                                 | 545 112                                     |
| Espagne            | 118 529 508                               | 35 921 329                                  |
| France             | 65 714 512                                | 19 775 889                                  |
| Grèce              | 134 036 122                               | 44 330 918                                  |
| Israël             | 9 872 142                                 | 2 481 406                                   |
| Italie             | 167 208 983                               | 59 636 346                                  |
| Liban              | 1 961 805                                 | 494 797                                     |
| Libye              | 2 388 396                                 | 817 668                                     |
| Maroc              | 953 007                                   | 588 004                                     |
| Monaco             | 1 961 805                                 | 494 797                                     |
| Malte              | 7 300 919                                 | 2 056 170                                   |
| Monténégro         | -                                         | -                                           |
| Slovénie           | 6 866 319                                 | 1 731 788                                   |
| Syrie              | 3 192 330                                 | 753 329                                     |
| Tunisie            | 2 388 396                                 | 817 668                                     |
| Turquie            | 9 654 248                                 | 3 915 865                                   |
| Méditerranée       | <b>552 598 061</b>                        | <b>179 765 133</b>                          |

Tableau 18 : Besoins financiers pour un scénario de gestion optimale par pays (en €)

C'est en Italie que les besoins financiers sont les plus élevés, suivi de la Grèce et l'Espagne. Dans l'ensemble, les besoins des pays européens représentent 94% du total des besoins de fonctionnement en région Méditerranéenne. Les besoins financiers de l'Algérie sont les plus faibles de la région.

À l'échelle régionale, les résultats sont cohérents avec les analyses précédentes. En 2006, Lopez estimait les besoins financiers annuels, pour une gestion de base, à 75 millions d'euros pour les AMP des catégories UICN I-IV, et entre 88 et 441 millions d'euros pour les aires marines/côtières et les vastes aires marines des catégories UICN V-VI, soit un total compris entre 163 et 516 millions d'euros. Seuls les coûts de gestion opérationnelle sont inclus dans l'analyse de Lopez. Selon nos propres résultats, les besoins pour couvrir les coûts de gestion opérationnelle s'élèvent à 552 millions d'euros, ce qui semble corroborer les résultats de Lopez, 9 ans après son étude. Le réseau d'AMP s'est développé entre 2006 et 2015 et nous pensons que les besoins ont également augmenté au cours de cette période.

Nous considérons ici une gestion optimale (et non une gestion de base). En outre, nous proposons une évaluation des besoins en termes d'investissements. Ces investissements à court terme sont essentiels pour garantir la durabilité de la gestion et ne peuvent être négligés, bien qu'ils soient difficiles à déclarer sur une base annuelle.

### 5.1.2 Discussion sur les résultats

Notre démarche consiste à séparer les dépenses en fonction des catégories de taille des AMP. Nous prenons aussi en considération la situation géographique des AMP, ce qui permet d'approfondir l'analyse des besoins financiers.

Bien que les chiffres relatifs aux besoins pour une gestion optimale fournissent un « niveau indicatif » des objectifs de financement dans la région, les données sur les besoins financiers doivent être traitées avec prudence car aucun pays n'a développé de moyens permettant de déterminer leurs besoins financiers : ces informations sont fondées sur des études locales.

Toutefois, l'estimation des besoins représente certainement une valeur minimum, selon nos calculs. Ainsi, ces chiffres ne comprennent pas certains coûts potentiellement importants, comme les coûts associés à la gestion par les agences centrales, la gestion régionale et nationale. Ces coûts peuvent donc être considérés comme un montant minimum et des recherches supplémentaires devraient être menées afin d'évaluer, par pays, les coûts associés à la gestion de chaque AMP, à des niveaux plus régionaux et nationaux.

En outre, ces besoins vont probablement augmenter dans un futur proche, en raison (i) du besoin d'étendre les systèmes d'AMP sur une surface additionnelle, estimée à 3,06 millions d'hectares, afin d'atteindre l'objectif d'Aichi 2020, et (ii) de l'augmentation anticipée des coûts de gestion, due aux vulnérabilités liées au changement climatique (par exemple, l'augmentation du risque pour la protection côtière).

### 5.1.3 Ecart financier pour le scénario de gestion optimale

Les ressources disponibles comprennent le budget national des gouvernements centraux et le financement provenant de la coopération internationale. Deux échantillons différents ont été analysés : le premier décrit l'écart financier pour les Etats membres de l'UE. Pour ces pays, le financement international provient principalement des projets LIFE de l'UE. Le deuxième échantillon décrit l'écart financier pour les pays hors UE. Pour ces pays, le financement de la coopération internationale provient du FEM et de l'APD bilatérale.

Cette évaluation ne prend en compte que les pays dont les données financières sont très fiables, à l'exception de l'Espagne et du Monténégro, inclus dans le groupe de fiabilité moyenne.

**L'écart financier** pour les 14 pays, évalués dans le cadre d'un scénario de gestion optimale, est estimé à **475 millions d'euros**, hors coûts d'investissement annuels moyens. L'écart est estimé à près de **700 millions d'euros**, coûts d'investissement inclus.

**Les revenus courants ne couvrent que 8% des besoins financiers** pour l'ensemble des AMP de Méditerranée (**11% hors coûts d'investissement**).

Les Tableaux et figures ci-dessous présentent en détail ces résultats pour les pays méditerranéens de l'UE et hors UE. **Les pays comprenant les réseaux d'AMP les plus vastes sont ceux qui présentent les manques les plus importants : Italie, Espagne, France et Grèce.**

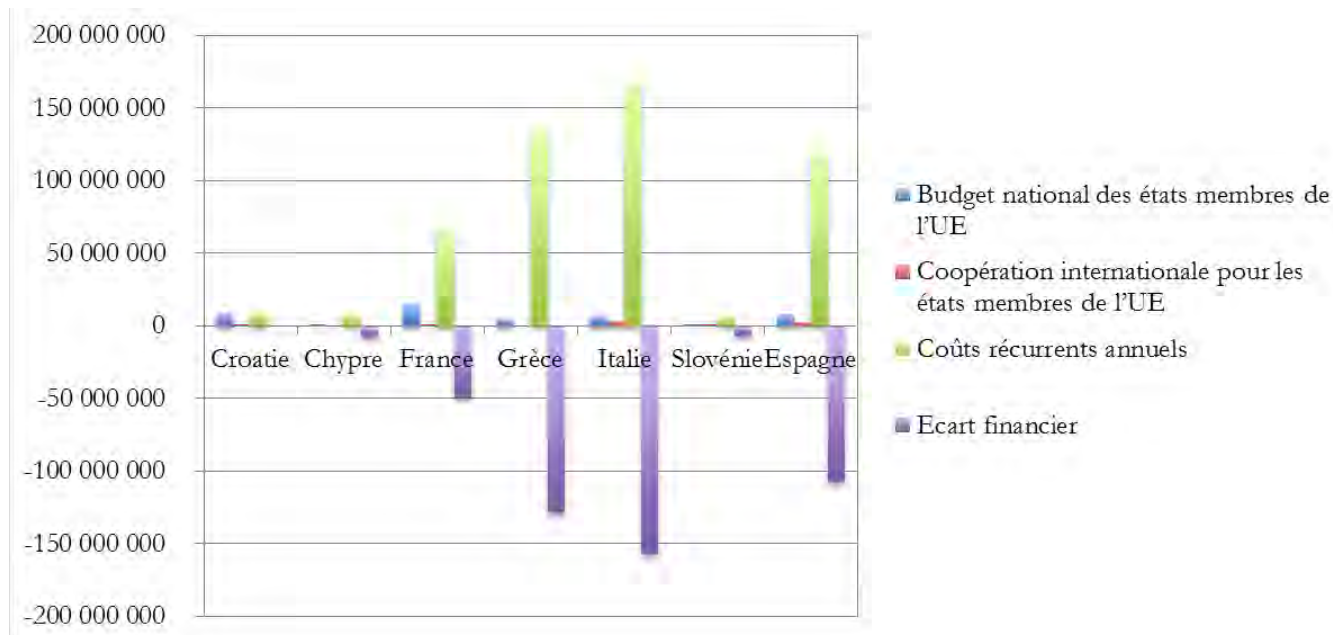
L'écart financier pour les **pays de l'UE**, évalués dans le cadre du scénario de gestion optimale, est estimé à **458 millions d'euros en 2014** (les besoins financiers (hors investissement) sont couverts à **10%** par les revenus courants dans ces pays).

L'écart financier pour les **pays hors UE**, évalués dans le cadre du scénario de gestion optimale, est estimé à **17 millions d'euros en 2014** (les besoins financiers (hors investissement) sont couverts à **15%** par les revenus courants dans ces pays).

Ainsi, les pays hors UE contribuent, de façon relative, à la part la plus importante de l'écart financier. Malgré un nombre d'AMP plutôt réduit, les écarts financiers dans ces pays sont importants. Cela s'explique surtout par le fait que les financements disponibles pour les AMP des pays hors UE sont plus limités.

| Pays         | Budget national des Etats membres de l'UE (en euros) | Coopération internationale - Etats membres de l'UE (en euros) | Besoins opérationnels annuels (en euros) | Écart financier (en euros) |
|--------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------|
| Croatie      | 8 803 252                                            | 80 424                                                        | 9 267 916                                | -384 240                   |
| Chypre       | 20 000                                               | 0                                                             | 7 847 221                                | -7 827 221                 |
| France       | 16 000 000                                           | 578 289                                                       | 65 714 512                               | -49 136 223                |
| Grèce        | 5 200 000                                            | 0                                                             | 134 036 122                              | -128 836 122               |
| Italie       | 6 900 000                                            | 3 015 357                                                     | 167 208 983                              | -157 293 626               |
| Slovénie     | 48 000                                               | 56 935                                                        | 6 866 319                                | -6 761 384                 |
| Espagne      | 7 968 246                                            | 2 775 828                                                     | 118 529 508                              | -107 785 434               |
| <b>Total</b> | <b>44 939 498</b>                                    | <b>6 506 833</b>                                              | <b>509 470 581</b>                       | <b>-458 024 250</b>        |

**Tableau 19 : Écarts financiers dans le cadre d'un scénario de gestion optimale pour les pays de l'Union Européenne (en €, 2014)**



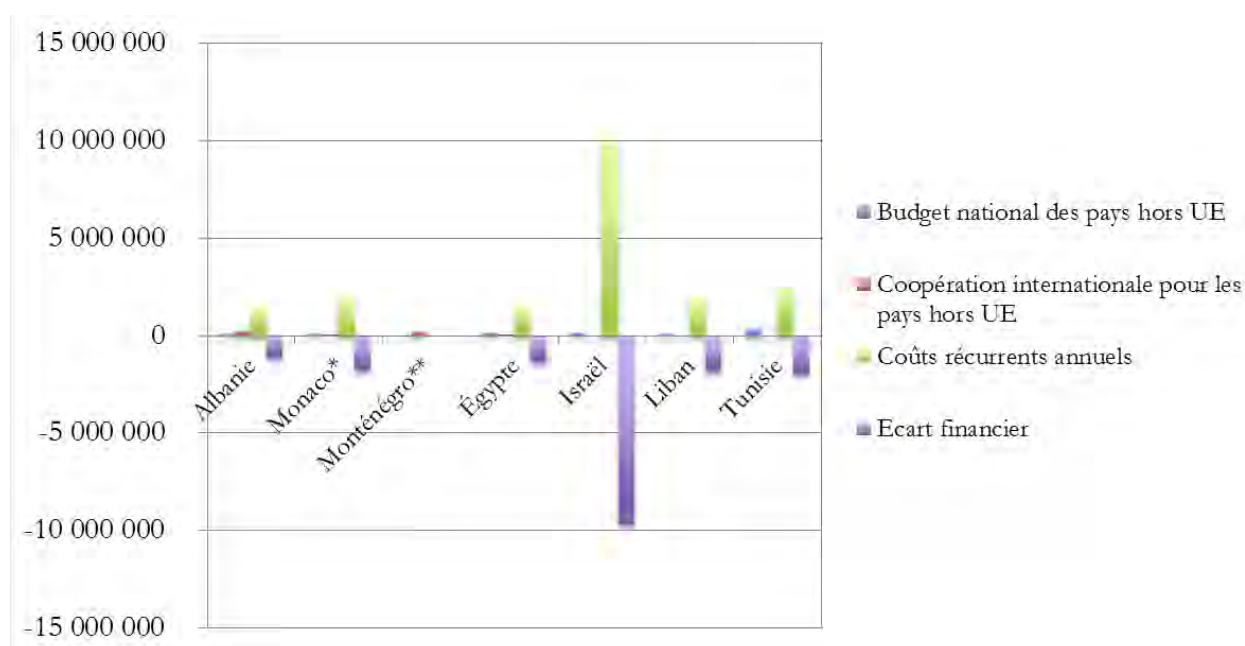
**Figure 23 : Écarts financiers pour une gestion optimale dans les pays de l'Union Européenne**



| Pays         | Budget national des pays hors UE (en euros) | Coopération internationale pour les pays hors UE (en euros) | Coûts opérationnels annuels (en euros) | Écart financier (en euros) |
|--------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------|
| Albanie      | 77 785                                      | 240 777                                                     | 476 504                                | -157 942                   |
| Monaco*      | 79 800                                      | 59 300                                                      | 1 961 805                              | -1 822 705                 |
| Monténégro** | S/O                                         | 195 138                                                     | S/O                                    | S/O                        |
| Égypte       | 130 041                                     | 8 945                                                       | 1 488 964                              | -1 349 978                 |
| Israël       | 167 373                                     | 0                                                           | 9 872 142                              | -9 704 769                 |
| Liban        | 88 466                                      | 0                                                           | 1 961 805                              | -1 873 339                 |
| Tunisie      | 369 895                                     | 0                                                           | 2 388 396                              | -2 018 501                 |
| <b>Total</b> | <b>913 360</b>                              | <b>504 160</b>                                              | <b>19 162 076</b>                      | <b>-16 927 234</b>         |

\* dons privés \*\*Niveau de fiabilité moyen

**Tableau 20 : Écarts financiers dans le cadre d'un scénario de gestion optimale pour les pays hors Union Européenne (en €, 2014)**



**Figure 24 : Écarts financiers pour un scénario de gestion optimale dans les pays hors Union Européenne**

## 5.2 Écart financier pour une gestion idéale

### 5.2.1 Besoins financiers pour la réalisation de l'objectif 11 d'Aichi

#### a) État des lieux des besoins financiers pour un scénario de gestion idéale

Une analyse documentaire a mis en avant le manque de considération des objectifs d'Aichi dans les analyses des stratégies et objectifs nationaux. Deux pays, toutefois, ont pris en compte ces objectifs, afin d'évaluer les besoins financiers à combler pour les atteindre :

- Dans sa stratégie nationale pour la création et la gestion d'AMP, la France estime que, pour assurer la conservation de 20% de ses aires marines (soit le double de l'objectif d'Aichi) avec un système d'aires protégées, un budget opérationnel de 170 millions d'euros serait nécessaire d'ici 2020. Au vu de la situation actuelle, ce budget serait principalement financé par le gouvernement (près de 110 millions d'euros) (MEDDE, 2014).
- Au vu du premier document de planification de la Croatie<sup>15</sup>, le rapport d'information sur la mobilisation des ressources de la CDB 2013 a conclu qu'il était impossible d'estimer avec précision l'ensemble des fonds nécessaires pour la mise en œuvre de SNPA en Croatie.

Hormis ces références, aucune étude n'a été réalisée dans le but de caractériser financièrement la réalisation de l'objectif 11 d'Aichi, soit **l'écart financier à combler pour la conservation de 10% d'aires marines grâce à un système d'aires protégées**. Les sections suivantes proposent, pour la première fois, d'aborder ce thème, appliqué à la région méditerranéenne, et d'évaluer les investissements requis pour les pays.

## b) Besoins pour la création d'AMP et la réalisation des objectifs d'Aichi

Basé sur les données de 2012 (Gabrié et al. 2012), le Tableau ci-dessous présente la surface requise pour la réalisation de l'objectif 11 d'Aichi, par pays. Les sections suivantes proposent d'extrapoler les résultats locaux à ces superficies supplémentaires.

| Pays       | Surface d'AMP à créer pour atteindre l'objectif 11 d'Aichi dans la limite des 12 milles nautiques (km <sup>2</sup> ) |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Albanie    | 474,4                                                                                                                |
| Algérie    | 2655,7                                                                                                               |
| Chypre     | 1535,69                                                                                                              |
| Croatie    | 2611,77                                                                                                              |
| Égypte     | 2016,12                                                                                                              |
| Espagne    | 3011,17                                                                                                              |
| France     | 0                                                                                                                    |
| Grèce      | 15786,14                                                                                                             |
| Israël     | 461,62                                                                                                               |
| Italie     | 11178,41                                                                                                             |
| Liban      | 478,35                                                                                                               |
| Libye      | 3604,36                                                                                                              |
| Maroc      | 620,19                                                                                                               |
| Monaco     | 7,54                                                                                                                 |
| Malte      | 213,98                                                                                                               |
| Monténégro | 236,3                                                                                                                |
| Slovénie   | 17,74                                                                                                                |

15 - Croatie (2000). Présentation de l'état de la diversité biologique et paysagère en Croatie : avec la Stratégie de Protection et les Plans d'Action, le Ministère de la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Zagreb, Décembre 2000, 158 pp.

**Tableau 21 : MPA Surface d'AMP à créer pour atteindre l'objectif 11 d'Aichi**

En s'appuyant sur la taille moyenne des AMP, la surface à créer représente l'équivalent de 588 AMP (en moyenne) au total. Le coût pour la création d'une AMP a précédemment été estimé à près de 42 646 euros. Ainsi, le coût pour la création des AMP s'élèverait à **25 millions d'euros au total**.

### c) Besoins financiers pour la gestion effective des AMP existantes et futures

La valeur présente nette des besoins financiers pour la gestion effective des AMP d'ici 2020, dans le cadre d'un scénario de gestion idéale (conservation de 10% de surface marine dans un réseau d'aires protégées), est de 7,29 milliards d'euros<sup>16</sup> (taux d'actualisation 4%). Les tableaux 22 et 23 présentent le détail des besoins, par année, en considérant une création continue d'AMP, soit la création annuelle de 16,6% des AMP à établir d'ici 2020. Nous avons séparé les prévisions entre les Etats membres de l'UE et les pays hors UE.

#### RÉSULTATS 2012 SUR LA CRÉATION DES AMP

Depuis 2008, 23 AMP ont été établies dans 10 pays, ce qui représente une surface supplémentaire de 6 754 km<sup>2</sup>, soit une augmentation de près de 7% de la surface protégée en 5 ans, par rapport à la surface protégée en 2008 qui était de 97 410 km<sup>2</sup>, soit 4% de la Méditerranée (0,04% hors Pelagos) (Gabrié *et al.*, 2012).

| Pays                                                         | Valeur nette actualisée | 2015        | 2016        | 2017        | 2018        | 2019        | 2020        |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Besoins financiers des pays de l'UE (en euros) <sup>17</sup> | 3 540 705 856           | 675 431 785 | 675 431 785 | 675 431 785 | 675 431 785 | 675 431 785 | 675 431 785 |
| Besoins financiers des pays hors UE <sup>18</sup> (en euros) | 109 145 454             | 20 820 794  | 20 820 794  | 20 820 794  | 20 820 794  | 20 820 794  | 20 820 794  |

Tableau 22 : Besoins financiers pour la gestion optimale des AMP existantes (en €)

| Pays                                           | Valeur nette actualisée | 2015        | 2016        | 2017        | 2018        | 2019        | 2020        |
|------------------------------------------------|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Besoins financiers des pays de l'UE (en euros) | 2 587 029 407           | 145 761 444 | 291 522 887 | 437 284 331 | 583 045 775 | 728 807 219 | 874 568 662 |
| Besoins financiers des pays hors UE (en euros) | 1 057 979 568           | 59 609 925  | 119 219 850 | 178 829 775 | 238 439 700 | 298 049 626 | 357 659,550 |

Tableau 23 : Besoins financiers pour la gestion optimale des AMP à créer (en €)

16 - Valeur globale pour la Croatie, Chypre, France, Grèce, Italie, Slovénie, Espagne, Albanie, Monaco, Égypte, Israël et Tunisie

17 - Valeur globale pour la Croatie, Chypre, la France, la Grèce, l'Italie, la Slovénie et l'Espagne

18 - Valeur globale pour l'Albanie, Monaco, Égypte, Israël et la Tunisie

### 5.2.2 Prévision des revenus d'ici 2020

L'évaluation de la mobilisation des ressources sur la période 2014-2020 englobe les dépenses nationales, issues des budgets centraux pour les AMP, et le financement international, issu de la coopération internationale. Nous avons séparé les prévisions des Etats membres de l'UE et des pays hors UE.

On considère que les budgets centraux nationaux restent constants sur le temps. Comme l'indique la section précédente, la plupart des pays ont maintenu le même niveau d'investissements, avec de légères variations, sur la période 2012-2014. Nous avons maintenu cette tendance jusqu'à 2020.

Les prévisions du financement international englobent les ressources financières restantes, issues d'une part, des projets du FEM et de l'APD bilatérale, et d'autre part, des projets LIFE de l'UE. Ces ressources représentent des engagements, nous appliquons donc la même règle de calcul ; nous avons divisé la valeur totale restante par le nombre d'années restant d'ici la fin du projet. Nous avons également estimé les ressources financières qui seront allouées par le FEM lors du 6<sup>ème</sup> cycle de reconstitution (2014-2018), pour appuyer la mise en œuvre des objectifs d'Aichi. Le FEM-6 apporte une indication sur l'attribution des ressources, pour les pays éligibles aux subventions dédiées à la biodiversité (Tableau ci-dessous). Le FEM-5 a attribué 56% de l'ensemble des subventions du FEM aux aires marines protégées, nous avons donc estimé un niveau similaire d'investissements dans les pays de Méditerranée, ce qui représente potentiellement 22 771 876 euros. Nous avons projeté ces ressources financières jusqu'à 2020, en répartissant la valeur totale sur les 5 dernières années. La figure 36 présente en détail les prévisions des ressources.

| Pays         | Ressources FEM-6 attribuées à la biodiversité (US\$) |
|--------------|------------------------------------------------------|
| Albanie      | 1 500 000                                            |
| Algérie      | 4 090 000                                            |
| Égypte       | 4 450 000                                            |
| Liban        | 1 500 000                                            |
| Libye        | 1 500 000                                            |
| Monténégro   | 1 500 000                                            |
| Maroc        | 4 900 000                                            |
| Tunisie      | 1 500 000                                            |
| Turquie      | 7 140 000                                            |
| <b>Total</b> | <b>28 080 000</b>                                    |

**Tableau 24 : Ressources du FEM-6 attribuées à la biodiversité**

(Source: GEF-6 Stars allocation)

Pour la prévision des ressources provenant du programme LIFE, nous avons pris en compte les ressources financières LIFE restantes. Nous avons également considéré que les investissements LIFE seraient au même niveau que l'année précédente, (2010-2014), ce qui représente un montant de 37 millions d'euros. Nous avons projeté ces ressources sur la période (2014-2020). Cette hypothèse est justifiée par le fait que les Etats membres aient déjà engagé le processus de demande de ressources financières auprès de l'UE, ce qui

peut donc augmenter le montant des ressources LIFE restantes. Les aires marines protégées peuvent obtenir des ressources auprès du programme LIFE et du Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche. Ce dernier n'est pas souvent sollicité pour promouvoir Natura 2000 en mer, mais son potentiel en termes de suivi, de restauration et gestion des aires marines protégées est très important.

Ainsi, l'évaluation des pays hors UE, d'ici 2020, indique un flux continu, mais avec une tendance à la baisse des ressources internationales financières restantes, en raison surtout de la disponibilité des ressources pour les projets existants en Albanie, en Égypte, et en Tunisie. Le financement international est supérieur aux ressources issues des budgets centraux, sur les trois premières années de prévision. La tendance s'inverse à partir de 2016. Le financement total restant, issu de la coopération internationale, pourrait augmenter si l'on considère les investissements prévus du FEM-6, ce qui représente une augmentation de la mobilisation des ressources.

L'évaluation des Etats membres de l'UE d'ici 2020 révèle cette même tendance à la baisse des ressources provenant du programme LIFE de l'UE. Cela s'explique par la fin du cycle des projets LIFE, qui s'achève d'ici 2019. Sur la période 2014-2020, la courbe des budgets centraux est largement supérieure à la contribution du financement de l'UE. Le budget central total s'élève à 333 233 264 euros, et la contribution totale des projets LIFE s'élève à 21 465 665 euros.

Notre évaluation doit être considérée comme une estimation de l'usage effectif des ressources financières disponibles au niveau national. L'hypothèse du niveau constant des budgets centraux est fiable, au vu des précédentes tendances des dépenses nationales dans la région ; notre évaluation des ressources mobilisées au travers de la coopération internationale requiert une analyse plus approfondie. En effet, seuls les engagements financiers ont été pris en compte, ce qui suppose que les pays peuvent mener les activités selon le calendrier de programmation financière des versements. La tendance des financements peut changer, puisque certains pays se sont engagés à solliciter des fonds du 6<sup>ème</sup> cycle FEM et d'autres fonds de l'UE, pour soutenir les aires protégées. À ce jour, il n'existe pas d'indication du montant qui sera finalement attribué aux AMP.

Il existe davantage d'incertitudes sur l'éventuelle augmentation du financement issu de l'APD bilatérale ; la plupart des pays de la région ont observé une tendance à la baisse, qui s'explique principalement par la crise financière et les thèmes prioritaires indiqués par les financeurs de la région.

Les Tableaux et figures ci-dessous présentent les prévisions des revenus pour la période 2014-2020.

|                                                                        | 2014    | 2015      | 2016      | 2017      | 2018      | 2019      | 2020      |
|------------------------------------------------------------------------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Budget national des pays hors UE                                       | 854 060 | 833 560   | 833 560   | 833 560   | 833 560   | 833 560   | 833 560   |
| Coopération internationale pour les pays hors UE (financement restant) | 504 160 | 951 791   | 951 791   | 594 600   | 594 600   | 594 600   | 0         |
| Ressources financières potentielles issues du fonds fiduciaire du FEM  | 504 160 | 2 500 450 | 2 500 450 | 2 500 450 | 2 500 450 | 2 500 450 | 2 500 450 |

**Tableau 25 : Prévision des revenus d'ici 2020 pour les pays hors UE**



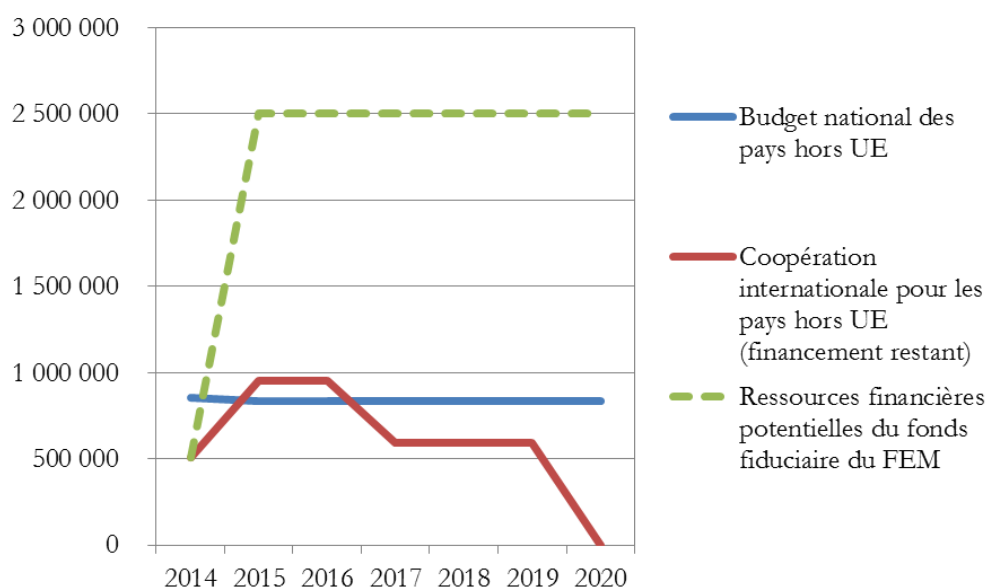


Figure 25 : Détail des prévisions des ressources d'ici 2020 pour les pays hors UE

|                                         | 2014       | 2015       | 2016       | 2017       | 2018       | 2019       | 2020       |
|-----------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Budget national des pays de l'UE</b> | 55 339 498 | 55 339 498 | 55 339 498 | 55 339 498 | 55 339 498 | 55 339 498 | 55 339 498 |
| <b>Reliquat projets LIFE UE</b>         | 6 506 833  | 4 720 042  | 3 846 681  | 3 351 566  | 2 268 325  | 318 512    | 0          |
| <b>Ressources potentielles LIFE UE</b>  | 6 506 833  | 2 643 744  | 4 126 997  | 4 445 265  | 5 740 636  | 6 994 087  | 13 337 526 |

Tableau 26 : Prévvision des ressources d'ici 2020 pour les pays de l'UE

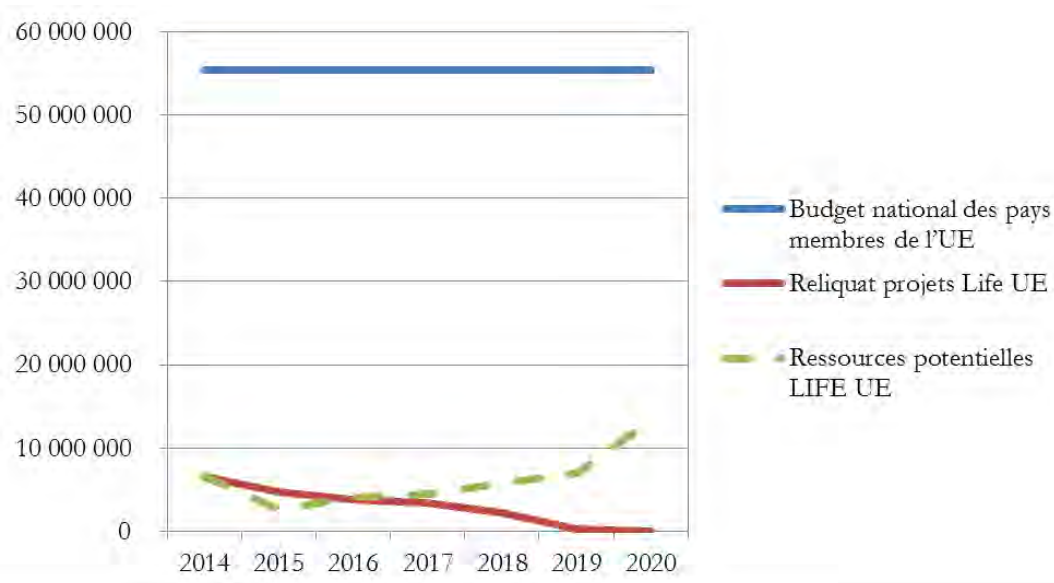


Figure 26 : Détail des prévisions des ressources d'ici 2020 pour les pays de l'UE

### 5.2.3 Écart financier pour le scénario de gestion idéale

En comparant les besoins financiers pour la protection effective de 10% d'aires marines côtières en Méditerranée (création et gestion effective des AMP existantes et futures) avec les ressources prévues pour la période 2015-2020, on obtient une estimation de l'écart financier à combler pour un scénario de gestion idéale.

**L'écart financier total à combler pour un scénario de gestion idéale, dans les 12 pays étudiés en Méditerranée, s'élève à 7,002 milliards d'euros d'ici 2020.**

L'écart financier pour ce scénario est estimé à **1,162 milliards d'euros dans les pays étudiés hors UE (Albanie, Égypte, Israël, Monaco et Tunisie)**. Cela correspond à la **création et la gestion effective de 5 738 km<sup>2</sup>** (surface d'AMP existantes à ce jour : 712 km<sup>2</sup>). Il faut noter que nous avons exclu le Liban de notre étude, puisque les coûts de gestion de l'AMP de référence, utilisée pour l'étude, sont élevés et la zone est très réduite, ce qui entraîne une surestimation des besoins financiers.

L'écart financier est estimé à près de **5,839 milliards d'euros dans les pays de l'UE étudiés (Croatie, Chypre, France, Grèce, Italie, Slovénie, et Espagne)**. Cette estimation concerne la **création et la gestion effective de 34 141 km<sup>2</sup>** (surface d'AMP existantes à ce jour : 45 999 km<sup>2</sup> – hors Sanctuaire Pelagos).

Les tableaux et figures ci-dessous présentent l'évolution du financement sur la période 2015-2020.

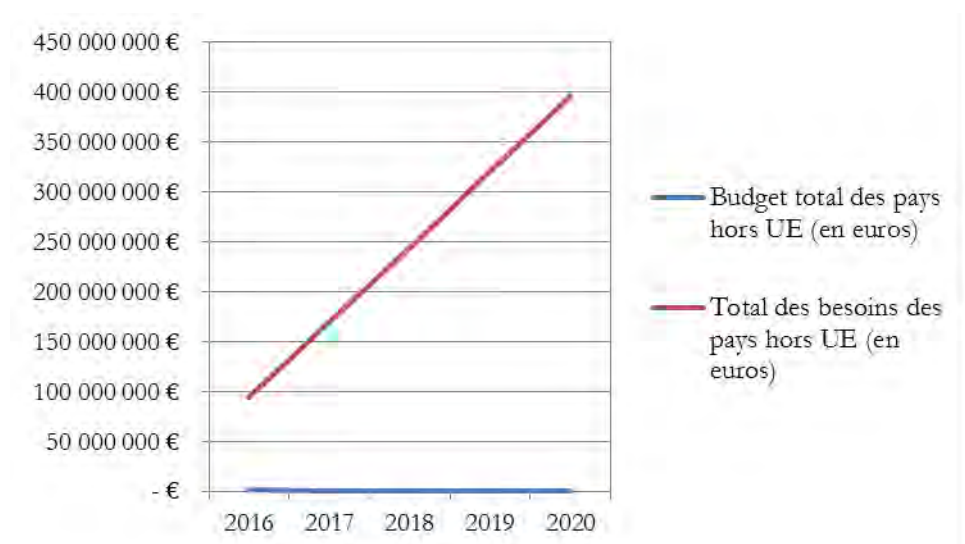
Cet effort de financement, pour la réalisation de l'objectif d'Aichi, est certes conséquent par rapport aux ressources actuelles attribuées aux AMP. Il correspond notamment à la création de nouvelles AMP qui engendreraient d'importants bénéfices en termes de tourisme, de pêche et d'autres activités côtières sur le moyen terme. Ce montant paraît très faible si l'on considère que les AMP contribuent grandement aux activités touristiques internationales en Méditerranée. **Cette valeur représente moins de 4% des revenus annuels du tourisme en Méditerranée.**

#### MANQUES A COMBLER POUR LA GESTION IDÉALE DES AMP EN MÉDITERRANÉE

En se basant sur le manque financier moyen par km<sup>2</sup>, il est possible d'extrapoler les résultats de cette étude aux pays n'ayant pas fourni de données financières, et d'estimer ainsi le manque financier dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Le manque passe donc à 7,671 milliards d'euros, soit 669 millions d'euros de plus pour la protection de 12 678 km<sup>2</sup> supplémentaires, d'ici 2020. De manière générale, la réalisation de l'objectif 11 d'Aichi, avec la protection de 64 751 km<sup>2</sup> d'ici 2020, pourrait engendrer un manque financier de 7,67 milliards d'euros si les tendances générales du financement des AMP restent les mêmes. Cette extrapolation approximative permet simplement d'indiquer un ordre de grandeur du manque dans l'ensemble du bassin, et doit être utilisée avec précaution, à titre d'exemple uniquement.

|                                                                                                | Valeur<br>nette<br>actualisée | 2015               | 2016                | 2017                | 2018                | 2019                | 2020                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Budget total<br>des pays hors<br>UE<br>(en euros)                                              | 7 334 098                     | 1 717 385 00       | 1717385             | 1 360 194           | 1 360 194           | 1 360 194           | 765 594             |
| Total des<br>besoins des<br>pays hors UE<br>(en euros)                                         | 1 169 698 428                 | 80 921 627         | 140 531 552         | 200 141 478         | 259 751 403         | 319 361 328         | 378 971 253         |
| <b>Écart<br/>financier des<br/>pays hors UE<br/>pour une<br/>gestion idéale<br/>(en euros)</b> | <b>-1 162 364 330</b>         | <b>-79 204 242</b> | <b>-138 814 167</b> | <b>-198 781 284</b> | <b>-258 391 209</b> | <b>-318 001 134</b> | <b>-378 205 659</b> |

**Tableau 27 : Prévion des écarts financiers dans le cadre d'un scénario idéal pour les pays méditerranéens hors UE (en €)**



**Figure 27 : Prévion des écarts financiers dans le cadre d'un scénario de gestion idéale pour les pays méditerranéens hors UE (en €)**

|                                                                                                        | Valeur<br>nette<br>actualisée | 2015                | 2016                | 2017                  | 2018                  | 2019                  | 2020                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Budget<br>total des<br>pays de<br>l'UE<br>(en euros)                                                   | 303 372 494                   | 60 059 540          | 59 186 179          | 58 691 064            | 57 607 823            | 55 658 010            | 55 339 498            |
| Total des<br>besoins<br>des pays<br>de l'UE<br>(en euros)                                              | 6 143 046 809                 | 824 114 089         | 969 875 532         | 1 115 636 976         | 1 261 398 420         | 1 407 159 863         | 1 552 921 307         |
| <b>Écart<br/>financier<br/>des pays<br/>de l'UE<br/>pour une<br/>gestion<br/>idéale<br/>(en euros)</b> | <b>-5 839 674<br/>314</b>     | <b>-764 054 549</b> | <b>-910 689 353</b> | <b>-1 056 945 912</b> | <b>-1 203 790 597</b> | <b>-1 351 501 853</b> | <b>-1 497 581 809</b> |

Tableau 28 : Écarts financiers pour une gestion idéale dans les pays de l'UE

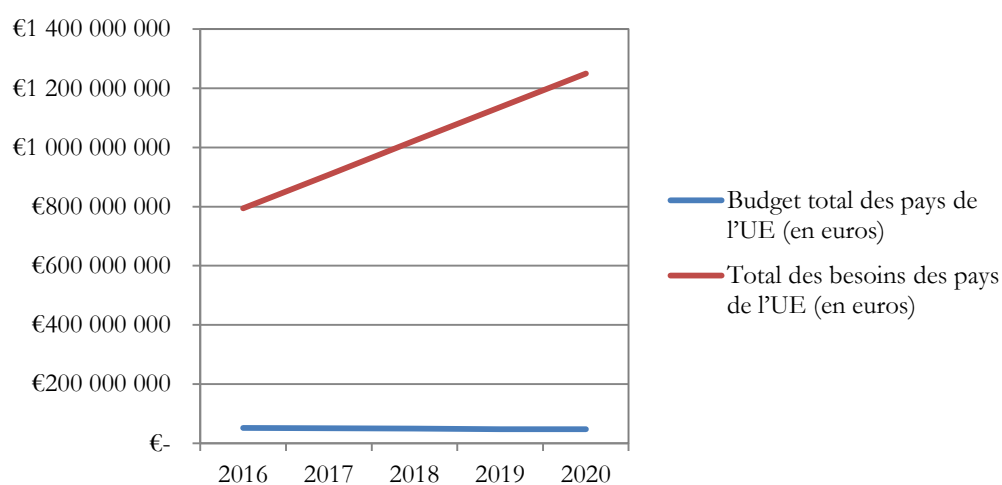


Figure 28 : Prédiction des écarts financiers dans le cadre d'un scénario de gestion idéale pour les pays méditerranéens de l'UE (en €)

## 6. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 6.1 Principales conclusions

#### Concernant les besoins en ressources des AMP locales

L'étude révèle la variabilité de la structure de financement, en fonction du niveau de développement des AMP. En phase pionnière, les AMP dépendent davantage des budgets nationaux qu'en phase autonome. Pour cette dernière, on observe une augmentation des sources de financement, notamment du secteur privé.

Le niveau des besoins financiers est aussi associé au niveau de développement de l'AMP ; les AMP récentes et pionnières requièrent des investissements conséquents, en vue de consolider les activités et les structures de gestion. En phase autonome, les investissements sont attribués aux activités de suivi et aux études, à l'achat de véhicules et de bateaux, ce qui suppose une stabilité financière pour les coûts de fonctionnement (rémunération du personnel et autres coûts de fonctionnement).

#### Concernant l'utilisation des ressources

L'étude démontre l'importance des ressources humaines dans les coûts de fonctionnement des AMP, au niveau local. Leur poids peut être encore plus conséquent, puisque les contributions bénévoles n'ont presque pas été estimées par les AMP, et le soutien scientifique était souvent associé aux coûts des projets et inclus dans les investissements à court terme.

Si l'on considère les potentiels facteurs d'utilisation des ressources, la surface marine des AMP constitue le principal élément affectant l'utilisation des ressources humaines et les coûts. Il est donc possible d'identifier différents niveaux de consommation des ressources, en fonction de la surface marine des AMP en Méditerranée.

L'importante disparité des besoins en ressources, indiqués pour une gestion effective, suggère que les coûts liés à l'effectivité de la gestion dépendent fortement de l'ambition des gestionnaires, et donc du contexte local et des objectifs de l'AMP.

#### Concernant la mobilisation des ressources au niveau national

Les résultats concernant la mobilisation des ressources révèlent l'importance du rôle de l'Aide Publique au Développement (APD bilatérale et multilatérale) dans la création d'un cadre cohérent et efficace pour le réseau d'AMP. Les fonds de l'UE ont un rôle fondamental pour les Etats membres de l'UE en permettant aux régions d'investir dans les AMP.

En plus de la création et la gestion d'AMP, des questions transversales sont principalement visées par la coopération internationale (APD bilatérale et multilatérale). L'ampleur des investissements nécessaires varie considérablement d'une AMP à l'autre. Ils englobent un grand nombre d'activités telles que :

- Le financement des bonnes pratiques de pêche ou le changement des pratiques nuisibles vers des pratiques plus durables ;
- Le financement des activités de restauration, grâce aux programmes PSE ou d'autres mécanismes de financement innovants (fonds pour l'environnement) ;

- Les activités de financement visant à lutter contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Les activités de financement visant à réduire ou éviter les émissions polluantes dans les bassins versants ;
- La mise en œuvre de plans de gestion participative et d'accords de conservation au niveau local.

Les résultats indiquent une forte dépendance aux subventions issues de la coopération internationale. Il existe un risque d'incertitude financière pour certains pays, s'ils ne poursuivent pas leurs efforts visant à garantir le financement national public pour les AMP.

Parallèlement au financement public, les pays doivent engager des stratégies financières afin d'attirer les secteurs privés, à travers les dons, les paiements pour services environnementaux, les plans de compensation, etc. Les efforts nationaux peuvent être orientés vers l'établissement d'un système cohérent, basé sur le principe de pollueur-payeur, pour recueillir les ressources essentielles pour les AMP.

### **Concernant l'écart financier à combler pour un scénario de gestion optimale**

L'écart financier pour les 14 pays, évalués dans le cadre d'un scénario de gestion optimale, est estimé à 475 millions d'euros par an, hors coûts d'investissement annuels moyens. Cet écart représente près de 700 millions d'euros par an, coûts d'investissement inclus. Les revenus courants ne couvrent que 8% des besoins financiers, pour l'ensemble des AMP de Méditerranée (11% coûts d'investissement inclus).

L'écart financier pour les pays de l'UE, évalués dans le cadre du scénario de gestion optimale, est estimé à 458 millions d'euros en 2014 (les besoins financiers (hors investissement) sont couverts à 10% par les revenus courants dans ces pays).

L'écart financier pour les pays hors UE, évalués dans le cadre du scénario de gestion optimale, est estimé à 17 millions d'euros en 2014 (les besoins financiers (hors investissement) sont couverts à 15% par les revenus courants dans ces pays).

### **Prévisions concernant la mobilisation des ressources sur la période 2014-2020**

Ces prévisions doivent prendre en compte la tendance des dépenses nationales pour les aires marines protégées, les ressources financières issues de la coopération internationale et les ressources financières potentielles, résultant des négociations des pays pour l'obtention de nouveaux financements LIFE et FEM-6.

On peut s'attendre à une augmentation de l'engagement financier des gouvernements nationaux, qui pourraient consacrer davantage de ressources aux aires marines protégées. De plus, le renforcement des capacités institutionnelles nationales, pour attirer le secteur privé dans l'élaboration de stratégies financières pour les AMP, pourrait également amplifier l'initiative financière au niveau national et local. Enfin, la coopération accrue entre les entités publiques et les acteurs de la coopération internationale, pourrait permettre d'améliorer le processus de négociation de financement supplémentaire.

### **Concernant les écarts financiers pour un scénario de gestion idéale**

L'écart financier total pour un scénario de gestion idéale dans la région s'élève à 7,002 milliards d'euros d'ici 2020. Il est estimé à 1,162 milliards d'euros dans les pays hors UE et à près de 5,8394 milliards d'euros dans les pays de l'UE. Cette estimation concerne principalement la création et la gestion effective de 49 000 km<sup>2</sup> d'AMP en Croatie, Chypre,

France, Grèce, Italie, Slovénie, et en Espagne pour les pays de l'UE, et en Albanie, Égypte, Monaco, Israël, Tunisie, pour les pays hors UE.

### **Concernant les bénéfices d'une gestion effective**

Ce rapport ne met pas en lien les écarts financiers pour la gestion effective des AMP et les bénéfices fournis par ces AMP. Un système efficace d'AMP garantit la prestation de services écosystémiques marchands (pêche, tourisme et loisir, éducation, biodiversité) et non marchands (réglementation de l'érosion du littoral, la qualité de l'eau, la séquestration du carbone, la réglementation de l'immersion, etc.). Il est donc essentiel de considérer les investissements requis pour couvrir l'écart financier et réaliser les objectifs, en tenant compte de leurs bénéfices en termes d'emploi, de conservation des ressources naturelles en Méditerranée, de tourisme, de fonctions écologiques (qualité de l'eau et réduction de l'érosion du littoral) et de contribution générale à l'atténuation du changement climatique (par la protection des herbiers) et à l'adaptation au changement climatique (augmentation de la résilience des systèmes côtiers).

## **6.2 Recommandations pour les décideurs**

Cette étude permet de formuler des recommandations clés pour les décideurs, notamment :

### **Concernant le financement des AMP en Méditerranée**

- Il est urgent d'envisager l'augmentation du financement actuel pour les AMP de Méditerranée, dans la mesure où seulement 8% des besoins financiers pour leur gestion effective sont couverts.
- Les budgets nationaux sont relativement constants sur la période de l'étude et essentiels pour le fonctionnement des AMP. Les pays ont besoin de consolider leur financement public, pour permettre aux AMP de passer à la phase d'autonomie.
- Les pays bénéficiaires sont confrontés à une diversité d'approches pour mobiliser le financement international. Chaque source de financement international a formalisé son propre processus d'attribution des ressources, et cette diversité requiert une solide capacité nationale pour répondre aux besoins spécifiques à chaque source de financement.
- L'estimation des coûts pour la gestion effective d'une AMP suppose l'identification des activités nécessaires à la mise en œuvre de ce niveau de gestion. La planification de la gestion est donc essentielle pour l'évaluation de l'écart financier, au niveau local, et pour assurer la durabilité de la stratégie financière. En 2012, sur 80 AMP étudiées, plus de 56% ne disposaient pas de plan de gestion.
- Les aires marines protégées ont pu augmenter leurs ressources financières, en profitant d'une initiative en faveur de l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation des fonds disponibles. L'analyse de l'APD et du FEM révèle que le lien entre le changement climatique et la biodiversité entraîne une tendance à la hausse de l'aide globale pour la biodiversité.
- En dépit d'une organisation institutionnelle globale, certains pays sont confrontés à un manque de coordination entre les entités (agences centrales responsables des AMP), qui compromet l'apport permanent et continu des ressources. Dans certains pays (tels que Monaco et le Monténégro), les dons privés, du secteur privé ou des ONG, ont un rôle majeur dans le financement des aires protégées.



- En termes d'obstacles au financement et à la gestion durable, l'analyse actuelle a seulement pris en compte les aspects financiers. Mais les obstacles structurels, tels que la division limitée des responsabilités entre différentes institutions chargées du financement et/ou de la gestion des AMP, peuvent compromettre la rentabilité des opérations. Le cadre juridique et réglementaire régissant le financement des AMP peut aussi freiner l'adoption de nouveaux mécanismes ou de sources diversifiées de revenus. Les manques en termes de direction (capacités du personnel, législation, etc.) et de connaissances ou d'informations sont autant d'obstacles à prendre en compte dans une analyse approfondie.

### **Pour les actions à mener**

- Au vu de la situation actuelle, les besoins financiers pourraient être couverts en partie par des mécanismes locaux, notamment le soutien public local. En outre, des mécanismes de financement novateurs devraient être développés : droits d'entrée et d'usage, affectation de charges recouvrables pour l'occupation du territoire public, etc.
- La coopération régionale devrait être renforcée afin d'atteindre une gestion plus complémentaire et partagée, qui optimise l'utilisation des ressources.
- La préférence pour le financement international par projet est susceptible d'augmenter la vulnérabilité des pays bénéficiaires, suivant les recommandations issues de projets de financement internationaux. En l'absence de financement complémentaire, ce sont les budgets nationaux qui doivent prendre la relève des financements internationaux afin de pérenniser les progrès réalisés, et dans un contexte de restrictions budgétaires et de crise financière.
- Pour pallier cette situation, les pays bénéficiaires doivent déployer un engagement national à long terme, afin de garantir un fonds (de fonctionnement) externe constant pour les aires marines et côtières protégées, notamment pour leur permettre d'évoluer du stade de développement à l'étape suivante. Cela implique une solide coopération interne et un dialogue au niveau gouvernemental, pour que les aires marines protégées restent prioritaires dans l'agenda politique. Cette coordination nationale est nécessaire mais difficile à atteindre (communication personnelle requise) car certains pays sont confrontés à des faiblesses institutionnelles, un manque de personnel formé et de conscience politique.

### **Nouvelles pistes de recherche**

- Les responsables des budgets des gouvernements nationaux ne disposent pas de données précises sur les besoins, les bénéfices, et le rapport coût-efficacité de l'augmentation de l'investissement pour le système d'AMP. Les pays méditerranéens devraient mener des études sur les besoins pour la gestion de leur système d'AMP. Ils devraient également déterminer précisément les activités associées, pour pouvoir comparer les résultats entre les pays et garantir la précision de l'évaluation au niveau méditerranéen.
- Il est difficile de comparer les AMP étrangères entre elles, étant donnée la grande diversité de modèles d'AMP. Toutefois, les analyses pourraient être approfondies au niveau européen.
- Il faut poursuivre l'évaluation des bénéfices des AMP de Méditerranée, afin de justifier les investissements associés. La contribution économique des aires marines

protégées reste peu documentée et mal comprise, et donc sous-estimée par les décideurs. La gestion des AMP est donc considérée comme un coût, plutôt qu'un investissement. Les questions de financement nécessitent aussi des développements méthodologiques, afin de quantifier les services fournis par les aires marines protégées, et notamment la dimension socio-économique.

## 7. REFERENCES

- ADENA Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde. 2009. *Tableau de bord. Documents d'objectifs (2009-2015): Site Natura 2000 «Posidonies du Cap d'Agde, FR 9101414» - Plan de gestion (2009-2015)*.
- AGOA. 2012. *Plan de gestion du Sanctuaire AGOA. Partie 2 : Plan d'actions et indicateurs*. Version finale validée le 18 juillet 2012. 20 pages.
- Balmford, A., Gaston, K., Blyth, S., James, A. and Kapos, V. 2003. (cit. Emerton et al., 2005). *Global variation in terrestrial conservation costs, conservation benefits, and unmet conservation needs*. PNAS, 4 100(3):1046-50.
- Balmford, A., Gravestock, P., Hockley, N., McClean, C. J., Roberts, C. M. 2004. *The worldwide costs of Marine Protected Areas*. PNAS 2004. 101:9694–7.
- Becker, N., Choresch, Y. 2006. *Economic Aspects of Marine Protected Areas (MPAs)*. Ed: UNEP-MAP RAC\SPA.Tunis. 131 pages.
- Bovarnick, A., Fernandez Baca, J., Galindo, J., Negret, H. 2010. *Financial Sustainability of Protected Areas in Latin America and the Caribbean: Investment Policy Guidance*, United Nations Development Programme (UNDP) and The Nature Conservancy (TNC). 162 pages.
- BRL Ingénierie. 2007. *Evaluation de la pertinence et de la performance de la gestion marine du Parc National De Port-Cros*. MedPAN Manuals. 26 pages.
- Bruner, A. G., Gullison, R. E. and Balmford, A. 2004. Financial costs and shortfalls of managing and expanding protected-areas systems in developing countries. *BioScience* 54: 1119–1126.
- CBD. 2005. *Options for mobilising financial resources for the implementation of the Programme of Work by Developing Countries and Countries with Economies in Transition*. Secretariat of the CBD and UNEP. Montecatini, Italy 13-17 June 2005. UNEP/CBD/WG-PA/1/3.
- Chape, S., Blyth, S., Fish, L., Fox, P. and Spalding M. (compilers). 2003. 2003 *United Nations List of Protected Areas*. IUCN: Gland, Switzerland and Cambridge, UK and UNDP-WCMC. (cit. Emerton et al., 2005).
- Claudet J., G. Notarbartolo di Sciara and C. Rais, 2011. *Critères d'identification des sites de la base de données MAPAMED*. Commissioned by MedPAN and RAC/SPA, 6p. + appendix.
- Convention on Biological Diversity. *Quick guides to the Aichi Biodiversity Targets. Version 2* - February 2013. 42 pages.
- Coll, M., Piroddi, C., Albouy, C., Ben RaisLasram, F., Cheung, W.W.L., Christensen, V., Karpouzi, V.S., Guilhaumon, F., Mouillot, D., Paleczny, M., Palomares, M.L., Steenbeek, J., Trujillo, P., Watson, R., Pauly, D. 2011. The Mediterranean Sea under siege: spatial overlap between marine biodiversity, cumulative threats and marine reserves. *Global Ecology & Biogeography*.
- Cullis-Suzuki, S., Pauly, D. 2010. *Marine protected area costs as “beneficial” fisheries subsidies: a global evaluation*. *Coastal Management* 2010. 38:113–21.
- Di Carlo, G., Lopez, A., Staub, F. 2012. *Capacity building strategy to enhance the management of MPAs in the Mediterranean Sea*. Commissioned by WWF Mediterranean / MedPAN / UNEP/MAP/RAC/SPA. 19 pages + Annexes.
- Edgar, G. J. et al. 2014. Global conservation outcomes depend on Marine Protected Areas with five key features. *Nature* 506, 216–220.

ERM. 2009. *Sustainable Financing Review for Croatia Protected Areas*. October 2009. The World Bank /PROFOR. 131 pages.

Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). 2010. *Aires Marines Protégées - Capitalisation des expériences cofinancées par le FFEM*. Thierry Clément, Catherine Gabrié, Jean Roger Mercier, Héloïse You. 92 pages.

Gabrié, C., Lagabrielle, E., Bissery, C., Crochelet, E., Meola, B., Webster, C., Claudet, J., Chassanite, A., Marinesque, S., Robert, P., Goutx, M., Quod, C. 2012. *The Status of Marine Protected Areas in the Mediterranean Sea*. MedPAN & RAC/SPA. Ed: MedPAN Collection. 256 pages.

Gravestock, P., Roberts, C. M., Bailey, A. 2007. The income requirements of Marine Protected Areas. *Ocean and Coastal Management* 2007. 51:272–83.

Hockings, M., Stolton, S. and Dudley, N. 2000. *Evaluating Effectiveness: A Framework for Assessing the Management of Protected Areas*. *Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 6*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.

Howard, P. 1995. *The economics of Protected Areas in Uganda: Costs, Benefits, and Policy issues*. Unpubl. MSc. Thesis submitted to the University of Edinburgh, UK. (cit. Emerton et al., 2005).

James, A.N., Green M.B.J. and Paine J.R. 1999. *Global Review of Protected Areas and Staff*. WCMC. UK.

Kashta, L. 2010. *PA gap assessment, marine biodiversity, legislation on PA and MPA*. Tirana. March 2010. 195 pages.

Kettunen, M., Torkler, P. and Rayment, M. 2014. *Financing Natura 2000 Guidance Handbook. Part I – EU funding opportunities in 2014-2020*, a publication commissioned by the European Commission DG Environment (June 2014).

Leverington, F., Hockings, M., Costa, K. L. 2008. *Management effectiveness evaluation in protected areas: a global study*. University of Queensland, IUCN-WCPA, TNC, WWF, Gatton, Australia.

López, A., Jiménez, S. 2006. *Sustainable Financing Sources for Protected Areas in the Mediterranean Region*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, United Kingdom, Fundación Biodiversidad, Madrid, Spain and Agencia Española de Cooperación Internacional of Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación, Madrid, Spain. 144 pages.

Maïbile, S. (GIP Aten). 2013. *Financement public de la protection du milieu marin : pour des moyens à la hauteur des ambitions*. *Veille juridique trimestrielle des aires marines protégées* N°17, février 2013. 9 pages

Magris, R. A., Mills, M., Fuentes, M. M. P. B. and Pressey, R. 2013. Analysis of Progress Towards a Comprehensive System of Marine Protected Areas in Brazil. *Natureza&Conservação* 11(1):81-87, July 2013.

Mazor, T., Possingham, H. P., & Kark, S. 2013. Collaboration among countries in marine conservation can achieve substantial efficiencies. *Diversity and Distributions*. 19(11): 1380–1393. DOI:10.1111/ddi.12095.

MEDDE. 2014. *Stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées*. Synthèse. 22 novembre 2014. Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature. 24 pages. [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/13148-1\\_brochure-resume-strategie-aires-marines.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/13148-1_brochure-resume-strategie-aires-marines.pdf)

Ministero del l'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare (MATTM). 2008. *Valutazione dell'efficacia di gestione delle Aree Marine Protette Italiane: Isole Ciclopi, Miramare, Pernisola del Sinis, Secche di Tor Paterno, Torre Guaceto*. A cura di Federparchi e WWF Italia per il Ministero del l'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare. Edizioni EUT, Trieste. 475 pp.

Monbrison D., Romani M., Canals P. 2013. *The MedPAN network's 2013-2017 Strategy*. MedPAN. MedPAN Collection. 28 pp.

Mouillot, D., Albouy, C., Guilhaumon, F., Ben RaisLasram, F., Coll, M., Devictor, V., Meynard, C.N., Pauly, D., Tomasini, J. A., Troussellier, M., Velez, L., Watson, R., Douzery, E.J.P., Mouquet, N. 2011. Protected and threatened components of fish biodiversity in the Mediterranean Sea. *Current Biology*. 8 pages.

Naidoo, R., Balmford, A., Ferraro, P., Polasky, S., Ricketts, T. H., Rouget, M. 2006. *Integrating economic costs into conservation planning. Trends in Ecology and Evolution* 2006;21:681–7.

National system of Marine Protected Areas – Turkey. Consulted on 14/01/2015. <http://www.mpa.gov.tr/>

Öztürk, B. 2002. *Report on international programmes on conservation of marine and coastal biological diversity of the Mediterranean and Black Seas*. Council of Europe, Bern Convention. T-PVS/Inf (2002)3

Rac/Spa. 1997. *Assessment on the management of marine and coastal Specially Protected Areas in the Mediterranean*. A. López Ornat (Consultant). Regional Activity Centre for Specially Protected Areas. Tunis.

RAMPAO. 2010. *Evaluation de l'Efficacité de Gestion des AMP du Réseau d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest* – RAMPAO. Dakar. 84 pages.

Roberts, C.M., Andelman, S., Branch, G., Bustamante, R.H., Castilla, J.C., Dugan, J. et al. 2003. Ecological criteria for evaluating candidate sites for marine reserves. *Ecological Applications*, 13, S199–S214.

UNEP/CBD/COP/12/9/Add1, 2014. *Key actions to enhance implementation of the strategic plan for biodiversity 2010-2020*. 12th meeting of the Conference of the Parties. Republic of Korea, October 6th-17th 2014.

UNEP/CBD/COP/DEC/XI/3. 2012. *Indicators framework for the strategic plan for Biodiversity 2011-2020 and the Aichi targets*. Conference of the Parties to the CBD at its eleven meeting.

United Nation Environment Program – Mediterranean Action Plan for the Barcelona Convention consulted on 13/01/2015.

<http://www.unepmap.org/index.php?module=content2&catid=001003003>

Tempesta, M., Otero, M. 2013. *Guide pour l'évaluation rapide de la gestion des AMP méditerranéennes*. WWF Italie, UICN. 68 pages.

Watson, J. E. M., Dudley, N., Segan, D. B., Hockings, M. 2014. The performance and potential of protected areas. *Nature* 515, 67–73.

WWF. 2003. *Rapid Assessment and Prioritization of Protected Area Management (RAPAM) Methodology*. WWF. Gland, Switzerland. 52 pages.

## 8. ANNEXE 1 : SELECTION DE L'ECHANTILLON D'AMP

Au-delà de la protection de 10% d'aire marine, les objectifs revus de la CDB préconisent aussi l'efficacité de la gestion des aires marines protégées.

La réalisation des objectifs de l'AMP peut être directement observée à travers les mesures de conservation mises en œuvre, et évaluée en fonction des modifications de la qualité des habitats et écosystèmes, depuis la création de l'AMP. Mais les buts de l'AMP peuvent aussi être observés indirectement, à travers les objectifs de gestion et l'évaluation du niveau de mise en œuvre des actions nécessaires pour assurer la conservation des habitats et des écosystèmes. L'**efficacité** de l'AMP indique ainsi dans quelle mesure les activités mises en œuvre permettent d'atteindre les objectifs de conservation de l'AMP (Hockings et al., 2000). L'**effectivité** de l'AMP est exprimée par rapport aux efforts de gestion, alors que son efficacité dépend de la réalisation des objectifs du plan de gestion (voir encadré ci-dessous).

**L'évaluation de l'effectivité de la gestion** permet de comprendre comment et pourquoi les actions sont adaptées au contexte local ou doivent être améliorées, souvent à l'aide du budget d'investissement ou de fonctionnement nécessaire. L'effectivité de la gestion est donc étroitement liée à la qualité de la gouvernance de l'AMP, la définition adéquate du plan de gestion et les ressources nécessaires.

Bien que la recherche sur l'efficacité des AMP soit encore à ses débuts, certaines études globales indiquent un manque important d'efficacité. Dans seulement 20-50% des aires protégées (terrestres comprises) évaluées, la gestion est considérée comme efficace (Watson et al. 2014).

En Méditerranée, le statut 2012 des AMP propose une première évaluation de l'effectivité de la gestion dans le réseau actuel d'Aires Marines et Côtières Protégées. Sur 80 AMP analysées en 2012, seulement 19% disposent de l'ensemble des mesures techniques, juridiques, scientifiques et humaines pour la gouvernance, avec des objectifs pertinents en termes de connaissances, de conservation, de sensibilisation et de tourisme durable (Zakynthos, Cerbère-Banyuls, Montgrí-Mèdes, etc.) (Gabrié et al. 2012). Ces AMP, disposant des ressources de gestion nécessaires pour le personnel et les équipements mais aussi pour la gouvernance, présentent un système de gestion relativement complet, qui tend vers une gestion effective. L'effectivité de la gestion est mesurée en fonction des 11 paramètres suivants, issus des réponses des questionnaires d'AMP :

- Existence ou absence d'un plan de gestion
- Existence d'études de référence pour l'AMP
- Mise en œuvre de programmes de suivi réguliers ou d'études occasionnelles au sein de l'AMP
- Type de gouvernance (participation des acteurs)
- Présence de zones de non-pêche
- Perception de l'évolution globale des ressources halieutiques
- Personnel assigné à l'AMP (personnel assermenté, formation du personnel)
- Importance de l'effort de surveillance

- Infrastructures et équipements existants
- Outils de sensibilisation développés par l'AMP
- Financement de l'AMP et existence d'un plan d'activités

Ainsi, nous déterminons le niveau d'effort minimum pour la gestion d'AMP, en analysant l'ensemble de ces paramètres. Ce niveau d'effort minimum constitue une première garantie pour l'effectivité de la gestion, il est défini dans le rapport comme « scénario de gestion optimale ».

Les AMP de l'échantillon ont été sélectionnées en fonction de leur capacité à fournir des informations sur les coûts associés à ces 11 paramètres de gestion « effective ».



## 9. ANNEXE 2 : RECUEIL DE DONNÉES LOCALES

L'analyse du budget local est basée sur les résultats de l'évaluation du statut financier de 20 AMP du bassin méditerranéen. Ces informations servent de référence pour l'identification des besoins liés à la gestion de base et optimale.

Les informations sur le budget d'AMP individuelles sont souvent confidentielles et donc difficiles à extraire de rapports publics ou de sites internet. Afin d'obtenir ces données financières, un questionnaire a été transmis aux gestionnaires de 32 AMP individuelles entre octobre 2014 et janvier 2015.

Pour garantir la bonne compréhension du questionnaire, des entretiens ont aussi été menés avec les gestionnaires d'AMP : à l'occasion de l'atelier régional d'échange d'expérience MedPAN à Tirana, en Albanie (novembre 2014), des entretiens en personne ont été organisés avec 15 gestionnaires d'AMP (directeurs, personnel administratif, assistants financiers, chargés de projet, etc.). D'autres entretiens ont aussi été menés par téléphone. La plupart des gestionnaires d'AMP, participant à l'étude, ont présenté l'identification des besoins financiers comme une étape essentielle, permettant de garantir la gestion durable de leur AMP ; ils ont montré de l'intérêt pour l'évaluation de leurs besoins financiers. Des données financières ont été recueillies pour 2012, 2013 et 2014.

Données financières recueillies :

**Finances disponibles.** Les gestionnaires ont communiqué le détail des finances des AMP dans différentes devises. La vue d'ensemble du financement des AMP individuelles, par les gouvernements, les financeurs ou d'autres sources, n'est pas disponible en Méditerranée. Les éventuelles informations provenant d'agences ou de financeurs sont dispersées, manquent de précision et ne sont pas recueillies de façon systématique (Lopez et al. 2006). Les ressources contribuant à la gestion et la création de l'AMP ont donc aussi été recueillies et divisées en catégories selon l'échelle (multilatérale, bilatérale, nationale, et sous-nationale) et le type (gouvernement, ONG, particulier, bénévolat et dons en nature). L'étude des revenus était axée sur la période 2010-2014, afin de dégager une tendance et prévoir un financement pour le futur. Enfin, pour les AMP partiellement terrestres, les personnes interrogées devaient aussi estimer la part du budget total véritablement dédiée à la partie marine de l'aire protégée.

**Coûts de gestion.** Les coûts sont divisés en trois catégories :

1. Dépenses courantes de l'AMP ;
2. Schémas des dépenses détaillées des AMP, par composante de gestion ;
3. Ressources de fonctionnement et d'investissement supplémentaires (capacités du personnel et installations de formation), nécessaires pour atteindre une effectivité de gestion minimum.

Les caractéristiques des AMP (type de protection, objectifs, pressions, etc.) et le budget global ont été étudiés à partir de différentes sources, disponibles sur internet et dans la littérature grise :

- La Base de Données mondiale sur les Aires Protégées (WDPA) et la base de données MAPAMED apportent des informations détaillées sur les caractéristiques géographiques des AMP en Méditerranée ;

- Le Statut des Aires Marines Protégées en Méditerranée 2012 et la base de données MAPAMED contiennent des informations sur le budget du système d'AMP en Méditerranée, ainsi que sur le niveau d'effort de gestion des AMP.

## 10. ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE D'ÉTUDE LOCALE

### CONTEXTE

Les ressources marines sont de plus en plus menacées par les activités anthropiques, il est donc urgent de créer des aires marines protégées et d'en assurer la gestion efficace dans le monde entier. Actuellement, aucune information valable n'est disponible sur les coûts liés à la création et à la gestion efficace d'aires protégées en Mer Méditerranée.

L'Association MedPAN et le CAR/ASP, en collaboration avec le WWF Méditerranée, s'efforcent de réunir ces informations dans le cadre de l'étude « Financement durable des AMP en Méditerranée ». Ce questionnaire, qui constitue la première étape de cette démarche, vise à recueillir des données globales et détaillées sur les coûts de gestion et de création des AMP en Méditerranée.

Votre AMP fait partie des 30 AMP sélectionnées, sur les 668 AMP<sup>19</sup> existantes en Méditerranée, pour nous aider à estimer les besoins financiers pour atteindre la gestion effective des AMP. Nous vous remercions de bien vouloir nous apporter votre aide en répondant à ce questionnaire d'ici **décembre 2014**. Si la zone concernée est une aire protégée à la fois marine et terrestre, veuillez limiter vos réponses à la composante marine, dans la mesure du possible. **NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE AIDE.**

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

|                                          |                      |
|------------------------------------------|----------------------|
| Pays :                                   | Sélectionner un pays |
| Nom de l'AMP <sup>20</sup> :             |                      |
| Prénom (confidentiel) :                  |                      |
| Nom (confidentiel) :                     |                      |
| Profession :                             |                      |
| Adresse email (confidentiel) :           |                      |
| Organisation/institution :               |                      |
| Titre et service :                       |                      |
| Date d'envoi du questionnaire complété : |                      |

19 - Sites Natura 2000 en mer inclus ; voir [www.mapamed.org](http://www.mapamed.org)

20 - En anglais

|                                                                                                                         |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Devise utilisée pour les informations financières <sup>21</sup> :                                                       | Choisir une devise |
| Combien d'années avant sa désignation officielle le projet d'AMP avait-t-il été lancé (nombre d'années) ? <sup>22</sup> |                    |

## ANALYSE DU BUDGET GLOBAL

La disponibilité de ressources financières suffisantes est essentielle pour assurer la gestion effective d'une aire protégée. Lorsqu'une aire protégée ne dispose pas de fonds suffisants pour réaliser les activités de gestion de base, il s'agit alors d'un parc n'existant que sur le papier (*paper park*), qui ne peut réaliser ses objectifs. La comparaison entre les revenus et les dépenses récentes nous permet de mesurer l'adéquation de vos ressources actuelles.

## DEPENSES

Indiquer le montant total des ressources financières dépensées en 2012, 2013, 2014 dans votre AMP.

Indiquer dans la colonne « commentaires » le niveau de fiabilité du montant estimé (élevé, moyen, faible) et/ou tout autre commentaire.

|                                                                                                                         | 2012 | 2013 | 2014 | Commentaires |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|--------------|
| Coûts récurrents/de fonctionnement/ de maintenance annuels moyens <sup>23</sup> (dans la devise choisie) (confidentiel) |      |      |      |              |
| Coûts d'investissements annuels moyens <sup>24</sup> (dans la devise choisie) (confidentiel)                            |      |      |      |              |

## REVENU

Indiquer le montant total du financement reçu en 2012, 2013, et 2014 par votre AMP. Si les données annuelles spécifiques ne sont pas disponibles, vous pouvez fournir la meilleure estimation du financement annuel moyen.

21 - Les valeurs monétaires seront ajustées selon la parité du pouvoir d'achat (PPA), indicateur de la « valeur » locale du dollar américain. Cet ajustement permet de standardiser les valeurs, afin d'annuler l'effet de la variation relative des économies entre les pays.

22 - Quand est née l'idée qu'un lieu en particulier devait faire l'objet d'une mesure de protection ? Cette question vise à estimer la durée de la phase de création/établissement, soit la période entre l'idée d'établir une mesure de protection dans un lieu spécifique et la désignation officielle de l'AMP.

23 - Les coûts récurrents/de fonctionnement sont associés au fonctionnement administratif et opérationnel de l'AMP. Ils comprennent : les salaires (personnel administratif, sur le terrain et scientifique), l'entretien des locaux, des véhicules et de la zone, l'eau et l'électricité, les équipements de base (GPS, uniformes etc.).

24 - Les coûts d'investissement sont liés à de nouveaux équipements, de nouvelles infrastructures, l'éducation et la formation, et le développement de suivis scientifiques.

Indiquer dans la colonne « commentaires » le degré de fiabilité du montant estimé (élevé, moyen, faible) et/ou tout autre commentaire supplémentaire.

|                                                                               | 2012 | 2013 | 2014 | Commentaires |
|-------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|--------------|
| Financement annuel moyen (dans la devise choisie)                             |      |      |      |              |
| Financement annuel moyen sous la forme de bénévolat (nbre d'heures bénévoles) |      |      |      |              |
| Dons en nature (valeur monétaire des biens et/ou services)                    |      |      |      |              |

Indiquer le montant du financement monétaire reçu en 2012, 2013, et 2014, par type (gouvernement, ONG, particuliers). Pour chaque année de référence, la somme des financements individuels devrait être égale au montant total du financement monétaire mentionné précédemment. Indiquer « 0 » si vous n'avez reçu aucun financement dans une catégorie.

Indiquer dans la colonne « commentaires » le degré de fiabilité du montant estimé (élevé, moyen, faible).

| Principales sources de financement                                                                                          | 2012 | 2013 | 2014 | Commentaires |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|--------------|
| Financement provenant du gouvernement local (confidentiel) (dans la devise choisie) :                                       |      |      |      |              |
| Financement provenant du gouvernement régional (confidentiel) (dans la devise choisie) :                                    |      |      |      |              |
| Financement provenant du gouvernement national (confidentiel) (dans la devise choisie) :                                    |      |      |      |              |
| Financement provenant des financeurs internationaux et des ONG (confidentiel) (dans la devise choisie) :                    |      |      |      |              |
| Financement provenant du secteur privé (confidentiel) (dans la devise choisie) :                                            |      |      |      |              |
| Fonds issus de l'autofinancement (taxes d'entrée, sur les activités de loisir...) (confidentiel) (dans la devise choisie) : |      |      |      |              |
| Fonds provenant d'autres sources de financement (confidentiel) (dans la devise choisie), spécifier la source :              |      |      |      |              |

## ANALYSE BUDGETAIRE DETAILLEE

Les informations suivantes seront utilisées pour déterminer la répartition actuelle des dépenses, selon les différentes utilisations des ressources (comptabilité financière) et les diverses activités (gestion comptable) engagées dans votre AMP.

## Comptabilité financière

Identifier tous les **coûts récurrents**<sup>25</sup> de votre AMP en 2014. Veuillez indiquer toutes les informations demandées ci-dessous.

|                  |                     |                                       |                                                                   | Salaire moyen<br>(par mois et dans la devise choisie) | Nombre moyen d'employés (par an) | Durée moyenne des contrats (en mois) | Commentaires |
|------------------|---------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|--------------|
| Coûts récurrents | Ressources humaines | Personnel permanent                   | <input type="checkbox"/> Personnel administratif <sup>26</sup> :  |                                                       |                                  |                                      |              |
|                  |                     |                                       | <input type="checkbox"/> Personnel sur le terrain <sup>27</sup> : |                                                       |                                  |                                      |              |
|                  |                     |                                       | <input type="checkbox"/> Personnel scientifique :                 |                                                       |                                  |                                      |              |
|                  |                     | Personnel saisonnier et à court terme | <input type="checkbox"/> Personnel administratif :                |                                                       |                                  |                                      |              |
|                  |                     |                                       | <input type="checkbox"/> Personnel sur le terrain :               |                                                       |                                  |                                      |              |
|                  |                     |                                       | <input type="checkbox"/> Personnel scientifique :                 |                                                       |                                  |                                      |              |

|  | Nombre d'unités<br>(spécifier l'unité) | À quelle fréquence vous faut-il couvrir ces | Coût par unité<br>(dans la devise) | Commentaires |
|--|----------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------|--------------|
|--|----------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------|--------------|

25 - Les coûts récurrents/de fonctionnement sont associés au fonctionnement administratif et opérationnel de l'AMP. Ils comprennent : les salaires (personnel administratif, sur le terrain et scientifique), l'entretien des locaux, des véhicules et de la zone, l'eau et l'électricité, les équipements de base (GPS, uniformes etc.).

26 - Chargés de communication inclus

27 - Agents sur le terrain

|                  |                                         |                                                                       |                          |                                                      |            |                                                                       |  |
|------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------|--|
|                  |                                         |                                                                       |                          | Ex. : 3 voitures,<br>2 bateaux                       | dépenses ? | sélectionnée par<br>unité)<br>Ex. : 300€ par mois,<br>30€ par voiture |  |
| Coûts récurrents | Entretien                               | Location et entretien <sup>28</sup><br>des infrastructures<br>locales | <input type="checkbox"/> | Location des locaux<br>et centre des<br>visiteurs :  |            | Choisir                                                               |  |
|                  |                                         |                                                                       | <input type="checkbox"/> | Entretien des locaux<br>et centre des<br>visiteurs : |            | Choisir                                                               |  |
|                  |                                         |                                                                       | <input type="checkbox"/> | Autres :                                             |            | Choisir                                                               |  |
|                  | Entretien et carburant des<br>véhicules |                                                                       | <input type="checkbox"/> | Carburant bateaux :                                  |            | Choisir                                                               |  |
|                  |                                         |                                                                       | <input type="checkbox"/> | Entretien des<br>bateaux :                           |            | Choisir                                                               |  |
|                  |                                         |                                                                       | <input type="checkbox"/> | Carburant voitures :                                 |            | Choisir                                                               |  |
|                  |                                         |                                                                       | <input type="checkbox"/> | Entretien des<br>voitures :                          |            | Choisir                                                               |  |

|                  |                     |                          |                                          |                                                           |              |
|------------------|---------------------|--------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------|
|                  |                     |                          |                                          | Facture mensuelle (par mois et<br>dans la devise choisie) | Commentaires |
| Coûts récurrents | Services locaux     | <input type="checkbox"/> | Eau :                                    |                                                           |              |
|                  |                     | <input type="checkbox"/> | Électricité :                            |                                                           |              |
|                  |                     | <input type="checkbox"/> | Communication (Internet,<br>etc.) :      |                                                           |              |
|                  | Équipements de base | <input type="checkbox"/> | GPS, bottes, uniformes,<br>torches, etc. |                                                           |              |

Cocher tous les **investissements** réalisés par l'AMP depuis sa création/désignation officielle. Spécifier si cet investissement a été réalisé l'année en cours ou précédemment.

28 - L'entretien des infrastructures comprend le nettoyage, les interventions en plomberie, etc.



|                  |                        |                                 |                                 |                                                     | Montant de l'investissement (dans la devise choisie) | Cet investissement a-t-il été réalisé cette année ? | Si ce n'est pas le cas, quand avez-vous réalisé cet investissement (pour la dernière fois) ? | À quelle fréquence devez-vous renouveler cet investissement ? <sup>29</sup> | Commentaires |
|------------------|------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Coûts récurrents | Ressources matérielles | Achat d'équipements neufs       | <input type="checkbox"/>        | Bateaux :                                           |                                                      | Choisir                                             |                                                                                              | Choisir                                                                     |              |
|                  |                        |                                 | <input type="checkbox"/>        | Voitures :                                          |                                                      | Choisir                                             |                                                                                              | Choisir                                                                     |              |
|                  |                        |                                 | <input type="checkbox"/>        | Équipements de plongée :                            |                                                      | Choisir                                             |                                                                                              | Choisir                                                                     |              |
|                  |                        |                                 | <input type="checkbox"/>        | Autres :                                            |                                                      | Choisir                                             |                                                                                              | Choisir                                                                     |              |
|                  |                        | Achat d'infrastructures locales | <input type="checkbox"/>        | Locaux pour le personnel de l'autorité de gestion : |                                                      | Choisir                                             |                                                                                              | Choisir                                                                     |              |
|                  |                        |                                 | <input type="checkbox"/>        | Centre de visiteurs local :                         |                                                      | Choisir                                             |                                                                                              | Choisir                                                                     |              |
|                  |                        |                                 | <input type="checkbox"/>        | Bouées de démarcation :                             |                                                      | Choisir                                             |                                                                                              | Choisir                                                                     |              |
|                  |                        |                                 | <input type="checkbox"/>        | Sentiers de randonnée :                             |                                                      | Choisir                                             |                                                                                              | Choisir                                                                     |              |
|                  | Études <sup>30</sup>   | <input type="checkbox"/>        | Autres :                        |                                                     | Choisir                                              |                                                     | Choisir                                                                                      |                                                                             |              |
|                  |                        | <input type="checkbox"/>        | Études scientifiques :          |                                                     | Choisir                                              |                                                     | Choisir                                                                                      |                                                                             |              |
|                  |                        | <input type="checkbox"/>        | Évaluations socio-économiques : |                                                     | Choisir                                              |                                                     | Choisir                                                                                      |                                                                             |              |
|                  |                        | <input type="checkbox"/>        | Suivi écologique régulier :     |                                                     | Choisir                                              |                                                     | Choisir                                                                                      |                                                                             |              |
|                  |                        | <input type="checkbox"/>        | Définition du plan de           |                                                     | Choisir                                              |                                                     | Choisir                                                                                      |                                                                             |              |
|                  |                        |                                 |                                 |                                                     |                                                      |                                                     |                                                                                              |                                                                             |              |

29 - Lié à l'obsolescence et la consommation du matériel, actualisation des processus, etc.

30 - Indiquer dans la colonne « commentaires », le budget, la date et le fournisseur de chaque étude individuelle.

|  |                                                                                                                                    |                                                    |                          |                                     |                     |         |         |         |         |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------|---------|---------|---------|---------|
|  |                                                                                                                                    |                                                    | gestion :                |                                     |                     |         |         |         |         |
|  |                                                                                                                                    |                                                    | <input type="checkbox"/> | Définition du plan d'activités :    |                     | Choisir |         | Choisir |         |
|  |                                                                                                                                    |                                                    | <input type="checkbox"/> | Actualisation du plan de gestion :  |                     | Choisir |         | Choisir |         |
|  |                                                                                                                                    |                                                    | <input type="checkbox"/> | Actualisation du plan d'activités : |                     | Choisir |         | Choisir |         |
|  | Éducation                                                                                                                          | Formation du public et éducation à l'environnement | <input type="checkbox"/> | Conférences/réunions :              |                     | Choisir |         | Choisir |         |
|  |                                                                                                                                    |                                                    | <input type="checkbox"/> | Expositions:                        |                     | Choisir |         | Choisir |         |
|  |                                                                                                                                    |                                                    | <input type="checkbox"/> | Autres :                            |                     | Choisir |         | Choisir |         |
|  |                                                                                                                                    |                                                    | Formation du personnel : | <input type="checkbox"/>            | Formation externe : |         | Choisir |         | Choisir |
|  |                                                                                                                                    |                                                    | <input type="checkbox"/> | Formation interne :                 |                     | Choisir |         | Choisir |         |
|  | Restauration de la qualité des écosystèmes                                                                                         |                                                    | <input type="checkbox"/> | Restauration :                      |                     | Choisir |         | Choisir |         |
|  |                                                                                                                                    |                                                    | <input type="checkbox"/> | Réhabilitation :                    |                     | Choisir |         | Choisir |         |
|  | Mesures compensatoires des acteurs locaux (notamment activités alternatives / génératrices de revenus et rachat pour les pêcheurs) |                                                    | <input type="checkbox"/> |                                     |                     | Choisir |         | Choisir |         |

### Gestion comptable

Pour chaque coût/dépense mentionné précédemment, cocher un ou plusieurs objectifs de gestion opérationnelle associés : acquisition de connaissances, implication des acteurs, application de la réglementation, organisation administrative. Pour les dépenses couvrant plusieurs objectifs de gestion, indiquer dans la dernière colonne, la répartition quantitative des dépenses en fonction des objectifs (par exemple : 20%/30%/10%/40%). Pour les dépenses couvrant un seul objectif de gestion, indiquer les détails qualitatifs dans la dernière colonne.

|           |                     |                                                |                                                  | Coût lié à l'acquisition des connaissances et au suivi environnemental | Coût lié au soutien administratif pour l'implication des acteurs (formation, séminaire, réunions, outils de communication) | Coût lié au contrôle, réglementation/supervision des activités dans l'AMP | Coût lié à l'organisation administrative et la gouvernance de l'AMP | Répartition quantitative entre les composantes de gestion (en %) OU description qualitative |
|-----------|---------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Récurents | Ressources humaines | Personnel permanent                            | Personnel administratif                          | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     |                                                | Personnel sur le terrain                         | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     |                                                | Personnel scientifique                           | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     | Personnel saisonnier et à court-terme          | Personnel administratif                          | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     |                                                | Personnel sur le terrain                         | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     |                                                | Personnel scientifique                           | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           | Entretien           | Location/entretien des infrastructures locales | Locaux et centre de visiteurs                    | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     |                                                | Autres                                           | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     | Entretien des véhicules                        | Bateaux                                          | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     |                                                | Voitures                                         | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     |                                                |                                                  | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           | Services            | Eau                                            |                                                  | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     | Électricité                                    |                                                  | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           |                     | Communication (Internet, etc.)                 |                                                  | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |
|           | Équipements de base |                                                | GPS, bottes, uniformes, machettes, torches, etc. | <input type="checkbox"/>                                               | <input type="checkbox"/>                                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                                  | <input type="checkbox"/>                                            | / / /                                                                                       |

|            |             |             |            |                          |
|------------|-------------|-------------|------------|--------------------------|
| Coût lié à | Coût lié au | Coût lié au | Coût lié à | Répartition quantitative |
|------------|-------------|-------------|------------|--------------------------|

|                  |                                               |                                                                 |                                                      | l'acquisition<br>des<br>connaissances<br>et au suivi<br>environnement<br>al | soutien<br>administratif<br>pour l'implication<br>des acteurs<br>(formations,<br>séminaires,<br>réunions, outils<br>de<br>communication) | contrôle,<br>réglementati<br>on/supervisi<br>on des<br>activités<br>dans l'AMP | l'organisation<br>administrative<br>et la<br>gouvernance<br>de l'AMP | entre les composantes de<br>gestion OU description<br>qualitative |   |   |
|------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|---|---|
| Coûts récurrents | Ressources<br>matérielles                     | Achat<br>d'équipements<br>neufs                                 | Bateaux                                              | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Voitures                                             | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Équipement de plongée                                | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Autres :                                             | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               | Achat<br>d'infrastructur<br>es locales                          | Locaux pour le personnel de<br>l'autorité de gestion | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Centre des visiteurs                                 | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Bouées de démarcation                                | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Sentiers de randonnée                                | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  | Études                                        |                                                                 | Autres                                               | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Études scientifiques :                               | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Évolutions socio-économiques                         | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Suivi écologique régulier                            | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Définition du plan de gestion                        | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Définitions du plan d'activités                      | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Actualisation du plan de<br>gestion                  | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Actualisation du plan<br>d'activités                 | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  | Éducation                                     | Formation du<br>public et<br>éducation à<br>l'environnemen<br>t | Réunions                                             | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Expositions                                          | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Autres :                                             | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               | Formation du<br>personnel :                                     | Formation externe                                    | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Formation interne                                    | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  | Restauration de la qualité des<br>écosystèmes |                                                                 | Restauration                                         | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  |                                               |                                                                 | Réhabilitation                                       | <input type="checkbox"/>                                                    | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | /                                                                 | / | / |
|                  | Mesures compensatoires des acteurs locaux     |                                                                 |                                                      |                                                                             | <input type="checkbox"/>                                                                                                                 | <input type="checkbox"/>                                                       | <input type="checkbox"/>                                             | <input type="checkbox"/>                                          | / | / |

## BESOINS DE FINANCEMENT POUR UNE GESTION EFFECTIVE

Les informations suivantes seront utilisées pour estimer le coût lié à la gestion effective de votre AMP. La gestion effective est entendue ici comme le niveau d'effort minimum, et non comme un niveau de résultat sur l'environnement.

### Analyse qualitative

|                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le budget actuel est-il suffisant pour atteindre la gestion effective de votre AMP (confidentiel) ? | <input type="checkbox"/> Le budget disponible est insuffisant pour répondre aux besoins de gestion de base et constitue une entrave sérieuse à la capacité de gestion.                                 |
|                                                                                                     | <input type="checkbox"/> Le budget disponible est acceptable mais il pourrait être amélioré afin d'atteindre une gestion effective intégrale.                                                          |
|                                                                                                     | <input type="checkbox"/> Le budget disponible est suffisant et répond à l'ensemble des besoins de gestion de l'AMP.                                                                                    |
| Le budget est-il assuré (confidentiel) ?                                                            | <input type="checkbox"/> Le budget n'est pas assuré pour l'AMP et la gestion dépend complètement de financements extérieurs ou très variables.                                                         |
|                                                                                                     | <input type="checkbox"/> Le budget assuré est très limité et l'aire protégée ne pourrait pas fonctionner correctement sans une aide financière extérieure.                                             |
|                                                                                                     | <input type="checkbox"/> Un budget de base raisonnable est assuré pour le fonctionnement régulier de l'aire protégée mais de nombreuses innovations et initiatives dépendent de financements externes. |
|                                                                                                     | <input type="checkbox"/> Le budget est assuré pour l'aire protégée et ses besoins de gestion.                                                                                                          |

|                                                                                                                                                                             |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Le financement de l'année en cours (précédente) couvre-t-il 100% des besoins opérationnels du personnel pour atteindre la gestion effective de l'AMP ?                      | Choisir |
| Le financement de l'année en cours (précédente) couvre-t-il 100% des autres besoins opérationnels et de maintenance de l'AMP pour atteindre la gestion effective de l'AMP ? | Choisir |
| Le financement de l'année en cours (précédente) couvre-t-il 100% des besoins d'investissements pour atteindre la gestion effective de l'AMP ?                               | Choisir |

### Analyse quantitative

Cette section concerne un standard d'effectivité de la gestion en termes d'effort.

Pour les 5 prochaines années, indiquer les dépenses totales, le personnel et le matériel nécessaires pour assurer la gestion effective de votre AMP. Il faut prendre en compte vos dépenses courantes dans l'estimation globale. Indiquer, dans la même case, l'unité utilisée (euros, personnel, litres, etc.).

Spécifier l'utilisation/distribution des ressources dans la dernière colonne.

|                  |                     |                                        |                                                  | Quelle quantité de ressources serait nécessaire pour assurer la gestion effective de votre AMP (par an) ? | Distribution quantitative OU description qualitative |
|------------------|---------------------|----------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Coûts récurrents | Ressources humaines | Personnel permanent                    | Personnel administratif                          |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     |                                        | Personnel sur le terrain                         |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     |                                        | Personnel scientifique                           |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     | Personnel saisonnier et à court terme  | Personnel administratif                          |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     |                                        | Personnel sur le terrain                         |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     |                                        | Personnel scientifique                           |                                                                                                           |                                                      |
|                  | Entretien           | Location/entretien des infrastructures | Location des locaux et centre des visiteurs :    |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     |                                        | Entretien des locaux et centre des visiteurs :   |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     |                                        | Autres                                           |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     | Entretien des véhicules                | Carburant bateaux                                |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     |                                        | Entretien des bateaux                            |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     |                                        | Carburant voitures                               |                                                                                                           |                                                      |
|                  |                     |                                        | Entretien des voitures                           |                                                                                                           |                                                      |
|                  | Services            |                                        |                                                  | Eau                                                                                                       |                                                      |
|                  |                     |                                        |                                                  | Électricité                                                                                               |                                                      |
|                  |                     |                                        |                                                  | Communication (Internet, etc.)                                                                            |                                                      |
|                  | Équipements de base |                                        | GPS, bottes, uniformes, machettes, torches, etc. |                                                                                                           |                                                      |

|                         |                        |                   |                       | Description quantitative : quelle quantité de ressources serait nécessaire pour la gestion effective de votre AMP (par an) ? | Distribution quantitative OU description qualitative |
|-------------------------|------------------------|-------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Coûts d'investissements | Ressources matérielles | Équipements neufs | Bateaux               |                                                                                                                              |                                                      |
|                         |                        |                   | Voitures              |                                                                                                                              |                                                      |
|                         |                        |                   | Équipement de plongée |                                                                                                                              |                                                      |
|                         |                        |                   | Autres :              |                                                                                                                              |                                                      |

|  |                                            |                                                    |  |  |
|--|--------------------------------------------|----------------------------------------------------|--|--|
|  | Infrastructures locales                    | Locaux pour le personnel de l'autorité de gestion  |  |  |
|  |                                            | Centre des visiteurs                               |  |  |
|  |                                            | Bouées de démarcation                              |  |  |
|  |                                            | Sentiers de randonnée                              |  |  |
|  |                                            | Autres                                             |  |  |
|  | Études                                     | Études scientifiques :                             |  |  |
|  |                                            | Évaluations socio-économiques                      |  |  |
|  |                                            | Suivi écologique régulier                          |  |  |
|  |                                            | Définition du plan de gestion                      |  |  |
|  |                                            | Définition du plan d'activités                     |  |  |
|  |                                            | Actualisation du plan de gestion                   |  |  |
|  |                                            | Actualisation du plan d'activités                  |  |  |
|  | Éducation                                  | Formation du public et éducation à l'environnement |  |  |
|  |                                            | Réunions                                           |  |  |
|  |                                            | Expositions                                        |  |  |
|  |                                            | Autres :                                           |  |  |
|  | Formation du personnel :                   | Formation externe                                  |  |  |
|  |                                            | Formation interne                                  |  |  |
|  | Restauration de la qualité des écosystèmes | Restauration                                       |  |  |
|  |                                            | Réhabilitation                                     |  |  |
|  | Mesures compensatoires des acteurs locaux  |                                                    |  |  |

Part estimée de dépenses imprévues (en %) (marée noire, virus, etc.)

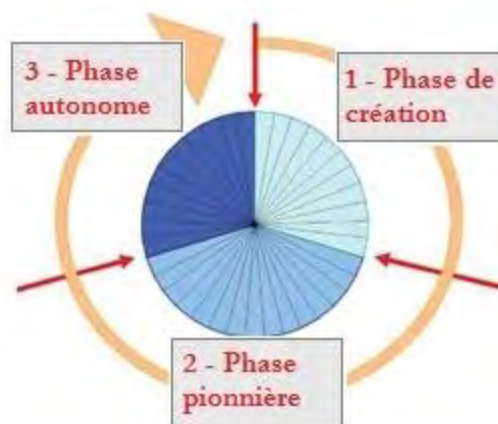
## COUTS LIES A LA CREATION DE L'AMP

Les informations suivantes seront utilisées pour estimer le **coût de création de votre aire marine protégée**.

Le FFEM a proposé un modèle de « Rose des vents » pour suivre l'évolution de l'AMP au cours de trois différentes étapes de développement (FFEM, 2010). Chaque étape représente une phase de vie de l'AMP, depuis la préparation du projet et la création de l'AMP, jusqu'au stade de performance et de gestion autonome. Les phases de développement sont les suivantes : 1) la phase de création (projet de création préliminaire), 2) la phase pionnière (phase de développement actuel de l'AMP), 3) la phase d'autonomie (performance complète de l'AMP en termes de gestion et de ressources financières).



Chaque phase englobe des activités qui impliquent des coûts pour l'AMP. Votre AMP se situe dans sa phase pionnière<sup>31</sup>. Les activités principales de la phase de création ont donc été réalisées récemment. Nous utilisons donc la Rose des Vents du FFEM pour estimer les coûts de création de votre AMP, en fonction des activités associées à la phase de création.



Indiquer tout d'abord si vous avez engagé des dépenses pour des activités menées dans le cadre des 16 éléments de la phase de création. Puis indiquer en détail le montant investi dans chaque activité et leur durée.

| Typologie des coûts pour la création de l'AMP                       | Activités de la phase de création de l'AMP         | A État d'avancement | B Avez-vous engagé des dépenses ? | C Le cas échéant, dépenses associées engagées depuis le début des activités (dans la devise choisie) | D Durée des activités <sup>32</sup> (en mois) | E Commentaires |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------|
| Coûts associés au soutien politique/juridique pour la mise en œuvre | Déclaration officielle de création de l'AMP        | Sélectionner        | Choisir                           |                                                                                                      |                                               |                |
| Coûts liés à l'acquisition des données, élaboration                 | Rapport de référence sur les ressources naturelles | Sélectionner        | Choisir                           |                                                                                                      |                                               |                |

31 - On considère que les AMP en phase pionnière ont moins de 6 ans. L'année de désignation officielle est la référence.

32 - Du début à la fin de l'activité.

|                                                                                                                                   |                                                                             |              |         |  |  |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|---------|--|--|--|
| d'un corpus de connaissances et d'informations                                                                                    | Rapport socio-économique de référence                                       | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
|                                                                                                                                   | Identification des zones d'intérêt écologique                               | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
|                                                                                                                                   | Identification du zonage (le cas échéant)                                   | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
|                                                                                                                                   | Identification du périmètre de l'aire protégée                              | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
| Coûts liés à la R&D (études et enquêtes)                                                                                          | Identification des acteurs affectés par l'AMP                               | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
|                                                                                                                                   | Identification des règles de gestion par zone                               | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
|                                                                                                                                   | Identification des projets de moyens de subsistance alternatifs (optionnel) | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
|                                                                                                                                   | Identification des règles de partage des bénéfices                          | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
| Coûts associés au soutien administratif pour l'implication des acteurs (formation, séminaires, réunions, outils de communication) | Processus de participation des acteurs                                      | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
|                                                                                                                                   | Appropriation du projet par les bénéficiaires                               | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
|                                                                                                                                   | Appropriation du projet par les autorités                                   | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
| Coûts associés à l'organisation administrative de l'AMP                                                                           | Création de l'organe de gestion <sup>33</sup>                               | Sélectionner | Choisir |  |  |  |
|                                                                                                                                   | Création du Comité de Gestion <sup>34</sup>                                 | Sélectionner | Choisir |  |  |  |

33 - Structure décisionnelle + structure opérationnelle

34 - Structure décisionnelle

Toutes les informations fournies en réponse à ce questionnaire seront traitées DANS LA PLUS STRICTE CONFIDENTIALITÉ. Nous réaliserons une analyse globale des résultats, qui seront présentés aux gestionnaires d'AMP lors d'une formation sur le financement des AMP mi-2015

## 11. LISTE DES AMP SELECTIONNEES POUR L'ETUDE LOCALE

| Nom de l'AMP                                                         | Pays     | Phase de dév. | Statut                   | Catégorie UICN | Surface marine (km <sup>2</sup> ) | Surface totale (km <sup>2</sup> ) | Part d'aire marine |
|----------------------------------------------------------------------|----------|---------------|--------------------------|----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| Parc National du Gouraya                                             | Algérie  | Autonome      | Parc National            | II             | 78,42                             | 99,22                             | 79%                |
| Scandola                                                             | France   | Autonome      | Réserve Naturelle        | IV             | 6,5                               | 15,69                             | 41%                |
| Réserve Naturelle Marine de Cerbère Banyuls                          | France   | Autonome      | Réserve Naturelle Marine | IV             | 6,5                               | 6,5                               | 100%               |
| Site Natura 2000 Posidonies du Cap d'Agde - AMP de la côte agathoise | France   | Autonome      | Natura 2000 - SCI        | S/O            | 22,95                             | 23,17                             | 99%                |
| Parc National Marin de Zakynthos                                     | Grèce    | Autonome      | Parc National Marin      | IV             | 86,95                             | 104,33                            | 83%                |
| Aire Marine Protégée de Miramare                                     | Italie   | Autonome      | Aire Marine Protégée     | IV             | 0,3                               | 0,3                               | 100%               |
| Cinque Terre                                                         | Italie   | Autonome      | Aire Marine Protégée     | IV             | 45,54                             | 45,54                             | 100%               |
| Iles Egadi                                                           | Italie   | Autonome      | Aire Marine Protégée     | IV             | 539,92                            | 539,92                            | 100%               |
| Area Marina Protetta Torre del Cerrano                               | Italie   | Autonome      | Aire Marine Protégée     | S/O            | 34,3                              | 34,3                              | 100%               |
| Réserve naturelle de la côte de Tyre                                 | Liban    | Autonome      | Réserve Naturelle        | S/O            | 0,22                              | 3,8                               | 6%                 |
| Parc paysager de Strunjan                                            | Slovénie | Autonome      | Parc Paysager            | V              | 1,5                               | 4,29                              | 35%                |
| Réserve marine Cabo de palos -                                       | Espagne  | Autonome      | Réserve Marine           | V              | 19,31                             | 19,31                             | 100%               |

|                                                  |         |           |                                 |     |        |         |      |
|--------------------------------------------------|---------|-----------|---------------------------------|-----|--------|---------|------|
| Islas Hormigas                                   |         |           |                                 |     |        |         |      |
| Iles Mèdes                                       | Espagne | Autonome  | Parc Naturel                    | S/O | 20,38  | 81,92   | 25%  |
| Parc Naturel du Cap de Creus                     | Espagne | Autonome  | Parc Naturel                    | VI  | 30,87  | 139,22  | 22%  |
| Karaburun-Sazan                                  | Albanie | Pionnière | Parc National Marin             | II  | 125,7  | 125,7   | 100% |
| Parc National de Taza                            | Algérie | Pionnière | Parc National                   | II  | 96     | 134.07  | 72%  |
| Aire Protégée Marine et Côtière de Tabarka       | Algérie | Pionnière | Aire marine protégée et côtière | N/A | 1.7    | 1.7     | 100% |
| Les Calanques                                    | France  | Pionnière | Parc National                   | II  | 518    | 1 581   | 33%  |
| Zone de Protection Spéciale de la Baie de Gökova | Turquie | Pionnière | Zone de Protection Spéciale     | IV  | 820,23 | 1097,78 | 75%  |
| ZPS de Kas-Kekova                                | Turquie | Pionnière | Zone de Protection Spéciale     | IV  | 165,91 | 257,83  | 64%  |

## 12. VERSEMENTS PROVENANT DE L'APD BILATERALE (PRIX COURANTS, EUROS, 2010-2014)

| Pays                     | 2010             | 2011             | 2012             | 2013             | 2014           | APD totale pour les AMP | APD totale pour la biodiversité |
|--------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|-------------------------|---------------------------------|
| <b>Albanie</b>           | 2 892            | 20 231           | 1 366            | -                |                | 24 489                  | 353 824                         |
| <b>Algérie</b>           | 118 012          | 168 720          | 50 390           | 343 364          | -17 918        | 662 569                 | 729 868                         |
| <b>Croatie</b>           | 4 296            | -                | -                |                  |                | 4 296                   | 55 146                          |
| <b>Égypte</b>            | 86 359           | -                | -                | -                |                | 86 359                  | 102 992                         |
| <b>Israël</b>            | -                | -                | -                | -                |                | -                       | 0                               |
| <b>Liban</b>             | 446 464          | 603 759          | 64 077           | -                |                | 1 114 300               | 2 715 919                       |
| <b>Libye</b>             | -                | -                | -                |                  |                | -                       | 11 353                          |
| <b>Maroc</b>             | -                | 21 896           | -                | 20 274           |                | 42 170                  | 1 894 412                       |
| <b>Monténégro</b>        | -                | -                | -                | -                |                | -                       | 11 353                          |
| <b>Syrie</b>             | -                | -                | -                | -                |                | -                       | 14 000                          |
| <b>Tunisie</b>           | 180 114          | 591 380          | 362 812          | 157 921          |                | 1 292 227               | 1 292 227                       |
| <b>Turquie</b>           | -                | -                | -                | 92 676           |                | 92 676                  | 1 177 520                       |
| <b>Projets régionaux</b> | 559 567          | 548 476          | 1 296 244        | 921 750          | 851 401        | 4 177 438               |                                 |
| <b>TOTAL</b>             | <b>1 397 704</b> | <b>1 954 462</b> | <b>1 774 889</b> | <b>1 535 986</b> | <b>833 483</b> | <b>7 496 524</b>        | <b>6 778 538</b>                |

Source: Rio markets database (DAC-OCDE)